

L'Echo de Saint-Justin

Vol. X, No. 7.

Saint-Justin, mai 1931.

Rédigé en Collaboration.

A NOS LECTEURS

La Direction de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN", ne saurait trop attirer l'attention la meilleure des lectures du journal sur la page financière inaugurée aujourd'hui.

En accueillant et en publiant avec le plus grand soin, ainsi qu'un certain nombre de nos confrères de la presse hebdomadaire canadienne française de la province de Québec, cette page financière, nous avons cru répondre à un besoin pressant de l'heure actuelle.

En effet, tout comme le reste du Canada, comme le monde entier devrions-nous dire, notre province, notre région, notre ville, notre district, ont soufferts depuis bientôt deux ans, d'une dépression très certaine des affaires, d'une situation souvent bien difficile dans le monde de la finance.

Mais les heures les plus dures sont désormais terminées, on sent partout un renouveau d'espoir et l'on peut, sans être grand devin, prétendre que cet été, que cet automne, que l'hiver prochain verra à nouveau des affaires de plus en plus prospères et un redressement général de toute notre vie économique.

La page financière, que nous publions pour la première fois aujourd'hui, paraîtra régulièrement tous les mois. Son sous-titre, en quelques mots, vous indique son programme: "CONTRE LA SPECULATION, CONTRE LE GASPILLAGE, POUR L'ECONOMIE ET POUR LE BON PLACEMENT".

Il y a là, bien certainement matière à de nombreux articles, à de nombreuses chroniques, à d'innombrables informations ou nouvelles.

La page financière vous les donnera tous les mois. Elle cherchera à être pour vous, par tous les moyens, instructive et utile. En quelques courtes leçons, si nous pouvons dire, elle vous expliquera ce que sont les principes fondamentaux de l'économie et du bon placement. Elle mettra à votre portée, par les définitions les plus simples et les plus claires, les termes parfois assez obscurs, pour la plupart d'entre nous, de la bourse et de la finance. Par des exemples aussi nombreux que possible, choisis toujours comme pouvant se réaliser pour un chacun de nous, elle vous montrera le danger de telle manière de faire, ou au contraire tout l'intérêt qu'offre telle autre.

Par toute une série de petites nouvelles, de petits potins, de bruits des marchés, ou de la rue, elle vous tiendra au courant de la vie financière. Par des études, aussi approfondies que possible tout en étant très courtes et très simples, sur les principales valeurs en vedette, elle vous donnera les renseignements que bien souvent l'on ne sait où trouver et vous permettra, le cas échéant, de placer librement votre argent en toute connaissance de cause.

Eposant complètement la politique de sage prudence et d'économie de nos grandes banques à charte, de nos grandes institutions financières nationales, cette page financière demeurera toujours essentiellement "canadienne". Elle visera principalement à vous intéresser à l'essor économique de notre pays lui-même et, dans notre pays, surtout à celui de notre province.

Enfin elle vous apportera la possibilité d'obtenir de la façon la plus sûre, la plus rapide, la plus désintéressée et la plus discrète, tous les renseignements que vous pourriez désirer personnellement. En effet notre page financière contiendra, chaque mois, un coupon détachable qui permettra à tous nos lecteurs, moyennant le seul envoi d'une lettre accompagnée d'un timbre de .02cts., d'obtenir par la voix du journal ou directement par lettre, au choix, toutes les précisions, tous les renseignements qu'ils pourront désirer sur une valeur, sur une compagnie, sur un placement, en un mot, sur toutes les questions financières qui pourront les intéresser.

Le service financier ainsi créé dans notre journal sera toujours heureux aussi, et cela tout spécialement, de se mettre à la disposition de Messieurs les Curés, de Messieurs les Supérieurs de Fabriques, des institutions hospitalières ou d'enseignement pour étudier, s'ils veulent bien faire appel à lui, leurs besoins et leur indiquer la solution des problèmes qu'ils voudront bien lui soumettre.

Du reste ces différents points sont mieux encore précisés dans notre page financière elle-même que nous recommandons une fois nouvelle, à tous nos lecteurs, de lire chaque mois bien attentivement.

LA DIRECTION.

Le Fief Saint-Jean

Concession du 13 octobre 1701, faite par Hector de Calière, Gouverneur, et Jean Bochart, Intendant, aux Dames Religieuses Ursulines, des Trois-Rivières, de l'espace de terre non concédée, qui se trouve dans le lac Saint-Pierre au fleuve Saint-Laurent, du côté du Nord, consistant à environ trois-quarts de lieues de front entre le sieur Joseph Petit dit Bruno, seigneur de Maskinongé, et le sieur Trottier de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup, sur la profondeur de deux lieues, à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice.

Cette concession fut ratifiée le 18 juin 1703 par Sa Majesté.

Cette concession fut connue dans la suite sous la désignation de Petite Rivière du Loup parce que cette rivière sillonne une bonne partie de ce fief. En 1721 cette rivière était désignée sous le nom de

Rivière aux Fresnes. En 1738, elle était sous le nom de Petite Rivière Saint-Jean. Aujourd'hui son nom est Petite Rivière-du-Loup.

En 1725, le 15 avril Pierre Poutin, notaire royal de la juridiction des Trois-Rivières, au nom et comme fondé de la procuration des Dames Ursulines des Trois-Rivières, rend foi et hommage, pour le fief et seigneurie de Saint-Jean.

Le 22 avril 1725, le même notaire agissant en vertu de la même procuration produit un aveu et dénombrement pour le même fief.

Le 10 décembre 1727 les Ursulines reçoivent une augmentation qui se lit comme suit: "d'un terrain joignant du côté du Nord-Est au fief de la Rivière-du-Loup, appartenant aux dites Religieuses, et du côté du Sud-Ouest au fief du sieur Sicard, (1) ayant environ trois quarts de lieue de front sur trois lieues de profondeur." (2) Cette augmentation fut accordée par MM. de Beauharnois, gouverneur, et Dupuy, intendant. Elle fut confirmée le 24 mars 1733 par un

brevet de Sa Majesté. Cet acte fut insinué au Conseil Souverain de Québec, le 22 février 1734.

Le 3 février 1781, les Dames Ursulines renouvelaient leur serment de foi et hommage, par l'entremise du notaire Jean-Baptiste Badaeu, des Trois-Rivières, pour cette augmentation.

En 1818, le roi d'Angleterre, Georges III, accorda aux Dames Ursulines des Trois-Rivières, des lettres-patentes pour la seigneurie Saint-Jean. (3)

Ce fief et seigneurie Saint-Jean part du lac Saint-Pierre et s'étend jusqu'à la limite sud-est du Canton Hunterstown, pour la partie de ce Canton borné en front par la seigneurie de Saint-Jean. Le rang actuel de Fontarabie, en la paroisse de Sainte-Ursule se trouve dans ce fief de même que le village et le rang de la Carrière.

Le moulin de la Carrière construit en 1763 sur les bords de la Petite Rivière du Loup était le moulin banal de ce fief et seigneurie.

Comme les limites de ce fief n'étaient pas bien définies, les Ursulines eurent souvent des difficultés avec le seigneur Jean Sicard sieur de Carufel et les différents propriétaires du fief et seigneurie de Grandpré. Le premier chemin ouvert par les Ursulines le fut en 1734. Ce chemin fut continué dans la suite. Le 24 juillet 1786 procès verbal qui règle une route pour permettre de communiquer avec le second rang du fief St-Jean (Beauséjour).

Le 29 novembre 1797 procès-verbal qui ordonne l'ouverture d'un chemin dans la seconde concession du fief St-Jean. (Beauséjour).

En 1789 on continue le chemin de la Carrière depuis le rang de Beauséjour en montant vers le nord, pour se rendre au moulin de l'honorable Charles Louis Tardieu de Lanaudière situé dans le fief Carufel, sur les bords de la Rivière Maskinongé. (Crête-de-Coq).

En 1802 le chemin de la Carrière fut continué vers le nord jusqu'à la ligne du fief St-Jean (No. 241 du cadastre actuel de Fontarabie). Ce chemin fut continué en 1805 et les années suivantes.

En 1854, en vertu de la loi 18 Victoria, chapitre 3, intitulée L'Acte seigneurial de 1854, et l'Acte d'amendement seigneurial, 18 Vict. C. 103, de 1855, pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada, on procéda à la confection de cadastres abrégés. Comme le fief Saint-Jean était contigu à celui de la Rivière-du-Loup et possédé par le même propriétaire, les Dames Ursulines des Trois-Rivières, on ne fit qu'un seul cadastre pour les deux seigneuries. Il porte le numéro 65 et fut déposé au greffe de la Cour Supérieure, aux Trois-Rivières.

Le fief St-Jean fut vendu par les Ursulines des Trois-Rivières, en 1927, au notaire Zacharie Forest, de la cité des Trois-Rivières.

CHARLES DRISARD.

1. — Jean Sicard, sieur de Carufel propriétaire du fief Carufel.

2. — Par cette augmentation ce fief se prolongeait vers le nord et comprend aujourd'hui une bonne partie du territoire de la paroisse de Sainte-Ursule érigée en 1836.

3. — C.F. Inventaire des Concessions en Fief et seigneurie. P. G. Roy, Vol. 4, 1928, pp. 163 et ss.

Maman! Maman!

(Le "Franco-Américain")

Quelles plus belles syllabes latines ont un plus doux son que celles que forment ce mot presque divin que balbutient les enfants à leur mère? Maman! C'est le premier cri qui rappelle à celle à qui il est jeté par des lèvres innocentes que c'est le fruit de ses entrailles, que c'est un peu d'elle-même qui s'en est détaché pour lui survivre.

Maman! mot tragique qui fait tressaillir toutes les femmes jusqu'au fond de leur être. Maman! syllabes musicales qui expriment tant de choses et font rayonner tant de bonheur lorsqu'un sourire les accompagne. Maman! cri d'invocation de la faiblesse à la force, cri de protection contre le danger.

Maman! cri d'appel d'une âme en détresse qui cherche sa voie, son salut. Maman! mot qui désarme les bourreaux, qui fend les coeurs les plus endurcis lorsqu'il est jeté par l'exès de la souffrance comme un appel de clémence, à l'apaisement de la douleur.

Toutes les mères d'instinct en connaissent la signification; aucune d'elle ne se méprend sur la pensée qu'il veut exprimer, car les nuances les plus subtiles de la prononciation du mot maman, leur coeur les enregistre mieux que ne le ferait une longue explication.

C'est vers la maman que se dirigent les premiers regards du nouveau-né; c'est vers la maman que se porteront les premiers pas du jeune bébé; c'est à la maman, nourrice attentive et prévenante que le premier mot du langage sera adressé.

La Providence a chargé la femme du rôle de la maternité. Pour accomplir ce noble but, elle l'a douée des qualités nécessaires à cette fin, comme elle a assigné à l'homme la tâche de pourvoir à sa subsistance, de veiller à sa défense et de concourir au maintien et à la survivance de sa famille.

Le rôle de la mère est un rôle de sacrifice et d'abnégation. Si les joies de l'âme sont exaltées chez

elle, par le bonheur que l'enfant né de son sang lui procure, elle ne doit ce contentement qu'au prix de souffrances physiques et morales qu'il lui faut endurer, de sa naissance jusqu'à la mort.

Qui dira les tourments d'une mère au chevet de son enfant malade? Qui pèsera sa douleur lorsque la chair de sa chair aura fini de souffrir et que son âme se sera envolée pour l'éternité? Qui pourra comprendre le calvaire d'une mère assistant impuissante à le conjurer, à l'éloignement, à la désertion, au reniement moral de son enfant?

Le lien que les unit si invisible, qu'il soit à nos yeux est trop fort pour que le coeur le plus sensible de ces deux êtres ne ressente pas toutes les sensations de la douleur ou de la joie.

Par ce lien, plus encore spirituel que matériel, la mère de famille est la gardienne de l'avenir. L'enfant sera ce que la mère en aura fait. La société vaudra ce que l'enfant aura valu.

Tempérament, caractère, instruction, éducation, peuvent être modifiés par des circonstances indépendantes de la volonté d'une mère, mais il n'en reste pas moins vrai que le fonds de la mentalité d'un enfant reflètera d'une manière indéniable au cours de sa vie, les impressions latentes du milieu dans lequel il aura été élevé, dans lequel il aura vécu.

L'influence bienfaisante de la mère, si celle-ci a été elle-même éduquée pour remplir sa belle mission, restera imprégnée dans le coeur de son enfant qui malgré ses fautes aura un jour le remords de ses mauvaises actions et en demandera le pardon dans cette formule de sa première enfance, Maman! qu'il jettera comme un appel de secours.

(à suivre sur la page quatre)

ECOLE MENAGERE REGIONALE DE STE-URSULE

Les cours abrégés d'Economie domestique, pour les religieuses et les institutrices en fonction, auront lieu à l'Ecole Ménagère Régionale de Sainte-Ursule, du 10 au 22 août prochain.

Ces cours donnent droit au Certificat élémentaire ou supérieur. Pour l'obtention du Diplôme spécial, les nouveaux règlements des Cours abrégés exigent que la candidate ait enseigné au moins trois ans, le programme ménager de l'Ecole primaire élémentaire, et qu'elle subisse un examen à une école Régionale, sur les matières du programme primaire complémentaire.

Pour inscription, s'adresser: SOEUR SUPERIEURE, Ecole Ménagère Régionale, Sainte-Ursule, Co. Maskinongé.

Page Financière de "l'Echo de Saint-Justin"

"Contre le gaspillage, contre la spéculation, pour l'économie et pour le bon placement"

Les raisons d'être de cette page financière

Il est une qualité, pour dire le mot exact, une "vertu", qui est aussi nécessaire à l'enfant qu'à l'homme, à la jeune fille qu'à la mère de famille, et non seulement aux individus eux-mêmes mais encore à toutes les collectivités: associations, corporations, municipalités, provinces, états, etc.

De cette vertu dépend, en quelque sorte, le bonheur ou le malheur. Grâce à elle, si on la possède et si on la cultive, on peut bâtir solidement un foyer heureux et créer autour de soi de la joie. Si on la méconnaît, si on la néglige, on ne peut jamais atteindre au bonheur ni en donner à ceux que l'on aime.

Mais quelle est donc cette qualité, cette "vertu" tellement nécessaire? C'est l'économie. Etre économique, c'est être intelligent, c'est voir plus loin que le lendemain, c'est penser à l'avenir, c'est mettre en réserve du bonheur et de la joie, c'est donner aux siens la meilleure preuve d'affection et d'amour.

Or, le premier but de cette page financière est de rendre plus facile et de faire aimer d'avantage encore l'économie.

Comment y parviendra-t-elle? C'est ce que vous verrez tous, amis lecteurs, en lisant attentivement chaque mois.

L'économie à un ennemi, contre lequel elle doit lutter sans cesse: c'est le gaspillage. Il est d'autant plus dangereux qu'il ne l'affronte pas ouvertement, qu'il se glisse sournoisement dans les foyers et qu'il remporte ses victoires avec modestie, sans crier son succès.

Cette page financière, par tous les moyens, et, heureusement, ils sont nombreux, cherchera à éloigner de tous ceux qui la liront le gaspillage.

Ayant vaincu le gaspillage, l'économie a encore à triompher d'une difficulté redoutable, d'autant plus qu'elle s'offre à elle comme son complément et comme devant répondre aux mêmes sentiments qu'il l'ont dictée, c'est la spéculation.

Oh! que de mal elle a fait dans nos villes, dans nos villages, dans nos campagnes, que de ruines elle a accumulées, que de pleurs elle a fait couler, que de bonheurs elle a détruits...

Elle sait, elle aussi, revêtir vingt formes diverses pour atteindre ceux qu'elle a visés. Elle se fait un visage attirant, elle parle la langue la plus douce, elle offre les plus belles perspectives, — elle est la pire chose.

Cette page financière, contre elle ne cessera pas un instant de combattre. Elle démasquera ses multiples faux visages, elle démontrera la fragilité de ses affirmations mensongères et s'efforcera d'arrêter contre elle tous ceux qui la liront.

Mais l'économie, cependant, n'est pas complète en elle-même. Elle est une "vertu", mais pour être fructueuse, pour s'épanouir entièrement, elle a besoin du "bon placement".

Qu'est-ce donc que le bon placement? Sa connaissance est-elle une science inaccessible et mystérieuse? Est-il facile ou réservé seulement à quelques privilégiés?

Pas du tout. Le "bon placement" est la portée de tout le monde et s'applique aux plus petites bourses, aux plus modestes économies, aux plus minuscules tirelignes avec la même facilité et la même bienfaisance qu'aux grosses fortunes.

Mais pour y parvenir, il est évident qu'il le faut bien connaître, savoir comment le reconnaître, comment le vérifier, comment le réaliser. C'est là, enfin, ce que vous dira, ce que vous apprendra, ce dont vous instruira sans cesse cette page financière.

Amis lecteurs, ses conseils seront toujours désintéressés, faciles à vérifier et uniquement donnés dans le but de vous servir, de fortifier sans cesse davantage notre collectivité canadienne-française et de répondre au programme défini en haut de ces colonnes par la phrase qui le résume: "CONTRE LA SPECULATION, CONTRE LE GASPILLAGE, POUR L'ECONOMIE ET POUR LE BON PLACEMENT".

LES COMPAGNIES A FONDS SOCIAL ET LEUR CAPITALISATION

Depuis un siècle environ les conditions industrielles se sont considérablement modifiées ou plutôt elles ont subi une évolution complète. L'invention de la machine à vapeur, la découverte de l'électricité, le perfectionnement de l'outillage économique sans cesse recherché et poursuivi ont permis et favorisé la création de grandes et puissantes industries et ont donné naissance à des centres industriels aujourd'hui débordant d'animation et d'activité. Des milliers et des milliers d'employés et d'ouvriers y travaillent et y trouvent leur gagne pain.

Mais à un mode nouveau de production il fallait des moyens nouveaux de finance. Aux entreprises privées d'autrefois, appartenant à un particulier ou tout au plus aux membres d'une seule famille ont succédé maintenant les "sociétés anonymes", les "compagnies à

fonds social et à responsabilité limitée" qui, canalisant par des émissions de titres les épargnes du public, ont groupé ainsi des capitaux qu'elles font servir à la mise en valeur de nos ressources naturelles, à l'établissement et à l'exploitation d'entreprises souvent gigantesques et représentant un actif de centaines de millions de dollars. Ce à quoi la fortune d'un particulier ou même celle des membres d'une famille ne pouvait plus suffire, l'épargne de plusieurs mise en commun, la fortune publique l'a accompli. Ce que chaque individu pris en particulier ne pouvait faire, les grandes compagnies à fonds social l'ont réalisé.

Or, qu'est-ce qu'une compagnie à fonds social? Une compagnie à fonds social est une personne artificielle créée par la loi, formée de plusieurs personnes naturelles et organisées de telle sorte que ses membres puissent se succéder et se remplacer sans que l'identité du corps constitué soit en rien changée ou modifiée et ayant les mêmes pouvoirs qu'une personne ordinaire de transiger des affaires qui sont déterminées et délimitées par sa charte. Par son incorporation une compagnie acquiert une personnalité civile, une existence indépendante, une entité légale avec des pouvoirs et des privilèges particuliers.

Le mode et les méthodes d'incorporation des compagnies varient naturellement suivant les lois décrétées à cet effet par chaque Etat, chaque pays en particulier, mais en général ceux qui en font partie en deviennent membres en souscrivant au capital-actions de la compagnie. Ce sont les actionnaires ou les co-propriétaires de l'entreprise, ayant droit de participation à tous les profits qu'elle pourra rapporter et assumant aussi tous les risques qu'elle comporte, quoique seulement pour le capital qu'ils y ont engagé, ainsi que l'indique l'expression: "à responsabilité limitée".

Le "capital-action" de la compagnie est l'ensemble des fonds indivis payés par les actionnaires et investis dans l'entreprise pour être employés et administrés en fidé-commiss pour le bénéfice de tous les membres. Le certificat de stock dont chaque actionnaire est porteur est une attestation des intérêts qu'il détient dans la compagnie, suivant le montant de sa mise de fonds. C'est, comme on l'appelle, une "action", un titre, ayant une valeur proportionnée à celle de l'entreprise, parfaitement négociable. Comme on peut s'en rendre compte, l'une des principales différences qu'il y a entre une entreprise privée et une compagnie à fonds social c'est que la première appartient à un seul individu, tandis que la deuxième est la propriété de plusieurs membres. Le certificat d'actions que chacun d'eux détient est la preuve qu'il en est co-propriétaire. La "valeur nominale" ou "valeur au pair" de ce certificat c'est la valeur du montant de son émission, elle est fixe et invariable, et la "valeur marchande", c'est celle qu'il a à la Bourse, d'après le cours du jour et qui peut varier, comme celle d'une propriété, d'une marchandise quelconque, suivant le jeu de l'offre et de la demande. C'est là ce que l'on désigne sous le nom de "stock ordinaire" de la compagnie.

Nombre de compagnies émettent cependant aussi des "stocks de priorité". Ces stocks représentent comme les précédents des droits de participation à l'entreprise, mais ils sont privilégiés en ce qui concerne le paiement du dividende qui doit être distribué à même les revenus avant toute répartition sur le stock ordinaire. Le dividende est "cumulatif" ou "non cumulatif". Dans le premier cas s'il n'est pas payé, pendant une ou plusieurs années, les arrérages accumulés doivent être soldés avant tout rétablissement de dividendes sur le stock ordinaire, tandis que dans le second cas les arrérages ne s'accumulent pas. Advenant la mise en liquidation de la compagnie, les porteurs d'actions de priorité sont aussi privilégiés quant à la répartition de l'actif, s'il en reste un.

De même qu'un particulier, une compagnie peut financer son entreprise, non seulement avec ses propres capitaux, mais aussi par des emprunts. Ces emprunts constituent la "dette consolidée ou obligatoire", garantie par une hypothèque sur les propriétés, l'actif de la compagnie et portant intérêt à un taux fixé et déterminé. Le porteur d'un "certificat d'obligations" se trouve dans la même position privilégiée que le créancier hypothécaire d'un immeuble et c'est ce qui fait qu'au point de vue de la sécurité du placement et du rendement l'obligation offre plus de garantie que les actions, mais elle n'a pas les mêmes chances de participer à la distribution des profits quand ceux-ci sont élevés. Il y a plusieurs sortes d'obligations, mais nous y reviendrons dans un prochain article.

UN CONSEIL DE SAGESSE

Ne conservez jamais d'argent ni sur vous ni chez vous, ou le moins longtemps que vous le pourrez.

Faites-vous ouvrir un compte dans la succursale la plus proche de chez vous de la Banque qui s'y trouve installée et placez-y tout ce que vous recevrez, tout ce que vous encaisserez, votre salaire

ou vos autres revenus. Payez également tout ce que vous pourrez par chèque, cela est plus prudent, plus sûr, et vous n'ignorez pas qu'un chèque équivaut à de l'argent.

Rappelez-vous bien que l'argent déposé en Banque vous rapporte un intérêt et sachez bien aussi que vous le dépensez toujours moins vite et moins facilement que celui que vous conserverez dans votre poche ou dans votre tiroir.

N'oubliez pas enfin que les banques ont été créées pour vous, qu'elles ne cherchent qu'à vous servir et à vous aider et considérez toujours, votre argent, soyez franc avec lui et écoutez ses conseils, vous, vous en trouverez toujours très bien.

LE CARACTERE DE SECURITE DES OBLIGATIONS

A cause de la garantie qu'elles comportent tant au point de vue du capital que sous le rapport du revenu fixe et constituent le médium de placement le plus sûr et le meilleur pour le petit épargnant qui ne veut ou ne peut risquer les petites économies qu'il a amassées et qu'il doit surtout conserver pour ses vieux jours.

Même celui qui est plus fortuné et qui peut faire ce que l'on appelle des placements d'homme d'affaires doit compter dans ses valeurs de portefeuille un certain nombre d'obligations. Les experts en placements sont unanimes à reconnaître que tout portefeuille de titres pour être solidement constitué doit au moins contenir 25 pour cent du montant total en obligations.

Bien que les cours des obligations soient sujets à des fluctuations bien moins considérables et moins apparentes que ceux des stocks, il ne faudrait pas croire qu'ils ne soient pas susceptibles d'améliorations.

De fait, depuis une dizaine d'années, bien que la plupart ne s'en soient pas rendu compte, la valeur marchande des obligations a augmenté.

Les deux principaux facteurs qui ont contribué à cette appréciation des obligations sont les tendances à la baisse graduelle des taux d'intérêt et le déclin des prix des produits divers, surtout des matières basiques comme le blé, le coton, le caoutchouc, le café et la plupart des métaux, à l'exception de l'or.

Quand les taux d'intérêt baissent, il est évident que le rendement des titres à taux fixes et invariables, est relativement plus élevé. L'on peut dire que la valeur de ce rendement s'accroît mathématiquement en proportion inverse de l'abaissement du taux d'intérêt et alors les cours des obligations montent aussi dans les mêmes proportions.

Le déclin des prix des produits a pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat du dollar et par voie de conséquence celui du revenu rapporté par les obligations. On appelle pouvoir d'achat du dollar la quantité de marchandises que l'on peut obtenir avec ce dollar. Par exemple, si le minot de blé se vend 50 cts. au lieu de \$1.00, il en résulte que le pouvoir d'achat du dollar que j'ai à dépenser a doublé, puisque pour le même montant je puis avoir deux fois plus de blé et ainsi en est-il des autres produits.

Or, la baisse des prix des marchandises entraîne ordinairement et logiquement celle des salaires, des loyers et d'autres sources de revenus, mais nullement celle du rendement des obligations. Une obligation émise au taux de 6% par exemple, restera à ce taux jusqu'à la date de son remboursement. La plus-value relative de son rendement fait alors que cette obligation a plus de valeur. En 1920 le rendement moyen de neuf obligations du gouvernement du Canada était de 5.38 pour cent, tandis qu'au mois de février 1931, par suite de la hausse des cours, le rendement n'était plus que de 4.34 pour cent, et cependant ce dernier revenu était meilleur que le précédent, parce qu'il avait un pouvoir d'achat plus élevé.

Quand il s'agit de faire l'acquisition de bonnes obligations, l'épargnant n'a pour ainsi dire que l'embarras du choix. Emissions du gouvernement, des provinces, des municipalités, des commissions scolaires, voire même de nos grandes compagnies, toutes offrent de bonnes garanties et assurent un rendement raisonnable.

Il y a cependant une catégorie d'obligations qui méritent d'être mentionnées et une attention spéciale. Ce sont celles des corporations épiscopales, des fabriques paroissiales, des congrégations religieuses, des institutions de charité, tel que hospices, hôpitaux, refuges etc. car, outre la garantie matérielle sur laquelle repose la sécurité de ces émissions, garanties dont la valeur est ordinairement le double ou le triple du montant de l'emprunt, outre les subventions ou les octrois que certaines de ces institutions reçoivent du gouvernement, elles offrent aussi toutes les garanties morales désirables. De fait, jamais l'on n'a vu encore en ce pays l'une de ces organisations faire défaut au paiement soit du capital ou des intérêts. En souscrivant à ces émissions ou en acquérant de leurs titres déjà mis

en vente, on a en outre la satisfaction d'acquiescer à une oeuvre patriotique et charitable, en même temps que de faire un excellent placement.

LES BANQUES CANADIENNES

Notre pays, le Canada, est peut-être celui qui possède, parmi tous les pays du monde, le système bancaire le plus sûr et le meilleur.

Nos Banques Canadiennes, celles que l'on appelle les banques à chartes, Banque Canadienne Nationale, Banque Provinciale, Banque d'Épargne, Banque de Montréal, Banque Royale, Banque Canadienne de Commerce, Banque de Toronto, Banque Dominion, Banque Impériale, Banque de Nouvelle-Ecosse, Banque Barclay, sont la base et l'armature même de la prospérité de notre pays.

Elles peuvent et doivent être aussi, si nous le voulons, la base et l'armature de notre propre réussite. Soyons fiers de nos banques canadiennes et sachons nous en servir.

ETUDE SUR LA MONTREAL LIGHT HEAT AND POWER CONSOLIDATED SA MERVEILLEUSE SITUATION

L'un des facteurs les plus puissants du développement et des progrès économiques du Canada a été la mise en valeur de ses ressources hydrauliques. Le vingtième siècle est l'âge de l'électricité et les grandes compagnies engagées dans la production et la distribution de l'énergie hydro-électrique comptent aujourd'hui parmi les plus florissantes du pays. Leurs titres sont vendus à la Bourse et constituent des valeurs de placement de premier ordre.

De toutes ces compagnies cependant c'est la Montreal Light Heat and Power qui a pris l'expansion la plus rapide et la plus remarquable. Desservant le territoire de Montréal, cette compagnie a grandi avec la métropole du Canada et son sort et ses progrès sont encore étroitement liés à ceux de cette vaste et populeuse cité qui ne le cède à aucune autre sous le rapport de l'activité industrielle et commerciale et dont la population s'accroît constamment.

Organisée et incorporée en 1901, pour exploiter la Montreal Light & Power Electric et la St-Lawrence Light & Power Company, la Montreal Light Heat and Power par l'extension continuelle de ses acquisitions successives d'autres entreprises existantes, a poursuivi une marche progressive ininterrompue. Non seulement elle passait avec la Shawinigan Water & Power des contrats importants pour approvisionnement d'électricité, mais en 1921 elle formait avec cette dernière la United Securities qui contrôle la Montreal Tramways Co., la Canadian Light & Power Co., et d'autres filiales. La Montreal Tramways Co., exploite le service des tramways et des autobus dans la ville de Montréal et les districts suburbains et elle est de ce fait un gros consommateur d'électricité.

Sans jouir d'un monopole officiel, la Montreal Power n'a dans son champ d'activités aucune entreprise rivale et n'a par conséquent aucune concurrence. Elle fournit des services dont tout le monde a besoin, dans les temps de prospérité comme dans les périodes de dépression. Quand les temps sont plus durs, que les affaires tombent dans le marasme et que l'on doit restreindre les dépenses l'on se résout à ce passer de bien des choses avant de se priver de gaz et de l'électricité. Pour vendre ce service elle n'a pas besoin de représentants, de solliciteurs, le public consommateur vient de lui-même le lui demander. D'où élimination de tous frais de représentation et de ventes.

Non seulement la Montreal Light Heat & Power fournit tout le gaz, tout l'éclairage et toute l'énergie au Grand Montréal et aux districts environnants comptant une population totale d'un million

et quart, mais elle a plusieurs autres sources de revenus.

C'est ainsi qu'elle fait un commerce des appareils servant à l'usage du gaz et de l'électricité, tels que poêles à gaz, systèmes de réservoirs à eau chaude, chauffe-eaux électriques etc. Ces appareils, elle les vend dans son édifice central ainsi que dans des succursales établies dans les principaux quartiers de la ville.

Par l'intermédiaire de la Montreal Coke & Manufacturing Company elle tire parti des résidus du charbon qu'elle emploie à la production du gaz. Elle dispose de 450,000 tonnes de coke par année, peut mettre sur le marché 10,000,000 de livres de sulfate d'ammoniaque, 3,500,000 gallons de tar et elle aura bientôt des usines pouvant produire 700,000 livres de sulfure et 1,890,000 gallons de benzol.

Enfin les divers et importants placements de la compagnie constituent pour elle une autre source importante de revenus. D'après le rapport financier publié pour l'année fiscale 1930 les placements de la Montreal Light, Heat & Power s'élevaient à \$29,443,107. et accusaient une augmentation de \$10,000,000 sur ceux de l'année précédente. Au mois de mai la compagnie aura en outre retiré \$2,000,000, en versements faits par les actionnaires et les clients qui ont souscrit à l'émission de nouvelles actions au prix de \$50.00 chacune.

Il n'est donc nullement surprenant que cette compagnie, habilement administrée, ait marché de progrès en progrès et qu'elle ait augmenté ses profits dans les bonnes comme dans les mauvaises années. En 1930 les revenus bruts faisaient voir une augmentation de \$1,200,000 et les profits nets ressortaient à \$2.19 par action contre \$2.14 l'année précédente, en prenant les mêmes bases de calcul, ce qui veut dire que le dividende de \$1.50 par action a été gagné par une marge raisonnable, malgré la dépression générale des affaires.

De plus le rapport révèle que la position liquide de la compagnie s'est maintenue excellente, avec un actif courant de \$36,222,000, contre un passif courant de \$5,745,350, ce qui laisse un capital net d'exploitation de \$30,476,650.

A leur cours actuel de 62 et payant un dividende au taux de \$1.50 les actions de la Montreal Power ne paraissent pas être sur une base de rendement fort intéressant, mais ces actions n'en sont pas moins parmi les meilleures qu'un capitaliste comme un épargnant puissent mettre en portefeuille, parce qu'elles rapporteront dans les années à venir les mêmes plantureux profits qu'elles ont rapportés dans le passé. Ceux qui ont gardé ces titres pendant un certain nombre d'années ont réalisé pour ainsi dire des fortunes. Cent actions de la Montreal Power achetées en 1908 au prix de \$100, chacune représentant aujourd'hui une valeur approximative de \$108,000, soit un profit net de \$8,000. Le même fait se renouvellera encore, car la compagnie et la grande cité qu'elle dessert sont encore loin d'avoir atteint leur plein essor et leur plein épanouissement.

LE SERVICE FINANCIER DE "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

Le service financier de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN", qui assurera désormais, chaque mois, la rédaction et la publication dans ces colonnes de la page financière, se met tout particulièrement à la disposition de Messieurs les Curés, de Messieurs les Supérieurs de Séminaires et de Maisons d'Éducation, de Messieurs les Supérieurs de Communautés, ainsi qu'à celle des Fabriques, des corporations scolaires, des institutions de charité, des hôpitaux, etc. afin de leur apporter tous les renseignements qui peuvent leur être nécessaires pour l'étude et la solution de leurs problèmes financiers.

COUPON A DETACHER

ET A ENVOYER AU SERVICE FINANCIER DE

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN,

suite 403, 10 rue St-Jacques Ouest, Montréal.

accompagné d'un timbre de poste de 02 cts, avec toute demande de renseignements gratuits.

ECRIRE TRES LISIBLEMENT NOM ET ADRESSE POSTALE.

Nom

Adresse

Le service financier de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" se fera un devoir de répondre très rapidement à toutes les questions qui lui seront posées, et cela, sans aucun engagement de la part de personne.

Il pourra ainsi fournir des indications très précises concernant tous les emprunts souhâités, sous quelque forme qu'ils soient, hypothécaires, obligataires, etc., tous les projets d'émissions, en vue du paiement de dettes anciennes, ou d'améliorations, de transformations, ou de constructions nouvelles. Il pourra également donner les renseignements les plus précis sur les calculs des taux d'intérêts ou d'amortissement.

Il lui sera enfin toujours possible d'adresser à ceux qui auront bien voulu faire appel à son concours, toutes les suggestions qui lui sembleront les plus utiles et les plus pratiques.

Le service financier de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN", par ses relations très étendues dans les milieux d'affaires et de finance de la métropole, est susceptible d'apporter ainsi à Messieurs les membres du Clergé et aux dirigeants des institutions religieuses d'enseignement ou de charité, l'aide la plus efficace, la plus prompte, la plus désintéressée et la plus rigoureusement discrète.

Toutes les lettres et toutes les demandes de renseignements devront être adressées à Monsieur le Directeur du Service Financier de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN", suite 403, 10 rue Saint-Jacques ouest, à Montréal. Elles devront être accompagnées de la somme de un dollar pour frais d'étude et de réponse.

LA CRISE DES PAPIERS TEND A S'AGGRAVER

De toutes les industries canadiennes il n'en est probablement aucune qui ait été autant affectée par la présente crise de dépression que celle des papeteries. Les compagnies produisant le papier journal en ont surtout terriblement souffert et en souffrent encore. Bien loin de s'atténuer la crise semble devenir plus aigue que jamais. La baisse retentissante que les stocks de papeteries ont subie à la Bourse et leur tenue actuelle suffisent à démontrer dans quelle situation précaire se trouvent aujourd'hui ces compagnies.

Si les affaires des compagnies de papeteries sont tombées dans un tel état de marasme et de dépression c'est que ces entreprises payent maintenant le rançon d'une expansion et d'une prospérité qui furent trop rapides.

Par suite de l'épuisement graduel des forêts américaines, les éditeurs de journaux d'outre frontière durent venir s'approvisionner au Canada d'une grande partie du papier dont ils avaient besoin pour leurs publications. Le Canada devait trouver aux Etats-Unis un débouché de plus en plus important pour son bois de pulpe et son papier journal. Nos exportations de ces produits s'accroissent d'une manière si rapide et si phénoménale que de \$125,000, seulement qu'elles étaient en 1895, elles arrivèrent dans l'espace d'un quart de siècle à dépasser cent cinquante millions de dollars. Pendant la guerre, les prix du papier journal montèrent jusqu'à \$130, la tonne; les compagnies de papeteries firent alors des affaires exceptionnellement florissantes et leurs stocks atteignirent à la Bourse des cours fort élevés.

Stimulés par cette demande croissante et les profits plantureux que l'industrie du papier rapportait, nombre de capitalistes, de financiers se lancèrent dans cette industrie. De nouvelles compagnies furent organisées les unes après les autres, celles déjà existantes, doublèrent, triplèrent la capacité de rendement de leurs usines et bientôt l'inévitable se produisit sous forme d'une surproduction de papier, d'une baisse rapide, voire même d'une guerre des prix qui transformèrent une industrie prospère en une exploitation qui ne donnait plus de profits et c'est ainsi que depuis quelques années les compagnies de papeteries se débattaient dans des difficultés nombreuses et paraissant presque inextricables.

L'on a cru trouver un remède à la situation en opérant des fusions de compagnies de manière à ne constituer que quelques groupes puissants, à diminuer ainsi la concurrence, réduire le coût de production et faire disparaître la guerre des prix. Des mergers de ce genre se sont formés qui ont englobé plusieurs entreprises, d'autres étaient depuis onzième temps en voie de négociations, mais les obstacles à surmonter étaient si nombreux et si considérables que le projet semble, pour le moment du moins en avoir été abandonné.

En attendant certaines compagnies abandonnent leurs prix pour disposer des stocks considérables qu'elles ont en main. D'autres ne font marcher leurs usines qu'à capacité de rendement réduite, quand elles n'en ferment pas complètement les portes et la situation au lieu de s'améliorer ne fait, au contraire que s'aggraver. Ce n'est donc certes pas le moment d'acheter des titres de ces compagnies.

SERVICE GRATUIT DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Les lecteurs de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN", trouveront, chaque mois, dans la page financière, un coupon détachable qui leur permettra d'obtenir gratuitement tous les renseignements financiers qu'ils pourront désirer. Il est bien précisé que ces renseignements, qualifiés de "financier" dans le sens général du mot, pourront englober tout ce qui touche, de près ou de loin, aux questions d'économie, de placement, d'achat et de vente de titres, de prêts, et même de mutualité ou d'assurance-vie, en un mot, à tout ce qui se rapporte aux "questions d'argent", c'est-à-dire "de finance".

Avez-vous en portefeuille, achetées par vous ou reçues en héritage, ou tout au-

trement, quelques titres, valeurs, obligations, débiteures ou parts sur lesquels vous aimeriez avoir les renseignements les plus précis et les plus détaillés?

Le Service Financier de votre journal vous les donnera.

Avez-vous l'intention d'acheter un titre quelconque, et voulez-vous, avant cet achat, vous entourer de tous les renseignements et de tous les avis possibles et connaitre, sur la valeur que vous avez en vue, le plus de détails?

Le Service Financier de votre journal répondra à votre désir aussi pleinement qu'il est possible.

Avez-vous quelques économies et hésitez-vous devant l'emploi que vous en pouvez faire, ne sachant au juste comment les placer, ni de quelle manière?

Consultez le Service Financier de votre journal. Il vous répondra de façon aussi rapide et désintéressée que possible et vous adressera les plus intéressantes suggestions.

Etes-vous embarrassé devant une situation financière quelconque, passage ou permanente, avez-vous un besoin pressant d'argent et ne savez-vous, bien qu'ayant une ou plusieurs garanties à offrir, à qui vous adresser, ni en quels termes?

Qu'il s'agisse d'un prêt hypothécaire, ou de tout autre emprunt sur d'autres garanties, écrivez au Service Financier de votre journal et il vous indiquera la solution la meilleure de votre problème personnel.

Voulez-vous enfin être renseigné sur une question de mutualité ou d'assurance-vie, formes excellentes de l'économie et du bon placement, avant de traiter avec une Société fraternelle ou avec une Compagnie d'assurance, voulez-vous que les propositions qui vous sont faites soient étudiées, voulez-vous être renseigné sur leurs mérites, leurs avantages ou leurs inconvénients?

Le Service Financier de votre journal vous procurera sur ces points toutes les explications les plus complètes, les meilleures et les plus compétentes.

Le Service Financier de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" est à votre entière disposition. Son seul désir est de vous aider, de vous être utile ou simplement agréable.

N'hésitez pas à vous adresser à lui en toute franchise et en toute simplicité: il vous sera toujours répondu sans aucune exception.

Les réponses aux questions d'intérêt général seront publiées dans le journal lui-même, mais sans que paraisse jamais, dans ce cas, l'indication des noms ou des adresses de ceux qui les auront posées, et auxquels, du reste, il sera par ailleurs toujours répondu personnellement.

Le Service Financier de votre journal tient enfin à vous assurer que la plus grande discrétion est garantie à vos demandes de renseignements et que vous pouvez vous adresser à lui en toute sécurité et sans craindre jamais que vos lettres soient un jour pour vous une cause d'ennui ou de désagrément.

Pour obtenir ainsi tous les renseignements que vous voudrez, il vous suffira de découper le coupon détachable que vous trouverez à cet effet dans chaque page financière mensuelle de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN", et de l'envoyer dans votre lettre, accompagné d'un timbre de .02 cts, simple montant de l'affranchissement postal de la réponse qui vous sera adressée.

Vous ne saurez jamais assez préciser vos questions et donner tous les détails voulus, aussi complets et aussi nombreux que possible, afin qu'il puisse vous être répondu très exactement et très explicitement. Ecrivez aussi toujours très lisiblement votre nom et votre adresse postale.

Les lettres doivent être adressées à: Monsieur le Directeur du Service Financier de "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN", Suite 403, 10 rue St-Jacques ouest, MONTREAL, P. Q.

Le Service Financier de votre journal peut aussi vous adresser, sur toutes questions plus importantes (constitution de sociétés, associations, application de tel ou tel règlement, ou de telle loi, émissions d'obligations ou d'actions, taux d'intérêt et d'amortissement, établissement de bilans, augmentation de capital, prêts hypothécaires, etc.) des études beaucoup plus complètes et des suggestions très précises sur demande très détaillée, accompagnée de la somme de un dollar pour frais de recherches et de réponse.

LE ROLE ET LES RAISONS D'ETRE DE LA BOURSE

Le public peu au courant des questions financières se fait une idée absolument fautive et erronée sur la Bourse. Pour un grand nombre la Bourse n'est qu'un endroit où l'on joue sur les stocks comme on parie sur les courses de chevaux et ils ne sont pas rares ceux qui se figurent qu'elle n'est rien autre qu'un agent de valeurs à "collets blancs".

S'ils sont si fortement ancrés dans cette opinion c'est qu'ils ne voient que les abus de la spéculation auxquels la Bourse, comme tout autre organisation humaine, peut donner lieu et qu'ils ne voient pas le rôle essentiel, nécessaire, indispensable qu'elle joue dans le domaine financier.

De fait, la Bourse est un organisme dont l'utilité et l'importance peuvent se comparer à celles des banques, des compagnies d'assurance ou de tout autre rouage de la vie économique et financière du pays. Tous les grands centres financiers du monde ont une Bourse, un marché de valeurs mobilières et si cet organisme n'existait pas chez nous il faudrait s'empresser de le créer, tant sa nécessité s'imposera d'une manière impérieuse et indiscutable.

Qu'est-ce que la Bourse? La Bourse est une chambre ou plus souvent un édifice où des agents de change, faisant partie d'une association ont, pour parler

le langage du lieu, leur siège et se rencontrent pendant une période déterminée de la journée pour faire la vente et l'achat des valeurs mobilières, c'est-à-dire des certificats d'actions de compagnies dont les stocks sont admis aux transactions de ce marché.

Les membres de la Bourse sont ordinairement en nombre limité et chacun d'eux est soumis à des règlements très stricts et très sévères qu'il ne peut enfreindre sans s'exposer à en être immédiatement exclu et sans déroger à l'honneur professionnel. L'association des agents de change a à sa tête un comité choisi parmi ses membres et qui veille à l'observation des règlements et qui vérifie les rapports des compagnies dont les titres se traitent à la Bourse et examine soigneusement les demandes d'admission de nouveaux stocks. Comme on peut s'en rendre compte la Bourse est en soi une organisation très sérieuse, soumise à des règlements très précis et dirigée par des hommes qui jouissent dans la domaine financier d'une réputation sans tache et inattaquable. Les compagnies dont les stocks sont admis à la Bourse doivent avoir fait leurs preuves et démontrer par leurs bilans et leurs compte-rendus qu'elles sont dans une position financière solide. Le jour où, par suite de circonstances particulières cette position est ébranlée leurs titres sont immédiatement rayés de la liste.

Quant à la nécessité de la Bourse il suffit d'un peu de réflexion pour s'en rendre compte. Le système des compagnies à fonds social qui s'est si rapidement généralisé en notre siècle fait que des millions et des millions d'actions sont répandues dans les mains du public.

Or, ces certificats d'actions, ces titres mobiliers ont une valeur, tout comme une ferme, un immeuble, une marchandise quelconque, ils sont en un mot négociables. Mais, la grande difficulté pour le vendeur est de rencontrer l'acheteur désireux d'acquiescer les actions qu'il détient. Le vendeur peut résider à Montréal, l'acheteur en perspective habiter Québec ou même être l'un et l'autre simplement aux extrémités opposées de la ville, ils peuvent même se croiser dans la rue sans qu'ils songent à s'aboucher pour une transaction, pour la bonne raison qu'ils ne se connaissent pas. Ce qui veut dire que la vente et l'achat d'actions, d'obligations est souvent fort difficile et que le porteur de ces titres pourrait difficilement en réaliser la valeur à un moment où il se trouverait peut-être dans un pressant besoin de fonds.

Le rôle de la Bourse est précisément de remédier à ce grave inconvénient, d'apporter la solution à cette difficulté évidente. Par exemple, Pierre qui a des actions de la Montreal Power à vendre s'adresse à une Maison d'agents de change et Jacques qui veut en acquiescer en fait autant auprès de la même maison ou d'un autre et la transaction se fait rapidement.

La Bourse offre un autre avantage, celui de fournir chaque jour les cours officiels des titres qui s'y traitent, de sorte que l'on peut toujours connaître les prix auxquels on peut disposer d'une valeur ou en faire l'acquisition.

La Bourse est donc un rouage, un organisme financier qui stimule l'activité des affaires, favorise la circulation des capitaux qui les alimentent, en permet le déplacement les rapides et fait que chacun de nous peut s'intéresser aux entreprises du pays, voire même à celles de l'étranger, car par l'intermédiaire de son agent de change, l'on peut aussi bien acheter des valeurs américaines, françaises, anglaises que des titres canadiens. Conçoit-on dès lors le rôle considérable que les Bourses établies dans les grands centres financiers du monde comme New-York, Londres, Paris, etc., jouent dans la vie économique des peuples et comprend-on pourquoi Montréal, la métropole commerciale du Canada, le centre financier du pays, ait depuis longtemps déjà une Bourse, un marché des valeurs mobilières?

LE PROBLEME DU BLE

Le problème le plus important et le plus grave que le CANADA ait à résoudre actuellement est celui du blé. La mévente et la baisse considérable des prix du blé ont provoqué dans l'ouest canadien un malaise économique, une détresse financière qui ont une répercussion profonde et désastreuse sur toutes les affaires du pays en général.

En réalité la crise du blé est de même nature et présente les mêmes caractéristiques que celle qui a affecté pratiquement tous les produits de base. Dans tous les domaines les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

Ces causes on a cru les trouver dans la surproduction, la rareté et la répartition inégale de l'or dans le monde, dans la spéculation et dans plusieurs autres facteurs qui ont bouleversé le monde économique, rompu son équilibre et amené le malaise et le marasme actuels.

Tous ces facteurs ont exercé leur influence sur les conditions économiques des peuples, mais ils ne sont en somme que la résultante d'une cause première et unique: le grand conflit, qui a duré pendant quatre longues années et qui fut non seulement le destructeur infernal de tant de vie humaine, mais aussi celui des richesses et des ressources accumulées par les peuples de la terre.

Pendant quatre années une grande partie des usines ne fonctionnèrent jour et nuit que pour fabriquer des engins de guerre, des millions d'hommes, cultivateurs forcés de délaisser leurs champs de culture pour les champs de bataille, ouvriers arrachés à leur paisible atelier pour être jetés dans la mêlée sanglante, consommèrent sans rien produire.

Et l'inévitable arriva. La guerre n'était pas terminée que les stocks de produits basiques étaient devenus déficitaires, sinon en grande partie épuisés

et, comme l'on en avait un besoin pressant, absolu on les acheta pour ainsi dire à n'importe quel prix le plus souvent sur des crédits octroyés par les gouvernements des pays producteurs, faute d'un pouvoir d'achat que la guerre avait réduit ou pratiquement anéanti. C'est alors que l'on vit les prix monter à des hauteurs vertigineuses, le blé se vendre à plus de deux dollars le minot, le sucre brut dépasser vingt sous la livre, le papier à journal atteindre \$130, la tonne, le coton, le caoutchouc et tant d'autres articles de consommation suivre la même courbe ascendante.

Stimulés par cette demande et par ces prix excessivement rémunérateurs industriels, fermiers, planteurs, etc., se lancèrent dans une activité de production sans précédent. De nouvelles usines surgirent partout comme par enchantement, celles déjà existantes doublèrent, triplèrent leur capacité de rendement, les superficies en culture s'étendirent rapidement, l'on fouilla avec plus d'ardeur que jamais les entrailles de la terre pour en extraire les richesses qu'elle recèle, en un mot la production atteignit un degré d'intensité telle qu'elle créa une prospérité inouïe, mais qui malheureusement ne pouvait durer toujours.

Le moment vint, en effet, où cette production poussée à l'excès dépassa les besoins, voire même le pouvoir d'achat du consommateur et bientôt il y eut dans le monde surabondance de produits de toutes sortes, il y eut trop de coton, trop de sucre, trop de café et aussi trop de blé. En ce qui concerne ce dernier produit il semble même que la Nature ait admirablement secondé les efforts de l'homme, puisque pendant plusieurs années consécutives jamais plus belles récoltes ne furent moissonnées.

La surabondance des produits amena nécessairement et fatalement la chute des prix. Pour conjurer cette baisse ou tout au moins en ralentir le mouvement, gouvernements ou associations de producteurs se mirent à l'oeuvre pour maintenir les prix à des niveaux arbitraires et artificiels, mais toutes ces tentatives n'eurent qu'un succès éphémère et toutes aboutirent finalement à un fiasco lamentable, parce que la loi fondamentale et inflexible de l'offre et de la demande finit toujours par triompher des calculs des hommes. L'Angleterre ne put pas plus maintenir les prix du caoutchouc que Cuba ne put empêcher les prix du sucre de tomber et le Brésil prévenir la chute de ceux du café. Les instituts du cuivre aux Etats-Unis, celui du papier journal au Canada et tant d'autres qui s'organisèrent dans le même but ne réussirent tout au plus qu'à retarder une crise inévitable, s'ils ne l'ont pas aggravée.

Bien qu'il fût probablement animé des meilleures intentions le cartel du blé de l'ouest eut le tort de s'engager dans la même voie. Le cartel du blé n'est autre qu'une coopérative des fermiers formée dans le but de faciliter la vente du grain. Cette coopérative a certainement rendu aux fermiers de l'ouest des services signalés en centralisant la manipulation et la vente du blé, en trouvant des débouchés pour ce produit, mais, il est reconnu aujourd'hui qu'elle a fait un faux pas en voulant tenter de maintenir les prix à des niveaux arbitraires qui n'étaient plus justifiés par les conditions du marché mondial du blé. Certes quand on a vendu le blé à plus de deux dollars le minot l'on conçoit que l'on puisse difficilement se résoudre à en voir le prix tomber à 50 sous. Mais il ne fallait pas s'attendre non plus à ce que les pays acheteurs de blé, dont plusieurs ont encore une monnaie dépréciée et qui ont à faire face à de lourdes obligations de guerre, continuent à payer le haut prix pour un produit qu'ils peuvent maintenant remplacer par d'autres, produire eux-mêmes en plus grande quantité ou se procurer ailleurs à meilleur marché. C'est pour avoir méconnu ces facteurs que les directeurs du Cartel du blé se sont lancés dans une bataille gigantesque que malheureusement ils devaient perdre et qu'ils ont perdue.

L'on a suggéré nombre de remèdes au problème du blé. Intervention du gouvernement pour établir un prix minimum, plus grandes facilités de crédits, etc., mais le seul remède vraiment efficace et le meilleur, sera encore de laisser la situation se rétablir d'elle-même par le libre jeu de l'offre et de la demande quels que soient les inconvénients et les difficultés qui puissent en résulter temporairement pour les fermiers.

Tout semble d'ailleurs concourir actuellement à améliorer la situation. Le prix plus abordable auquel le blé se vend en pays d'Europe sont dans la névrose en stimulant la demande, d'après les dernières nouvelles plusieurs pays d'Europe sont dans la nécessité d'en faire des approvisionnements, les superficies ensemencées seront cette année réduites et la température froide et sèche de cette saison, du printemps dans l'ouest abondante que celles de ces années dernières. Tous ces facteurs feront que les conditions se rétabliront d'elles-mêmes et que le fermier de l'ouest reverra bientôt les années prospères d'autrefois.

CRITIQUES INJUSTIFIEES CONTRE LES BANQUES CANADIENNES

Quand l'homme réussit dans ses affaires il s'en attribue volontiers tout le mérite, mais lorsque, par suite de conditions générales ou particulières, elles deviennent moins prospères, il est enclin à faire retomber les responsabilités de la situation sur tout le monde excepté sur lui-même.

Dans les périodes de dépression comme celle que nous traversons depuis l'automne 1929 nombreux sont ceux qui rejettent sur le gouvernement, les capitalistes, les banques et autres institu-

tions tout le blâme d'un état de choses que chacun de nous a cependant plus ou moins contribué à créer.

Fait curieux à constater, dans la crise actuelle ce sont surtout les banques qui sont devenues le point de mire des critiques, ce sont elles que l'on fait les "boucs émissaires", chargés de tous les péchés d'Israël. On leur reproche d'avoir inauguré une politique de restrictions de crédits qui paralysait toute la marche des affaires et, comme ce sont les provinces de l'ouest qui, à cause de la mévente du blé, souffrent le plus de la crise, c'est de la aussi que viennent les critiques les plus violentes, les reproches les plus amers contre les banques.

Cependant il suffit d'un peu de jugement et de réflexion pour se rendre compte que ces critiques sont absolument injustifiées et ces reproches absolument immérités.

Les banques canadiennes ont, en effet, comme par le passé, prêtés des millions de dollars aux représentants du cartel du blé de l'ouest pour financer le mouvement des récoltes et, du fait que la grande partie de ce blé est restée invendue, les banques ont encore de fortes sommes immobilisées par ces crédits. Les gouvernements des trois provinces ont bien garanti par la suite ces emprunts du cartel mais, en attendant, ils sont encore en grande partie à rembourser.

Les banques ont en outre fait des avances nombreuses et importantes de fonds aux fermiers de l'ouest pour l'achat de leurs semences, de leurs instruments aratoires ou pour d'autres fins et c'est l'impossibilité dans laquelle nombre de ces fermiers se trouvent aujourd'hui, non seulement d'amortir leurs emprunts, mais même d'en payer les intérêts qui est la cause de leur détresse financière et qui les place dans un état voisin de la faillite.

Ces jours-ci le chef des progressistes de l'ouest déclarait au parlement fédéral que si les conditions actuelles continuaient encore pendant douze mois, les fermiers n'auraient plus qu'un espoir, la banqueroute. Ce député accusait les banques de ne pas leur fournir l'aide voulue et les accusait d'être la cause de tout le mal.

Accusation facile à porter mais tout aussi aisée à réfuter. Les banques ne sont pas des institutions de charité et de philanthropie, mais des organisations de crédits destinées à faire des avances de fonds à quiconque offre des garanties suffisantes pour les emprunts qu'il contracte. C'est la seule politique logique et rationnelle que les banques puissent et doivent suivre sous peine de s'acheminer infailliblement et rapidement vers une faillite qui entraînerait avec elle l'ébranlement, voire même l'écroulement de toute la structure financière et économique du pays. Dépositaires des fonds et des épargnes du public, c'est-à-dire administrant des ressources qui ne leur appartiennent pas, mais qu'en qualité de fiduciaires elles ont le devoir de conserver et de faire fructifier, les banques, placées en présence de la situation incertaine du marché mondial du blé, en face du danger d'insolvabilité de leurs clients, n'ont pas le droit de risquer les deniers qui leur sont confiés dans des prêts qui ne comportent pas des garanties raisonnables et suffisantes. Si, mues par un sentiment de commisération, en soi bien compréhensible, elles se départaient des règles de la prudence ordinaire, bien loin de rendre service au pays elles lui

(A suivre sur la page quatre)

SOEURS DE MISERICORDE DE TORONTO Obligations 5 1/2% 1934-61 Ces obligations garanties par première hypothèque sur un hôpital moderne portent de plus la garantie conjointe et sans réserve de la Maison-Mère de Montréal. PRIX: SELON L'ECHANGE 1934-1940: 100.50 pour rapporter environ 5.35% 1941-1950: 100.75 pour rapporter environ 5.40% 1951-1961: 101.00 pour rapporter environ 5.45% Prospectus sur demande.

René-T. Leclerc incorporée 240 O. St-Jacques, Montréal (Maison fondée en 1902)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNE,

Editeur-Propriétaire,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance.—Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

MAMAN ! MAMAN !

(suite de la première page)

Respectons donc toujours celle à qui nous donnons ce doux nom. Comprenons qu'après nous avoir donné la vie, nourri de son lait, guidé nos premiers pas, consolé nos peines, instruit de son expérience, nous ne pouvons avoir sur cette terre un conseiller plus fidèle, un amour plus profond que celui de notre mère.

L'histoire toute entière de l'humanité nous en fournit la preuve au cours des âges. Les nations les plus avancées en civilisation, celles qui ont produit des chefs-d'œuvre immortels, sont celles où la famille a été la base de la société, où la mère a été respectée et honorée.

Les exceptions à cette règle n'ont été et ne seront toujours que des monstruosité comme la nature se plaît parfois à en créer, peut-être dans le but de nous mieux faire apprécier ce qu'il a de beau dans le bien, de laid dans le mal.

Aussi, mères chrétiennes souhaitons que vous restiez dans le rôle que la nature vous a assigné. Il est assez beau, assez noble, comporte assez de satisfaction pour qu'il soit et reste le but de votre vie.

Ange du foyer, ne le désertez pas, vous en êtes l'âme, vous en êtes la gardienne. Que les sophismes des théories du bolchevisme ne vous atteignent pas pour vous reléguer au rang des bêtes.

Que les théories modernistes ne viennent pas accaparer votre esprit sous le fallacieux prétexte d'indépendance, de droits supérieurs, de liberté d'esprit, de volonté, personnelle pour vous priver de ce plaisir de dévouement, de sacrifice qui git au fond de vous-même, pour vous enlever la joie suprême si Dieu l'a voulu, d'entendre proche de votre cœur, proche de vos oreilles, ces syllabes merveilleuses, cette musique céleste, Maman! Maman!

Jules SAVARIN.

CRITIQUES INJUSTIFIEES CONTRE LES BANQUES CANADIENNES

(Suite de la page trois)

causeraient un tort considérable, peut-être irrémédiable.

Monsieur Beaudry Leman, président de l'Association des banquiers canadiens et administrateur général de la Banque Canadienne Nationale, vient de réfuter les accusations portées contre les banques canadiennes par ceux qui leur reprochent d'apporter des restrictions injustifiées dans les crédits octroyés aux agriculteurs de l'ouest.

"En ce qui concerne les prêts, dit Monsieur Beaudry Leman, les fonctions des banques les obligent à user de discernement lorsqu'il s'agit de se constituer committitaires en faveur du fermier et la législation bancaire impose de justes limites à leurs opérations de prêts, car l'argent prêté n'est pas un fonds public, ni celui de la banque, mais l'ensemble des épargnes confiées à celle-ci par les déposants." Les prêts sont accordés dans les cas où il semble que l'on puisse compter sur le paiement des intérêts et le remboursement du capital à une échéance raisonnable. Avec le système à succursale des banques canadiennes il est possible, admet M. Beaudry Leman, qu'il existe des cas particuliers où un gérant ait poussé la pru-

dence trop loin, mais la restriction des crédits n'est pas une politique générale adoptée par les banques, ce n'est pas un mot d'ordre donné par elles.

"Il n'est pas d'institutions, conclut M. Beaudry Leman, qui soient plus intéressées ni plus sympathiques au progrès de l'agriculture dans les provinces de la Prairie que ne le sont les banques à charte du Canada... La prospérité des banques dépend de la prospérité de leurs clients. Aussi les banques seront-elles toujours désireuses d'accorder à la population agricole toutes les facilités de crédit compatibles avec de sains principes bancaires."

ANIMAUX A FOURRURE

Il est maintenant établi par les données historiques qu'un des plus grands facteurs dans le développement économique du pays, du Bas-Canada surtout, fut le grand nombre d'animaux à fourrure qui peuplaient nos forêts à l'époque primitive de notre histoire et la qualité de leur fourrure.

Si nous pouvions pénétrer l'intention des explorateurs qui ont suivi Cartier sur ce continent nous pourrions conclure certainement que les animaux à fourrure furent une des raisons capitales de la découverte et du développement rapide du pays.

Au début de la colonie il n'y avait pratiquement que les fourrures comme ressources naturelles qui pouvaient s'exporter assez facilement: les peaux de bêtes sauvages maitres alors de la forêt ne savaient que faire de la pelletterie.

Les européens trouvèrent donc ici un marché facile et abondant: le chat sauvage, le vison, la mouttonette, le rat musqué existaient en grande quantité.

Des compagnies se formèrent pour exploiter ces richesses naturelles et l'attention fut grandement attirée, de ce fait, sur notre continent.

On peut donc dire sans crainte que les animaux à fourrure furent le berceau de notre développement économique. Mais les temps sont considérablement changés: la forêt a subi les durs assauts de la cognée pendant que le chasseur mieux avisé et alléché par les hauts prix faisait une guerre sans merci aux animaux à fourrure.

Ceci explique leur rareté toujours grandissante à l'état sauvage et explique aussi l'idée que certaines personnes entreprenantes ont eue de garder les animaux en captivité.

Les chiffres ci-après prouvent le dépeuplement des animaux à fourrure. Ils ne sont pas tout à fait à date, mais la position ne s'est pas améliorée depuis, au contraire:

Diminution	Renards de toutes sortes 1902-11
25 à 45%	
55%	Martre
55%	Pécan
55%	Vison
10%	Ondra (rat musqué)
80%	Lynx
50%	Loutre

Toutes les peaux, excepté celles de la mouttonette ont diminué en nombre pendant cette période.

On ne peut attribuer ce fait à la diminution de prix, et, en conséquence au ralentissement du chasseur, car pendant la même période le prix des fourrures a augmenté de 15 jusqu'à 430%. La rareté des animaux en est donc la seule raison.

Placé en face d'un approvisionnement allant en diminuant et d'une demande grandissante le commerce des fourrures donna l'idée de l'élevage en captivité pour combler le déficit.

On a essayé par la falsification de remplacer les bonnes fourrures par des substituts, mais sans succès.

Le rat musqué ébarbé et teint n'a pas remplacé le phoque pas plus que le lapin tondou et teint.

La marmotte teinte n'a pas remplacé le vison.

Le putois teint n'a pas remplacé la ziboline, etc.

Les bonnes fourrures ont gardé leur rang et leur valeur tels: le chat sauvage, le vison, le pécan, etc.

Par des études suivies et par un système méthodique, il est constaté de constater, que la plupart de nos animaux à fourrure s'élevaient très bien en captivité.

Le renard, animal pourtant très nerveux, fut un des premiers en expérience et eut beaucoup de succès.

Malheureusement une spéculation trop hardie a amené un ralentissement regrettable pour un grand nombre. Des sommes fabuleuses furent perdues, mais les autres espèces d'animaux à fourrure devront toujours crédit au renard noir argenté et autres nuances d'avoir battu le sentier.

Il y a à peine 20 ans une peau de renard noir argenté se vendait jusqu'à \$2500 et une paire de renards \$25,000. Personne ne peut trouver que ce avait du bon sens; la dégringolade était inévitable, et elle fut d'autant plus forte que les prix étaient excessifs.

Aujourd'hui on peut affirmer sans crainte que le chat sauvage et le vison représentent l'élevage le plus rationnel et le plus sage: leur nombre relativement restreint en captivité, leur fourrure utile, durable et de prix abordable leur a permis de ne pas être atteints par la crise comme les fourrures de luxe et dont la mode est la seule raison d'être.

Ces fourrures remplacent la petite étoffe du pays malheureusement tombée en désuétude depuis trop longtemps: Avec cet élevage, on ne risque jamais son argent, car cette fourrure peut tout aussi bien s'utiliser à la maison que sur le marché. C'est ce qui assure sa permanence.

Nos gouvernements ont tellement bien omis l'importance du marché des fourrures chez nous que la Législature

de Québec a voté \$100,000 comme octroi à une ferme modèle d'animaux à fourrure et que le gouvernement fédéral a fermé le marché canadien aux fourrures russes.

Les éleveurs peuvent donc y aller maintenant avec plus de confiance que jamais, car ils sont certains d'être protégés contre l'envahissement du dehors:—

J. DESROSIERS.

VOCABULAIRE FINANCIER

Actif. — Propriété ou tous autres biens appartenant à la compagnie et ayant une valeur positive qui peut être appliquée au paiement des dettes.

Actif courant. — Actif qui peut se réaliser aisément du jour au lendemain, et qui montants en caisse, comptes et billets à percevoir, effets commerciaux, valeurs promptement réalisables, etc.

Actif fixe. — Tout actif d'un caractère plus ou moins immuable comme propriétés, usines, machineries, outillage, etc.

Agent de change. — L'agent de change est la personne par l'intermédiaire de laquelle, vendeurs et acheteurs font leurs transactions. Il est membre officiel de la Bourse.

Baissier. — Le baissier est au contraire, celui qui s'attend à un déclin des prix et qui vend des stocks à découvert, espérant pouvoir le racheter plus tard à meilleur marché.

Bourse des grains, du coton, du café. — Endroit où se tient le marché officiel de ces produits, tel que Bourses des Grains de Chicago, de Winnipeg, Bourses du coton et du café de New-York.

Bourse des mines. — Marché spécial où se font les transactions des titres d'entreprises minières.

Bourse immobilières. — Endroit où se font les ventes, les achats et les échanges des propriétés immobilières.

Bourse ou marché des valeurs mobilières. — Place où ont lieu les transactions des titres mobiliers, actions ou obligations admis à la liste des valeurs qui s'y traitent.

Capital-actions. — Fonds indivis payés par les actionnaires d'une compagnie, utilisés dans une entreprise et administrés en fideli commis pour le bénéfice commun des membres de la compagnie.

Charte. — Document officiel portant le sceau du gouvernement et déterminant le but et les pouvoirs d'une compagnie.

Compagnie. — Toute organisation à fonds social composée de plusieurs membres, incorporée en vertu des lois d'une province, d'un Etat, ayant de par sa charte des droits et des privilèges déterminés et jouissant de la personnalité civile et juridique.

Compagnie de gestion. (Holding Company). — Compagnie qui contrôle d'autres entreprises en détenant la majorité de leurs actions.

Compagnie de Placement (Investment Trust). — Compagnie ou organisation qui détient en portefeuille des actions de diverses entreprises à fonds social et en exploitation. Les revenus de ces compagnies sont constitués par les intérêts, les dividendes, les bonis rapportés par leurs valeurs de portefeuille et les plus-values que celles-ci peuvent prendre sur le marché.

Cotations. — Prix officiels fournis chaque jour et basés sur les transactions faites à la Bourse.

Coupon. — Partie détachable d'une obligation au porteur, qui doit être présentée à la Banque pour encaissement au moment de son échéance.

Dividende. — Les profits d'une entreprise que les directeurs ont décidé de distribuer aux actionnaires. Le taux peut en varier suivant les années, ou même d'un trimestre à l'autre. Ils peuvent même en supprimer complètement la distribution et la rétablir quand ils le jugent à propos.

Dividende cumulatif. — C'est le dividende de toute action de priorité qui n'ayant pu être payé une année doit être subéquemment aussitôt que les circonstances le permettent, en d'autres termes un dividende dont les arriérés s'accumulent.

Dividende non cumulatif. — Celui où il n'y a aucune accumulation d'arriérés.

Ex-dividende. — Stock qui se vend sans dividende, c'est-à-dire pendant la période où les livres de transfert des actions sont fermés. Par exemple si les livres de transfert sont fermés le 1er du mois et que le dividende soit payable le 15, et qu'une transaction se fasse pendant cette période, le dividende sera payé au vendeur et non pas à l'acheteur.

Haussier. — On appelle haussier un spéculateur qui croit à la hausse future du marché, d'une valeur en particulier et qui en fait l'achat dans l'espoir de la revendre plus tard avec profit.

Intérêt. — Rendement à taux fixé et déterminé rapporté annuellement par une obligation, un prêt hypothécaire, etc.

Maison de banque en placement. — Maison qui met sur le marché et offre en souscription au public de nouvelles émissions, soit de l'Etat, d'une province, d'une municipalité, d'une institution ou d'une compagnie.

Obligation. — Certificat d'une dette, d'un emprunt contracté par une compagnie, garanti par une hypothèque ou d'une autre manière.

Obligations à fonds d'amortissement. — Emission dont un certain montant doit être chaque année remboursé à même un fonds prélevé sur les revenus réalisés.

Obligations consolidées. — Obligations émises pour remplacer deux ou trois obligations existant déjà.

Obligations convertibles. — Obligations dont les certificats peuvent être échangés pour des actions de priorité ou du stock ordinaire de la compagnie.

Obligations gagées sur le revenu. — Obligations dont les intérêts ne sont payables que lorsqu'ils ont été gagnés

après provision pour charges fixes et intérêts sur obligations hypothécaires.

Obligation 1ère — Obligations portant première ou deuxième hypothèque selon le cas, sur l'actif, les biens, les propriétés de la compagnie.

Obligations rachetables. — Obligations dont le rachat peut être effectué au gré de la compagnie ou à des dates déterminées.

Passif courant. — Dette qui peut se modifier au jour le jour comme comptes à payer, emprunts bancaires ou à demande, etc.

Passif fixe. — Dette contractée pour une certaine durée ou un temps indéfini tel que obligations, capital actions, etc.

Prêt à garantie collatérale. — C'est un prêt garanti par le dépôt d'actions, d'obligations d'une valeur marchande reconnue. Le spéculateur sur marge laisse ses stocks en garantie collatérale pour les avances de fonds faites par son agent de change ou par la banque avec laquelle ce dernier fait affaires.

Responsabilité limitée. — Responsabilité assumée par les actionnaires seulement pour le montant du capital qu'ils ont souscrit et versé et dont fait foi le certificat d'actions qu'ils détiennent.

Spéculation au comptant. — La spéculation au comptant est celle où l'on paye le plein montant des titres dont on fait l'achat et dont on a droit, par conséquent, de prendre possession.

Spéculation sur marge. — C'est celle où l'on ne paye qu'une partie de la valeur des titres achetés, partie souvent relativement bien faible et qui fait que cette sorte de spéculation est si dangereuse.

Valeur au pair. — Valeur d'un stock fixée au moment de son émission et qui ne varie jamais à moins que la compagnie n'obtienne l'autorisation de la modifier. C'est la valeur nominale, celle qui apparaît à la face même du certificat.

Valeur Comptable. — Valeur basée sur les revenus de la compagnie et qui peut être supérieure ou inférieure à la valeur originale, suivant le degré de prospérité de l'entreprise. C'est de cette valeur qu'il faut surtout tenir compte lorsqu'il s'agit de faire un placement.

Valeur de Placement. — Titre d'obligations ou d'actions offrant de bonnes garanties au point de vue de la sécurité du capital et du rendement en intérêts ou en dividendes.

Valeur Marchande. — La valeur marchande, soit valeur au-dessus du pair ou inférieure au pair, est la valeur actuelle d'un stock inscrit à la Bourse, valeur basée sur celle de l'entreprise qu'il représente et sujette au jeu continu de l'offre et de la demande. Cette valeur peut et, de fait, varier chaque jour.

Valeur Immobilière. — Toute valeur qui peut changer de mains, de propriétaire sans changer de place. Exemple un immeuble.

Valeur Mobilière. — Valeur qui change de place en changeant de propriétaire, tel que meubles, certificats d'obligations ou d'actions, etc.

Valeur Spéculative. — Valeur intéressante surtout ou même parfois uniquement au point de vue de ses possibilités et qui comporte autant même souvent plus de risques de pertes que de chances de profits.

Vente à Découvert. — La vente à découvert est la vente d'un titre que l'on ne possède pas mais que l'on négocie en empruntant de la banque, de l'agent de change ou d'un autre client du marché.

Obsèques de Melle Jeanne Croisetière

Ces jours derniers s'éteignait dans le Seigneur Mlle Jeanne Croisetière à l'âge de dix-sept ans et six mois. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère M. et Mme Joseph Croisetière un frère Roméo et deux soeurs Alice et Germaine.

La population de Maskinongé s'est fait un devoir de venir rendre à celle qui part à la fleur de l'âge un dernier témoignage d'estime et de regret. La levée du corps fut faite par M. Dionis Gélinas curé, le service divin fut chanté par Mgr Ferdinand Béland assisté comme diacre et sous diacre de MM. les abbés Hénauld St-Barthélemy et Levasseur de St-Justin.

La chorale de la paroisse rendit avec âme la messe des morts.

Le cantique d'adieu fut chanté par Melle Marguerite Dalcourt. La quête fut faite par Melles Marguerite Dalcourt et Jeanne d'Arc Déziel.

Conduisait le cortège funèbre M. André Lebrun.

Les porteurs étaient: MM. Avelin Déziel, Sylvio St-Onge, Joseph Lafrenière, Paul Vanasse, H. Dupuis et Paul Lacourse. Après le service le corps de la défunte fut déposé au cimetière paroissiale.

ASSISTANCE AUX FUNERAILLES: Famille Joseph Paquin, X. Gravel, Arthur Fréchette, Wilfrid Béard, Louis Béard, Wilfrid B. Lafrenière, Amable Lafrenière, Joseph Vanasse et Ernest, Romuald Grenier, Edouard Paquin, Edmond Clément, Ed. Guinard, Donat Guinard, Joseph Béland, Gaspard Dupuis, G. Lafrenière, Mme J. Charbonneau, famille Joseph Lupien, Onésime Vanasse, J.-A. Lemyre, M. et Mme Antoine

Lemyre, M. et Mme Amable Rainville, M. et Mme Odilon Rinfret, M. Wilfrid Bergeron, Melle Simonne Lacourse, Juliette Lemyre, Yvonne Gonneville, Alphonse Lemyre, Antoinette L'Heureux, M. Joseph Rainville, M. et Mme J.-Bte Croisetière, M. Paul Deschênes, Mme Vve E. Dupuis, Melle Claire Beaulieu, Léa Béard, famille Elie Lemyre, J. Lemyre, Léopold Dugas, MM. Aimé et Donat Dugas, M. et Mme Adolphe Bastien, Melle Fernande Lemyre, Gaspard Lafrenière, Anna Desserre, famille Joseph Patry, J.-E. Savoie, Nap. S. de Carufel, Joseph Desserre, Mme Vve A. Héroux, famille P.-E. Casaubon, Théodule Lemyre, M. et Mme Nap. Clément, M. et Mme Arthur Champagne, Famille Wilfrid Béard, Philius Boucher, M. Pit Lafrenière, Mme David Gadoury, M. O. villa Gadoury, Mme Vve F. Cloutier, M. et Mme Adrien Gagnon, M. et Mme E. Lambert, M. et Mme A. Picotte, Martial Bastien, M. Joseph Saucier, Mlle Gabrielle Lemyre, Melle Rose Saucier, Melle Marie-Rose Carufel, M. T. Vanasse, Melle A. Valois, famille Béard, Ernest Lesard, Melle Corona Renaud, famille Pierre Dalcourt, M. Joseph Désaulniers, Mme H. Dupuis, M. et Mme E. Dupuis famille Joseph Béland, M. et Mme A. Foucault, famille P. Destroismaisons, Elie Lemyre, Joseph et Arthur Baril, Alfred Plante, Joseph Déziel, Edouard Trempe, Edouard Lefebvre, J. Caisse, Melles Lambert, modistes, les élèves du couvent des Révérendes Srs Jésus-Marie, Dr L.-T. Caron, M. et Mme Denis Baril, M. Olivier Croisetière, M. et Mme Hector Bastien, des Trois-Rivières, Melle Alphonsine Saucier, de Montréal, M. Arthur Fréchette, Epiphanie, famille Aimé Dupuis St-Justin, famille Alfred St-Onge, M. et Mme Omer Croisetière, M. et Mme Joseph Brung, MM. Osmond et Albert Désaulniers de Shawinigan, famille H. Clément St-Justin, M. et Mme T. Laurin, de Montréal, M. Donat Désaulniers, Montréal, Melle Dolorès Dalcourt, Louiseville, M. J. Poirier, St-Barthélemy, M. et Mme Bouffard Louiseville, M. et Mme Champagne, Raoul des Trois-Rivières, Melle Claire Giroux, et Melle Gisèle Bouchard des Trois-Rivières, M. Arthur Frenette Epiphanie, Melle Cécile Lambert, Mme Lambert, Ste-Ursule, M. Antoine Désaulniers.

BOUQUETS SPIRITUELS

Les élèves du pensionnat des RR. SS. Famille Philius Carle, Melle Laurette Desserre, Melles Emilienne et Madeleine Corbelle de Montréal, M. Emile Gadoury, de Trois-Rivières, M. et Mme Henri Gagnon de Québec, M. Georges Henri Rémillard, Séminaire des Trois-Rivières.

SYMPATHIES

Famille Alphonse Lessard, M. et Mme Arthur Désaulniers, famille Pierre Dalcourt, Melle Marguerite Dalcourt, famille Joseph Patry, M. Avelin Déziel, Mlle Jeanne d'Arc Déziel, Melle Léa Béard, famille Elie Lemire, Mme Joseph Rainville, famille Joseph Baril, Mme Louis Landry, M. Maurice Destroismaisons, famille Gaspard Lafrenière, Melle Anna Desserre, J.-L. Lafrenière, Melle Fernande Lemyre, Melle Suzanne et Simone Vanasse, Famille Théophile Lacourse, M. et Mme Adolphe Bastien, famille Ernest Vanasse, Mme Vve Onésime Dupuis, Melle Claire Beaulieu, famille Wilfrid Lincourt, Melle Léa Marchand, M. J. A. Lemire, M. et Mme Arthur Baril, Melle Jeanne Baril, famille Gaspard Dupuis, M. Ubald Lincourt, Montréal, M. et Mme Omer Croisetière, famille Edouard Paquin, famille Nap. S. de Carufel, M. Sylvio et Ernest St-Onge, M. Joseph Lupien, Melle Juliette Lemyre, famille J.-L. Lemyre, M. et Mme J.-E. Savoie, M. et Mme Aimé Lemire, M. J.-H. Giguère, Louiseville, famille Donat Toupin, Montréal.

OFFRANTES DE FLEURS

Couronne de fleurs donnée par M. J. Arthur Frenette Epiphanie, M. et Mme J.-C. Gervais Trois-Rivières, M. et Mme Raoul Champagne aussi de Trois-Rivières, M. et Mme Octave Denis de Québec.

EPICERIES QUALITE-ECONOMIE
Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine
BIENVENUS !
La place reconnue pour le bon marché, chez
CHS-OMER MORAND,
Téléphone Bell 212w
ST-BARTHELEMI, P.Q.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

Un bon cultivateur

Nous n'entreprendrons pas de décrire la beauté poétique de l'agriculture. Ce n'est pas mépris pour la poésie dont le charme opère parfois sur les natures les plus frustes et sur les esprits les plus pratiques. Cependant dès qu'on s'applique à mettre en valeur cet élément d'un ordre très idéal l'attention se détourne et les oreilles se ferment. La poésie rurale doit opérer en silence et s'imprimer lentement dans l'âme de l'agriculteur.

Ce travail d'un ordre tout pratique doit indiquer les caractères pratiques d'un bon cultivateur.

Nous n'osons dire que le travail assidu doit figurer au premier plan. Nos agriculteurs ont la réputation d'être de rudes travailleurs et ils ne tolèrent guère qu'on leur reproche de la négligence ou de la paresse. Néanmoins ne bénéficient-ils pas de la réputation justement acquise par leurs devanciers ceux d'une génération ou deux plus vieille que la nôtre? Nos pères et nos grand-pères ont héroïquement peiné sur la hache et la charrue pour défricher leurs terres neuves et dans la majorité des cas ils ont réussi à élever de grosses familles et à s'assurer une rente suffisante pour leurs vieux jours. Ce n'est pas eux qui auraient songé "aux pensions de vieillesse". Personne ne nierait que la génération actuelle travaille beaucoup moins et dans des conditions bien meilleures.

Nous causions dernièrement avec un cultivateur aisé plein de bon-humeur.

— Que dites-vous de la crise?

— Moi, je ne m'aperçois guère de la crise. On fait moins d'argent que durant la guerre, mais quand on se remue on vit. Pour moi j'élève ma famille et ma femme est presque toujours sous les soins du médecin. Mes enfants ne m'aident pas et j'ai un employé à cœur d'année. Je fais vivre mon vieux père et ma vieille mère et je boucle tous les ans avec un surplus de quelques centaines de piastres.

— Mais, comment faites-vous?

— D'abord, je me lève, le matin.

— A quelle heure?

— A quatre heures, l'hiver comme l'été.

— Mais, c'est héroïque cela!

— Pas autant que vous le pensez. Il faut d'abord commencer par se coucher le soir. A huit heures et demie, je suis au lit. De huit heures et demie à quatre heures, j'ai le temps de faire une bonne nuit. Mon engagé fait comme moi. Le train se fait avant le déjeuner. A sept heures au plus tard je suis à l'ouvrage. Le soir on finit pas trop tard. Chez les "habitants" ce sont les avant-midi qui comptent. Les après-midi c'est toujours moins bon.

Et nous pensions en nous-mêmes: "Cette énergie déployée pour un lever aussi matinal rejaillit sur toutes les activités du jour et de la vie."

— Un tel, que son père a bien établi.

— C'est pas bon, ça ne se lève pas.

— Un tel, qui a hérité de plusieurs milliers de piastres?

— Il va tout manger, il ne se lève pas lui non plus. L'autre jour, je partais pour le bois, c'était durant l'hiver et il se levait. Ses vaches auraient dû avoir mangée deux heures plus tôt. Aussi, ce printemps, il les lèvera par la queue. Non, un homme qui ne se lève pas, ça ne peut pas réussir. On n'est pas des employés du gouvernement, nous autres, ni des millionnaires pour changer la nuit de place. Il faut se coucher pour pouvoir se lever.

— Tout de même ce n'est pas tout de se lever.

— Oh! il faut calculer.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire qu'il faut faire ce qui paie et ne pas faire ce qui ne paie pas. Pour cela, il faut calculer. Par exemple, ça, ne paie pas de faire du foin pour le vendre. Moi, j'en fais pour mes animaux et j'en ai plein mon étable. Je les hiverne en bon ordre; j'engraisse quelques boeufs et mes vaches donnent du lait onze mois par année. Je les fais vèler à bonne heure pour vendre les veaux plus cher. Dans les mois d'avril et mai, les veaux, ça se donne. Avec un bon troupeau de vaches je puis garder un bon nombre de porcs. Ça ne coûte pas cher pour les engraisser et de plus, j'en fournis à bien des cultivateurs qui ne peuvent pas en produire. C'est bien facile pourtant. Moi, j'ai des "petits cochons" à vendre presque tous les mois de l'année. Je ne suis pas un savant, mais je m'applique à produire à temps pour que ça paye. Pour cela il faut calculer. Sur nos terres pauvres, il faut mettre de l'engrais et le meilleur c'est notre engrais d'étable. Avec ça, ça pousse.

— Tenez-vous vos comptes?

Pour ça, oui, autrement on ne voit pas où l'on va. Il faut savoir ce qui entre et savoir ce qui sort. Parfois sans qu'on s'en aperçoive, il se fait des fissures qui coûtent cher.

— Gardez-vous des moutons?

C'est nécessaire par ici. Il y a bien de la perte sur nos terres. On met les moutons là avec un coin de bon "pacage" puis du bois aussi. Les moutons grugent partout, dans le bon, dans le moins bon et jusque dans le bois. L'automne, ils sont gras et je n'ai pas peur de les présenter aux expositions. De plus, je fais travailler ma laine pour les bas, et

les "couvertes" de lit. Chez les cultivateurs, il faut tout ramasser, voyez-vous.

— Avez-vous une automobile?

Non. Je n'ai pas besoin d'automobile. D'abord, il faut que je garde des chevaux. Une automobile, oui, ça mangerait, ça me ferait perdre du temps et cela ne me rapporterait rien. Les gens qui ont à voyager, les riches qui ont le temps de se promener peuvent avoir des "autos". Mes chevaux me suffisent à moi. Si l'on n'avait qu'à l'acheter, ça passe encore, mais ça coûte cher pour entretenir, puis ce n'est pas de durée. Une automobile, ça serait pour le plaisir; je n'ai pas le moyen de me payer ces plaisirs-là, d'ailleurs je n'ai pas le temps. Il y en a bien trop par ici qui en ont et qui ne devraient pas en avoir. Un tel... un tel... un tel... ça vivait bien, il y a quelques années; ça prêtait de l'argent. Aujourd'hui ça vit juste et si ça continue, ça pourra plus vivre. Les automobiles aujourd'hui, c'est la ruine du monde. C'est une belle invention, mais je ne sais pas quel diable a mis dans la tête des gens que tout le monde pouvait en avoir. Si je m'achetais une automobile, ça serait un petit camion pour mes voyages nécessaires et encore je ne crois pas que ça serait payant. En tout cas, je ne comprends pas les "habitants" qui hypothèquent leur terre pour s'acheter une automobile de promenade. Nos chevaux nous suffisent bien pour aller à la messe le dimanche et même pour aller voir les parents à la paroisse voisine. Quand on a un long voyage à faire, ça coûte encore moins cher de se faire conduire que de garder un auto, on n'en a pas tant à faire.

— Comment cultivez-vous votre terre? Labourez-vous dans le chaume?

— Voici ma Méthode. Je laboure toute ma terre tous les quatre ou cinq ans. Jamais je ne laboure dans le chaume; ça coûte trop cher d'engrais. Ma terre est divisée par morceaux. A tour de rôle ces morceaux sont un "pacage", en grain, en foin. Quand il y a des mauvaises herbes, je fais pacager deux ans. Quand la graine de trèfle et le mil est bien prise, je laisserai deux ans en foin. Mais jamais je ne sème deux années de suite au même endroit.

— Pour cela, il vous faut des clôtures?

— Des clôtures j'en ai partout sur ma terre, jusque dans le bois pour bien tenir mes moutons.

— Vous ne parlez pas de votre poulailler.

Ça manque chez moi. Mais pour un homme qui veut s'occuper, il y a de l'argent à faire avec les poules. Moi, j'ai toujours négligé ça.

— Travaillez-vous dans les chemins?

— Moi, j'ai gagné de l'argent dans les chemins. Quand on les a construits, à 50%, ça me payait pas beaucoup, mais au moins "je ne sortais pas d'argent". A présent qu'ils sont faits, le gouvernement les entretient et je trouve le moyen de me faire tous les ans une centaine de piastres en moyenne. C'est pas beaucoup, mais ce n'est pas méchant à ramasser.

— Votre terre s'égoutte bien?

— Ma terre, c'est comme les autres, ça ne pousse pas quand l'eau baigne le sol. Je fais des rigoles et des fossés au besoin et je les tiens en bon ordre.

— C'est de l'ouvrage ça.

— OUI, c'est de l'ouvrage, mais quand on se lève le matin, on en fait de l'ouvrage et le soir on peut finir pas trop tard. Puis l'on n'est pas trop fatigué.

GEORGES-M. BILODEAU, ptre.

Missionnaire-Colonisateur.

49 St-Joachim,
Québec.

COMMENT UN MAIRE AVALA UN ANE

Le maire d'une commune entièrement protestante de Drôme, se croyant assez fort pour empêcher la reconstruction de l'église de son village, jura en présence de son Conseil qu'il saurait bien l'empêcher. "Si jamais on y arrive tandis que je suis maire, dit-il, je m'engage à manger un âne et son bât!" Si l'église s'est bâtie, assurément ce ne fut pas sa faute: procès verbeaux, dénonciations calomnieuses, courses au parquet, garde gendarmes, comparutions devant le procureur, tout fut mis en oeuvre par cet énergumène. Enfin, le jour de la bénédiction de la nouvelle église arriva et Mgr Lyonnet, évêque de Valence, voulut bien présider la cérémonie. Le maire enrageait,

vouait les catholiques à tous les diables de l'enfer. Monseigneur qui connaissait l'engagement imprudent du maire, avait eu l'ingénieuse pensée d'apporter un petit âne, mais en sucre; il le fit porter chez le maire avec ce billet:

"Monsieur le Maire, le premier magistrat d'une commune ne saurait manquer à sa parole. Vous vous êtes engagé à manger un âne; je vous l'envoie, veuillez l'accepter, le repas sera doux, la digestion facile et votre honneur sera sauvé."

-I-P. P.

Evêque de Valence.

RECITS DE CHASSE

Lui.—Lorsque j'étais dans le désert, un jour j'ai vu un lion et je lui ai coupé la queue.

Elle.—Pourquoi ne lui as-tu pas coupé la tête?

Lui.—Parce que la tête, on la lui avait déjà coupée...

FLEURS VIVACES DE PLEINE TERRE

Notes des fermes expérimentales

Les fleurs vivaces de pleine terre sont très utiles pour l'embellissement des abords de la maison. Elles viennent bien dans tout sol profond, bien égoutté et raisonnablement riche; elles exigent moins de soins que les plantes annuelles. Il faut appliquer du fumier et l'entourer à la bêche tous les printemps, après que les plantes ont bien pris racine. Il est bon également de les recouvrir de 3 à 4 pouces de paille, de feuilles, ou de rameaux, dès que la terre gèle en automne. Cette précaution peut n'être pas nécessaire dans les endroits bien ombragés, ou lorsque le sol est bien recouvert de neige en hiver, mais elle est toujours sage cependant. On peut, par une sélection judicieuse, avoir une floraison presque continue, à partir du commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

Lorsque l'on choisit des fleurs vivaces pour la plantation dans l'Est du Canada il vaut beaucoup mieux ne prendre que celles qui ont fait preuve d'une résistance suffisante. Un bon nombre de fleurs ont été à l'essai en ces derniers vingt ans à la Station expérimentale de Charlottetown. Voici les plus utiles arrangées suivant la date de floraison: *Arabis alpina*, dicentre remarquable, ancolie; les variétés suivantes d'iris; ambassadeur, Afterglow, Cursader, Lent. A William et Opera; gant de Notre Dame (Digitale), oeillet de poète, ces deux dernières sont plutôt des bisannuelles; hybrides de pyrethrum; dictamnus; pivoine commune (*Paeony officinalis*); pavot d'orient; pivoine de chine, variétés Festiva Maxima, Mons. Jules Elie et Félix Crousse; lis, Royal et tigré; pied d'alouette; casque de Vénus; spirée ulmaire à fleur pleine et venusta; phlox, Miss Lingard, Selma, Antonin Mercie, Elizabeth Campbell, Gruppen Konigen et Rynstrom; hybrides d'hélianthes (soleils) rudbeckie lacinée; véronique en épis; et aster vivace.

Voici d'autres variétés de fleurs qui viennent bien dans un ombrage partiel mais qui ne devraient jamais être plantées si près des arbres et des arbrisseaux qu'elles soient exposées à souffrir d'un manque d'humidité: *myosotis*, dicentre remarquable, muguet, digi-

La créature humaine n'est qu'un jouet fragile entre les mains d'un pouvoir supérieur; elle est poussée là où elle doit aller sans que jamais le jour d'aujourd'hui puisse prévoir le lendemain.

La femme est une fleur.

Et la rose est sa soeur;

Et l'homme, épris des deux les cueille avec ardeur;

La rose blesse au doigt, la femme blesse au coeur.

Imposantes funérailles de M. Théophile Lacourse, à Maskinongé

Le 24 mars dernier s'éteignait dans la paix du Seigneur, après une longue maladie soufferte avec la plus sublimé résignation et muni de tous les secours de notre sainte religion, M. Théophile Lacourse âgé de 56 ans et 3 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse née Eugénie Chrétien, deux fils Louis Jules et Paul Henri, quatre filles Mme Lucien L'Heureux, (Florence) Colombe, Simone et Marie, un frère, M. Rémi Lacourse de Montréal. Les funérailles eurent lieu le 27 mars au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rosemont Masson professeur au Séminaire des Trois-Rivières, cousin du défunt et le service funèbre fut chanté par Monseigneur Béland, chapelain du couvent de Maskinongé. Au choeur on remarquait M. l'abbé Dionis Gélinas, curé de Maskinongé, M. l'abbé Charlemagne L'Heureux, vicaire à Ste-Geneviève de Batiscan, et M. l'abbé Rosemont Masson du Séminaire des Trois-Rivières.

La chorale de Maskinongé rendit très bien la messe des morts sous la direction de M. l'abbé Joseph Mongran vicaire de Louiseville et de M. Ephrem Dugas, maître de chant de Maskinongé. On remarquait au choeur de chant: M. l'abbé Henri Rivard vicaire de St-Maurice, M. l'abbé Claude grain, vicaire de Louiseville et de M. J.-A.-A. Lemire, notaire, M. P.-E. Casaubon, M. Joseph Paquin, M. J.-A. Bélanger, M. Léopold Dugas, M. Sylvio St-Onge, M. Denis Dupuis, Joseph L. Lafrenière et M. Joseph Desjarlais touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Gaspard Lafrenière, P.-E. Casaubon, Philias Boucher, Romuald Grenier, Médard Lafrenière et Pierre Dacloourt.

Le deuil était conduit par le Dr L. Tho. Caron de Maskinongé. Dans le cortège on remarquait M. Hormidas Branchaud, directeur son frère, M. Rémi Lacourse, ses fils Louis-Jules et Paul-Henri, ses filles, Mme Lucien L'Heureux, (Florence) Colombe, Simone et Marie. Ses beaux frères, M. Jrgel Lebeau, de Shawinigan, M. Adélarde Lemire de Maskinongé et M. Arthur Chrétien de Ste-Ursule; ses neveux: M. Edouard Caron, de Shawinigan, M. Roméo Brousseau de Maskinongé, M. Gratien et Rolland Lemire de Maskinongé, ses nièces: Melles Gabrielle Lebeau de Shawinigan, Gabrielle Lemire et Mme Roméo Brousseau de Maskinongé, ses cousins: M. Théophile et Arthur Bastien, Joseph Masson de St-Justin, M. Joseph Lacourse de St-Jean, M. Roméus Savoie de St-Barthélemy, M. Napoléon et Joseph Clément de Maskinongé; ses cousines: Mme Jos. Lafrenière de Montréal; Mmes Isaïe Marchand Ont; Mme Joseph Lacourse de St-Jean, Jos. Masson de St-Justin et Joseph Lafrenière de Montréal. La quête fut faite par MM. W. B. Lafrenière et M. Adélarde Foucault.

Assistaient aux funérailles: Les Rvdes soeurs des S.S. N.N. de Jésus et de Marie avec leurs élèves du couvent de Maskinongé; les Chevaliers de Colomb étaient représentés par M. Ephrem Lesage et M. Omer Rinfret, M. Fabrice L'Heureux, Mlles Yvette et Thérèse Grenier, M. Odilon Rinfret, M. et Mme Edouard Fréchette, MM. et Mmes Napoléon Pratte, Héloïde Dupuis, M. Edouard Paquin, Mme Gaspard Lafrenière, Mmes Pierre Lemire, J.-E. Savoie, I. Savoie Mde L. Lamarche, Mme Médard Lafrenière, Melles Yvonne et Eva Boucher, Melles Germaine et Claire Paquin, Estelle Paquin, M. et Mme Wilbrod Lemire, M. Noé Plante, M. et Mme Chs.-Edouard Déziel, Mme Louis Landry, Melles Marie Berthe, Marthe, Landry, Mme Jos. Desjarlais, M. et Mme Philias Gagnon de Ste-Ursule, M. Honoré Gaboury, Melles Yvonne et Alexandra Savoie de St-Marthélemy, Mlle Germaine Lafrenière, Mlle Juliette Lemire, MM. Léo et Paul Emile Lafrenière, M. et Mme Alfred St-Onge, Melles Rose-Blanche et Jeanne-d'Arc St-Onge, Mme Donat Guinard, Melles M. Ange et Cécile Guinard Mme Joseph Guinard de Louiseville,

Mme Ed. Bellemare, M. et Mme Adélarde Ayotte, Mme Augustin Cloutier, M. Olivier Croisette, M. et Mme Henri Vertefeuille, M. et Mme Aimé Lemire, M. et Mme J.-O. Déziel, M. et Mme Jos. Desaulniers, M. et Mme Louis Bergeron, M. Honorius Bastien, Trois-Rivières, Oliviant Doucet, Joseph Comtois, Louis-Jules Béland, Henri Paul Lebrun, M. Jérôme Baril, Melle Thérèse Lebrun, Marguerite Lemire, M. Rose Carufel, Bernadette Béland, M. Jean-Marie Vincent, Honora Paquin, M. David et Stanislas Gaboury, M. et Mme Donat Clément, M. et Mme Gaspard Guinard, M. et Mme Gaspard Dupuis, M. et Mme Hormidas Bruneault, etc.

Bouquets spirituels: Les élèves de 1er Classe du Couv. de Maskinongé, M. et Mme J.-E. Loranger, M. J.-Julien Lafrenière, famille Joseph Rainville, Georges Etienne Lemyre, Georges-Henri Rémillard, F.-X. Béland, J. Emile Gaboury, famille P.-E. Casaubon, famille Adélarde Lemyre, Melle Thérèse Caron, famille Edgard Tremblay famille Urgel Lebeau, famille Ludger Fortin.

Sympathies: J.-A.-A. Lemire, notaire, Arthur Champagne, famille Jos.-S. de Carufel, M. et Mme J.-L. Clément, famille H. Branchaud, Mme Xavier Morin, famille Ernest Beauhieu, J.-E. Savoie, Jos. Lamarche, J.-I. Savoie, famille L. N. Roy, Yamachiche, Alexandre Doucet, Arméus Bastien, famille J.-P. Destroismaisons, Mme Paquet et sa famille, Shawinigan, M. et Mme Paul Baril St-Justin, M. et Mme J.-O. Lessard Ste-Ursule,

famille Gaspard Lafrenière, Maskinongé, M. et Mme Antonin Laurendeau, Mme Ed. Bellemare, famille F.-C. Gravel, M. et Mme Chs.-Ed Déziel, famille Odilon Rinfret, M. et Mme André Mercure, Ste-Tite, M. et Mme Nap. Cloutier, Ste-Tite, Melles Marie et Bernadette Lacourse, Grand'Mère, Maurice et Paul Guinard Louiseville, M. et Mme Philias Gagnon, St-Justin, M. et Mme Alphonse Dupuis, M. et Mme Clovis et Melle Caron, famille Pierre Dalcourt, famille Jos. Masson, famille Pierre Casaubon, St-Justin, Melle Julia Rainville, famille Alfred St-Onge, Mme et Melle Cloutier, famille Jos. Lupien, famille Roméus Savoie, M. et Mme Narcisse Bastien, M. et Mme Philippe Baril, Ste-Ursule, M. et Mme Alfred Gagnon, M. et Mme Irénée Gagnon, famille Gaspard Dupuis, famille Ed. Bernier, M. et Mme Ernest Lessard, Lebrun et Frères, Melle Noella Barrette, Berthierville, famille Nap. S. de Carufel Maskinongé, Melle Clara Paquet, M. et Mme F.-X. Desjarlais, Melle Yvette Lemire, famille Magloire Dumontier, M. et Mme Wilfrid Lambert, famille Victor Brousseau, M. et Mme Ed. Picotte, famille Jos Déziel, Mlle Aurélie Lafrenière, Garde Panneton, Trois-Rivières, Melles Lambert, Maskinongé, famille J. O. Béland, Montréal, M. et Mme J.-A. Jauvin St-Joseph d'Alma, les religieuses et les élèves du pensionnat de Maskinongé, M. Charles Déry et Angelbert Déry, Jos.

O. Croisette, famille Elie Lemire, famille Ed. Fréchette, M. et Mme Wilbrod Lemire, Mme Onésiphore Dupuis, M. et Mme Doria Boucher, M. et Mme J.-A. Vouigny, Melle Laura Villeneuve, famille J.-O. Croisette, Antoine Rinfret, Mlle M.-Claire Beaulieu, Mme Louis Landry, famille Philias Boucher, M. et Mem I. Sabourin Jonquière, M. et Mme L. P. Jauvin, M. Arthur Giguère, M. F. X. A. Bélanger, famille Pierre Lemire, M. Ephrem Saucier, M. et Mme Omer Déziel, famille J.-O. Déziel, Arthur Baril, ffs, Iréné Gagnon Ste-Ursule, M. et Mme Roméus Rainville, Melle Simone Gaucher, M. Urbain Béland, famille W. B. Lafrenière, M. Edouard Wolfe, M. et Mme A. Bergeron, Ste-Elizabeth, M. et Mme J.-O. Lafrenière, Melles Fleurette et Anita Bellemare, famille Denis Bareil, J. O. Giguère Louiseville, M. et Mme J. O. Paquin, famille Romuald Grenier, Sylfus Marchand, famille Ed. Paquin, famille J.-C. Gagnon, Mlle Thérèse Labelle, Cécile Caron, M. et Mme Denis Trempe, Maskinongé, O. Fortin, lac St-Jean.

Lettres Sympathies: Notaire J.-A. Barrette, M. P., Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières, Hôpital Sanatorium Cook, M. et Mme Herménégilde Bastien, M. Elói Caron, Jeannette Marcell, Ott. Miles Estelle Paquin, Rollande Grenier, Cécile Saucier, Suzanne Desaulniers, Gabrielle Rainville, Olivette Lebrun, Jeanne Gaboury, Cécile St-Cyr, Georgianna Gagnon, Madeleine Paquin, Maria Lemire.

Offrandes de Messes: M. Urgel Le-

beau, l'abbé Charlemagne L'Heureux, Un groupe d'amis de Maskinongé, Gracia Bastien Chevaliers de Colomb de Louiseville et Maskinongé, famille Paul Buisson, Québec, M. et Mme Rosemont Caron, famille Roméo Marcil Ottawa.

Télégramme: Notaire P.-L. Casaubon.

DES BOEUFs AVEC DES LUNETTES

Un voyageur qui vient de parcourir la Russie, rapporte que, dans certaines provinces, les boeufs portent des lunettes.

Des troupeaux de bétail de milliers de têtes, boeufs et vaches, se rencontrent dans les plaines couvertes de neige, et chaque bête possède une paire de grosses lunettes bleues pour les protéger contre l'ophtalmie que provoque chez elle la réverbération de la neige.

C'est un spectacle des plus bizarres, raconte le voyageur, que de voir tous ces ruminants marcher gravement affublés de ces énormes lunettes bleues.

"c'est L'HEURE de la Frontenac

Frontenac Export Ale

LE MOIS DE MARIE

*C'est le mois de Marie
C'est le mois le plus beau...*

C'est ainsi que nous saluons chaque printemps le retour du beau mois de mai, le mois de la Sainte Vierge. Nous rêvons fleurs et parfums; nous avons hâte que tout renaissse autour de nous; mais il faut bien l'avouer, nous sommes souvent déçus du côté de dame nature. L'aquillon souffle plus souvent que le doux zéphir et les décorations offertes à la Reine du ciel sont plutôt l'oeuvre des fleuristes que la moisson de nos parterres.

Mais qu'importent à nos coeurs ces retards! Un soleil plus vivifiant nous réchauffe, une espérance plus douce nous soulève; c'est le mois de Marie, le mois des douces réunions au pied de son autel, des pieux chants célébrant ses louanges, des lectures ou des instructions remémorant ses gloires et ses vertus; c'est en un mot la fête du coeur et un doux renouvellement dans la piété mariale.

Toutefois la dévotion à l'égard de la Sainte-Vierge, comme toutes les choses humaines, est sujette à des vicissitudes; elle peut grandir et se dilater, elle peut aussi s'affaiblir et dépérir. Quelles sont actuellement les dispositions de vos âmes à l'égard de Marie? Peut-être que sans l'oublier tout à fait, son souvenir est moins vivace et son culte plus languissant; venez alors prier devant son autel, faites bien le mois de Marie, et vous sentirez renaître dans vos coeurs les pieux sentiments d'autrefois.

Rappelons un peu ce qu'est Marie pour nous. Marie est d'abord une reine qui règne au plus haut des cieux, et qui étend sa souveraineté d'amour aussi loin que s'étend la puissance dominatrice de son Divin Fils. Elle est une souveraine de gloire; elle est surtout une reine de bonté et de miséricorde: "Salve Regina, Mater misericordiae".

Des hommages immenses, incessants, universels s'élèvent vers son trône comme un encens, d'ineffable odeur, et en retour, Elle ne se lasse pas de répandre ses dons, de protéger l'Eglise et de bénir ses enfants de la terre.

Pour nous secourir et nous protéger Elle est toute-puissante, et il fait bon de recueillir sur cette vérité consolante quelques-unes des affirmations des docteurs de l'Eglise.

"Marie a été choisie de toute éternité, dit S. Jean Chrysostôme, pour être la Mère de Dieu, afin de sauver par sa miséricorde ceux à qui son Fils, en rigueur de justice, ne peut faire grâce. Ne vous semble-t-il pas singulier voir une espèce de combat entre le Fils et la Mère! Le Fils veut frapper et la Mère arrête ses coups; le Fils veut perdre et la Mère veut sauver. A qui donc dans cette lutte restera la victoire? Pauvres mortels, réjouissons-nous! C'est Marie qui triomphera par la défense que le Fils a pour la Mère". "C'est avec raison, dit S. Bernard, que l'on croit que Marie ouvre les trésors de la bonté divine à qui Elle veut, quand Elle veut et comme Elle veut. Le Fils tout-puissant a rendu la Mère toute-puissante".

Toute-Puissance suppliante, a-t-on dit de Marie. La raison de cette puissance sur le coeur de Dieu vient d'abord de son éminente sainteté. Si les saints nous protègent, n'est-ce pas par le crédit que leurs vertus leur ont acquis sur le coeur de Dieu? Marie sera donc à ce titre plus puissante que tous les saints ensemble.

Marie est toute-puissante encore parce qu'elle est Mère des hommes. L'histoire sacrée aussi bien que l'expérience atteste que Dieu n'a jamais pu être insensible aux prières des mères. Agar dans le désert, ne voulant point voir mourir son enfant, crie sa détresse au Dieu tout-puissant, et immédiatement Dieu ouvre une source dans le sable du désert pour étancher la soif du petit moribond et le sauver de la mort. La veuve de Naïm arrête par ses sanglots la marche du prophète de Nazareth et son fils qui est porté en terre lui est rendu par la Puissance Divine émue de compassion. Que ne pourra donc pas pour nous la Très Sainte Vierge que Jésus mourant a constituée Mère de tous les vivants, surtout des chrétiens, et à qui Il a fait un coeur si tendre et si dévoué pour les hommes, que tout l'amour réuni de toutes les mères n'est rien en comparaison du sien?

Mais bien plus puissante encore est Marie à titre de Mère de Dieu; car la reine devant jouir des mêmes privilèges que le roi, le Seigneur a placé toute l'Eglise, non seulement sous le patronage, mais sous le domaine de Marie.

Honorer la Sainte Vierge comme reine et protectrice, tel sera donc l'objet premier de notre culte pendant ce mois. Cependant notre piété doit avoir un sens plus intime. Elle doit tenter d'émouvoir jusqu'aux dernières fibres de notre pauvre coeur et le jeter tout palpitant d'amour au pied du trône de Marie, notre bonne Mère. Une piété qui ne tendrait pas à l'amour vrai, à l'amour qui se donne et veut se dépenser, ne serait qu'une piété de surface.

Comprenons donc ce qu'il y a de la part de Marie de bonté, de tendresse et de dévouement dans ce titre de mère.

Rappelons-nous les mille sacrifices, l'immolation quotidienne, le dévouement infatigable que fait surgir à la pensée le seul nom de cette créature sublime, une mère.

Marie est tout cela, et je pourrais presque dire infiniment plus que cela! Non seulement Elle reçut de Dieu une nature plus pure, plus délicate et plus sensible que toutes les autres mères, mais Dieu lui donna en partage la bonté et la miséricorde avec en plus, dans les replis de son coeur déjà si riche, une parcelle même de charité divine.

Ce coeur si bon, si aimant de notre Mère du ciel, nous ne pourrions l'honorer dignement que par l'amour et le dévouement, et c'en sera déjà une première marque que de venir chaque soir au pied de son autel. Mais il faudra autre chose encore, car Marie nous montrera Jésus, Elle

nous montrera la croix, et il faudra pour mériter son amour ressembler à Jésus. Peut-être l'a-t-on oublié un peu, sous l'emprise de cette vie fiévreuse qu'est la nôtre, fait de bruit et de mouvement bien plus que de réflexion.

Il faudra donc en revenant au bon sens et à la réflexion, revenir en même temps à la pratique simple, calme et habituelle des vertus chrétiennes.

En nous gardant le temps de penser, il faudra prendre aussi celui de servir véritablement nos intérêts spirituels, et laisser à notre coeur la liberté de monter plus haut vers Dieu et vers Marie.

J.-A. DEMERS, prêtre,
Curé de Sainte-Eulalie.

Annales de la Tour des Martyrs.

Description de la personne de Jésus-Christ

Les gouverneurs romains ayant coutume d'informer le sénat et le peuple des choses remarquables qui arrivaient dans leurs provinces respectives, sous le règne de Tibère, le gouverneur Publius Lentulus écrivit la lettre suivante:

"Père Conscrits:—Il a paru de nos jours un homme de grande vertu nommé Jésus-Christ qui vit encore parmi nous, que les gentils appellent un prophète de la vérité, mais que ses disciples appellent le fils de Dieu; Il ressuscite les morts, il guérit toutes sortes de maladies.

"C'est un homme de stature haute et agréable et d'une contenance pleine de dignité, capable d'inspirer l'amour et le respect à ceux qui le regardent.

"Ses cheveux sont d'une couleur de noisette, dans leur longueur, et unis jusqu'aux oreilles; de là, en descendant, ils sont d'une couleur plus claire, un peu frisés et flottant sur ses épaules. Sur le devant, ils sont coupés et séparés à la façon des Nazaréens. Son front est ouvert et bien fait, son visage sans tache ni ride, embelli d'un coloris agréable; son nez et sa bouche sont d'une proportion exacte; sa barbe est épaisse, de la couleur de ses cheveux non pas très longue mais fourchée.

"Ses regards sont doux ses yeux gris, brillants et vifs.

"Il est terrible dans le reproche, courtois dans l'avis, sage et modeste dans le discours, bien fait dans les proportions de son corps.

"Personne ne la vu rire, mais plusieurs l'ont vu pleurer. "Il surpasse en beauté tous les enfants des hommes".

La façon de donner...

Il y avait une fois un homme d'affaires riche qui fit dans son testament un legs étrange. Il laissait un parc à la ville dans laquelle il avait vécu, à la condition que le maire de la ville paie chaque année à ses héritiers "une rose rouge au mois de juin".

Ainsi, chaque mois de juin, il y a dans cette ville une cérémonie unique. Les habitants de la ville se réunissent à l'hôtel de ville. Il y a de la musique et des discours, et le maire paie le loyer du parc — une rose rouge. Depuis trois générations, cette cérémonie a eu lieu chaque année et toute la ville en a été humanisée et anoblée. C'est un exemple de ce que l'on pourrait appeler l'efficacité des sentiments les plus beaux.

Parfois, on demande: "Un banquier peut-il avoir un coeur?" Pourquoi pas?

Il n'y a aucune raison sérieuse pour qu'un banquier ait les manières et le tempérament d'un veilleur de nuit. Il peut être prudent sans être soupçonneux. Il peut montrer de la sympathie sans être crédule. Il peut être cordial sans cesser d'être prévoyant.

Il est regrettable que tant de banquiers prennent une attitude distante et soupçonneuse. Ils s'enferment comme ils enferment leur argent. Ils vous donnent une impression d'hostilité latente. Ils n'attirent pas, ils sont négatifs.

Dans une assemblée, la différence entre un médecin et un banquier est toujours visible. On dirait que le médecin est encore à côté d'un lit. Il est suave, apaisant et semble prêt à sympathiser. Mais le banquier a l'air d'être dans un tribunal. Il est froid, digne!

C'est très naturel, le banquier ayant la garde de fortes sommes d'argent appartenant à des tiers. Il a une responsabilité beaucoup plus lourde que la plupart des hommes d'affaires.

LA SOEUR HENRIETTE

Elle n'avait pas froid aux yeux la bonne soeur Henriette. Douce comme un ange... elle s'en allait d'une table à une autre, courant à tous les pauvres malades... ayant une bonne parole pour chacun d'eux...

Mais, quand il fallait, elle savait lever la tête... dire sa façon de penser, et sans détours encore... Les médecins le savaient... on l'aimait bien du reste... à cause de sa franche bonhomie.

Depuis quelques années, elle desservait l'hôpital de...

Un jour, le docteur Chapelle, l'un des médecins traitants, l'accosta d'un ton bourru:

— Ma soeur, je voudrais visiter la salle Jean et la salle Jacques.

— Docteur, pourquoi ne dites-vous pas la salle St-Jean et la salle St-Jacques?

— Ma soeur, je n'aime pas les saints.

La bonne soeur ne dit rien... mais à voir briller ses yeux et ses lèvres se pincer dans un demi-sourire... on sentait qu'elle avait son idée.

Elle conduisit le médecin dans les deux salles indiquées.

La visite terminée, elle le précéda pour ouvrir la porte.

— Bonjour, ma soeur, dit le docteur en s'en allant.

— Bonjour, Monsieur Pelle, dit la soeur, d'une voix éclatante.

— Monsieur Pelle!... Mais je ne me nomme pas Pelle, je me nomme Chapelle!...

— Docteur, répondit la soeur, je n'aime pas les chats!...

Il est une petite bonté si légère qu'elle flotte à la surface de toute chose: on la nomme la politesse.

JOUBERT.

L. J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a Laviolette, TROIS-RIVIERES.

58 Royale, — Trois-Rivières
Tél. 1425.

Dr ROCH HEBERT

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

Spécialiste de l'Hôpital Cooke
Spécialiste à l'Hôpital St-Joseph.

Consultations:

9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Examen de la vue et lunetterie

Téléphone 678.

Dr Maurice Caron,

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale Maladies des femmes, Maladies des voies urinaires, Traitements électriques.

Heures de consultations: de 11 à 12, 2 à 5 et de 7 à 8.30 p. m.

6, rue Ste-Julie, TROIS-RIVIERES.

Examen gratuit de la Vue

LUNETTE SIMPLES ET A DOUBLE Foyer

MONTURES A LA DERNIERE MODE
TRAITEMENT A L'ELECTRICITE
DIATHERMIE, AUTO-CONDENSATION

LAMPE INFRA-ROUGE ET LAMPE ULTRA-VIOLET

Dr Jos Comtois,

ST-BARTHELEMI, .. — P. Q.

Dr Olivier R. Lafèche

Médecin Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne

Inspecteur des maladies contagieuses.
LOUISEVILLE, QUE.

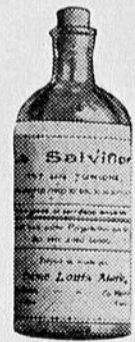
LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE,
SAINT-JUSTIN,
Co. Maskinongé, P. Q.



Boucles... Bouclettes et Bouclements!

Bouclant la boucle, le boucleur Boucle fortement sa ceinture; Bouclant la boucle, le coiffeur Donne du charme à sa coiffure Avec un "Kiondule" Qui boucle et qui ondule, L'art, dans le bouclement, N'est plus qu'amusement.



Pour cheveux longs et courts

Un seul "KIONDULE" appareil suffit pour se faire des boucles et des ondulations à l'infini... simple, pratique...

Envoi rapide sur réception de 50 cents à "KIONDULE" 8642 rue Drolet à Montréal

Les gouverneurs français et les intendants

Par Auguste Desilets

Les historiens de la Nouvelle-France n'ont pas toujours été d'accord en appréciant la conduite et la valeur politique des représentants du roi, qui se sont succédé en Canada, sous la domination française.

Quoi qu'il en soit, l'histoire impartiale démontre à l'évidence que la plupart des gouverneurs et des intendants, de 1608 à 1760, avaient été choisis avec soin et qu'ils justifiaient, par de hautes qualités administratives ou de nobles ambitions patriotiques, la confiance mise en eux par les souverains de France et leurs ministres.

On peut bien déplorer la faiblesse d'un marquis de Lauzon, l'opiniâtreté d'un baron d'Avagour, l'avarice et l'intransigeance d'un Jonquière et d'un Duquesne; il n'en reste pas moins vrai que les dix-neuf gouverneurs du régime français ont accompli, à tour de rôle, des oeuvres utiles à la colonie naissante et qu'ils ont étendu le prestige de la France et la foi catholique par tout le Nouveau-Monde.

Les innombrables difficultés que présentaient, à cette époque, la navigation, le ravitaillement, l'hivernage, la défense des territoires conquis; la constante opposition des indigènes à toute entreprise sérieuse de civilisation; l'hostilité sournoise d'un voisin ombrageux et accapareur, tout contribuait à rendre périlleuse la mission des dirigeants français en ce pays, depuis la fondation de Québec jusqu'à la conquête.

Or, les gouverneurs, et leurs intendants, sauf de la Jonquière et le funeste Bigot, ont laissé des témoignages irrécusables d'un héroïque dévouement aux intérêts de la mère-patrie. Aussi leur souvenir demeure-t-il impérissable parmi nous. Québec, Montréal et Trois-Rivières ont su graver dans le bronze et le marbre les hauts faits de leurs règnes. Et la Province de Québec tout entière, fidèle à sa devise, s'est souvenue de chacun d'eux. Plusieurs comtés, plusieurs cantons, villes et villages rappellent encore leurs grands noms, et gardent sous nos yeux, la mémoire des Champlain, des Montmagny, des Argenson, des Frontenac, comme ils rappellent les nobles traits des grands apôtres religieux, des courageux soldats et des fiers artisans de cette époque héroïque.

Une galerie complète des gouverneurs du Canada français, et des lieutenants-Gouverneurs de Québec depuis le régime anglais, figure au nombre des trésors que renferme notre château vice-royal de Spencer-Wood. Grâce à l'initiative, plutôt récente, de l'honorable Narcisse Pérodeau et de ses successeurs au poste de vice-rois, les amis de notre histoire retrouvent là la lignée des nobles figures qui ont personnifié pour nous la majesté royale, et qui ont gardé à la France d'autrefois et à la Grande-Bretagne d'aujourd'hui la loyauté intégrée de leurs meilleurs sujets.

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Premier gouverneur de la Nouvelle-France (1608-1635)

Le comte de Soissons, le prince de Condé, le duc de Montmorency, le duc de Ventadour et le cardinal Richelieu, étaient alors successivement vice-rois du Canada, Henri IV et Louis XIII régnaient en France.

Monsieur de Champlain fonda Québec en 1608; fit trois guerres victorieuses contre les sauvages Iroquois; amena au pays les religieux Récollets et Jésuites; construisit à Québec le fort Saint-Louis; établit la première famille française de laboureurs, celle de Louis Hébert, sur le cap Diamant; ouvrit les premiers registres officiels; bâtit l'église de Notre-Dame de la Recouvrance; fit instruire les sauvages alliés; inaugura les premières cultures à ferme au Cap-Tourmente; mourut le jour de Noël 1635. Fut pleuré comme le Père de la Patrie.

HUAULT DE MONTMAGNY
Deuxième gouverneur de la Nouvelle-France (1636-1648)

Le cardinal Richelieu, les ducs de Maille-Bézé et de Danville agissent comme vice-rois. Louis XIII et Louis XIV régnaient en France.

Monsieur de Montmagny est un homme droit, courageux et actif. Il fonde à Sillery la bourgade protectrice des sauvages alliés. Sous son règne s'établissent à Québec les religieuses Ursulines et Hospitalières; Ville-Marie (Montréal) est fondée en 1642; un grand traité de paix est signé aux Trois-Rivières entre les Français et les tribus sauvages des Hurons, Algonquins et Iroquois, les rivières Chaudière et Kénébec sont découvertes ainsi que le lac Saint-Jean; le fort Richelieu est bâti, puis brûlé par les Iroquois. En 1648 est fondé le conseil de Québec. Les sauvages alliés avaient dénommé M. de Montmagny le "Grand Ononchio". C'est-à-dire le "mont élevé."

D'AILLEBOUST DE MUSSEAU

Troisième gouverneur de la Nouvelle-France (1648-1651)

Le duc de Danville était vice-roi du Canada, Louis XIV régnaient glorieusement sur le trône de France.

Monsieur d'Ailleboust, qui avait amené des colons au pays, habitait déjà Montréal; nommé gouverneur en 1648, il dut faire face à d'innombrables difficultés provenant de la traite des pelleteries, de la vente des alcools et des attaques incessantes des Iroquois. Les pères missionnaires Jésuites, Daniel, de Bréboeuf et Lalemant furent martyrisés et mis à mort; les sauvages Hurons furent massacrés puis dispersés. Le couvent des Ursulines de Québec fut incendié. M. d'Ailleboust fut mis à sa retraite en 1650, s'établit au pays et y mourut.

LE MARQUIS DE LAUZON

Quatrième gouverneur de la Nouvelle-France (1651-1656)

Le duc de Danville était vice-roi du Canada, Louis XIV régnaient glo-

rieusement sur le trône de France.

Le règne du Marquis de Lauzon marque une période de lutte difficile pour le salut et le progrès de la civilisation au Canada. Les persécutions et la haine des indigènes redoublent de fureur. Cependant une communauté religieuse enseignante nouvelle est fondée à Montréal par la Soeur Marguerite Bourgeoise; c'est la Congrégation Notre-Dame, qui s'établira à Québec un peu plus tard. Les Iroquois assassinent M. Duplessis Bochard, gouverneur des Trois-Rivières en 1651. Un traité de paix signé en 1653 avec les Agniers n'a pas longue durée. Des missions religieuses sont établies chez les sauvages Onontagués. Des massacres ont lieu dans l'île d'Orléans où des Hurons (amis des Français) étaient réfugiés. Le gouverneur était faible et sans énergie. Il fut rappelé en 1656.

PIERRE DE VOYER, vicomte d'Argenson

Cinquième gouverneur de la Nouvelle-France (1658-1661)

Le duc Danville et le Marquis de Jonquière étaient alors vice-rois du Canada. Louis XIV régnaient en France.

Le règne de M. d'Argenson fut remarquable par l'arrivée du premier évêque. Mgr de Laval débarqua à Québec le 16 juin 1659 comme évêque, de Pétrée et Vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

En 1660, Dollard des Ormeaux et 16 braves se dévouèrent pour sauver la colonie. Ils furent tous massacrés, au fort du Long Sault, sur la rive gauche de l'Outaouais.

PIERRE DU BOIS, BARON D'AVAUGOUR

Sixième gouverneur de la Nouvelle-France (1661-1663)

Le Marquis de Fouquières et le Comte d'Estrées étaient vice-rois du Canada. Louis XIV régnaient en France.

M. D'Avagour était un homme loyal et brave, mais très opiniâtre. Il eut des difficultés avec l'évêque, au sujet de la traite de l'eau-de-vie, Mgr de Laval demanda son rappel.

Principaux événements de son règne: fondation du Séminaire de Québec par Mgr de Laval en 1663, et établissement du Conseil Souverain.

Avec M. d'Avagour commence la période du gouvernement royal.

M. DE SAFFRAY-MESY

Septième gouverneur de la Nouvelle-France (1663-1665)

Le Marquis de Tracy, vice-roi du Canada. Louis XIV roi de France.

M. de Mézy inaugura l'administration par le Conseil Souverain. Le premier acte du conseil fut d'établir trois cours de justice à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières.

En 1665 l'intendant Jean Talon arriva au pays avec le régiment de Carignan; 1er recensement (1665) 2,500 habitants dont 800 à Québec.

DANIEL DE REMY DE COURCELLES

Huitième gouverneur de la Nouvelle-France (1665-1672)

Le marquis de Tracy, vice-roi, Talon intendant. Louis XIV roi de France.

M. de Tracy fit construire les

fort de Sorel, de Chambly et de Sainte-Thérèse (1666); 1668 fondation du Petit Séminaire de Québec et de l'école de Saint-Joachim par Mgr de Laval.

Importation des premiers animaux chevaux et boeufs.

LOUIS DE BUADE, COMTE FRONTENAC

Nouvième gouverneur de la Nouvelle-France (1672-1682)

Marquis de Tracy et le Comte d'Estrées, vice-rois; Talon et Duchesneau, intendants. Louis XIV roi de France.

En 1674, Québec est érigé en évêché; en 1681, fondation du couvent des Récollets (Franciscains) à la Haute-Ville, Québec.

M. DE LA BARRE

Dixième gouverneur de la Nouvelle-France (1682-1685)

Marquis de Tracy, lieutenant-général; De Meulles, intendant. Louis XIV roi de France.

MARQUIS DE DENONVILLE

Onzième gouverneur de la Nouvelle-France (1685-1689)

Le comte d'Estrées, vice-roi; De Meulles, intendant, Louis XIV roi de France.

En 1688, Mgr de Saint-Valier succéda à Mgr de Laval comme deuxième évêque de Québec.

En 1689 eut lieu le massacre de Lachine; la même année, les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame viennent s'établir à Québec.

M. DE FRONTENAC (2e fois)

Douzième gouverneur de la Nouvelle-France (1689-1698)

Le comte d'Estrées vice-roi; MM. de Champigny et de Beauharnais, intendants; Louis XIV roi de France.

Expédition de l'amiral Phipps sur Québec (1690); défaite des Anglais; en mémoire de cet événement mémorable on donna à l'église de la Basse-Ville le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, en reconnaissance de la protection de la Sainte Vierge.

En 1693, fondation de l'hôpital Général de Québec par Mgr de Saint-Valier; en 1696, exploits de Madeleine de Verchères, à Verchères.

M. de Frontenac mourut à Québec en 1697; il est regardé comme le gouverneur le plus illustre qu'ait eu la Nouvelle-France et a mérité le nom de "sauveur de la Nouvelle-France."

LS-HECTOR DE CALLIERES

Treizième gouverneur de la Nouvelle-France (1698-1703)

Comte Jean d'Estrées, vice-roi; François de Beauharnais, intendant; Louis XIV, roi de France.

Un grand traité de paix fut signé à Montréal par 38 députés iroquois en 1701.

M. de Callières mourut à Québec en 1703 laissant la réputation de véritable ami du Canada.

MARQUIS DE VAUDREUIL

Quatorzième gouverneur de la Nouvelle-France (1703-1725)

Comte Victor d'Estrées, vice-roi Raudot et Bégon, intendants, Louis XIV et Louis XV régnaient en France.

Mgr de Laval meurt au Séminaire de Québec en 1708.

En 1710, prise de Port-Royal par

les Anglais; l'année suivante, nouvelle tentative des Anglais pour s'emparer de Québec, nouvelle défaite des Anglais par le naufrage de l'île-aux-Oeufs. A cette occasion on remplaça le titre de l'église de Notre-Dame de la Victoire par celui de Notre-Dame des Victoires. M. de Vaudreuil mourut à Québec après la plus heureuse et la plus longue administration.

MARQUIS DE BEAUHARNAIS

Quinzième gouverneur de la Nouvelle-France (1726-1747)

Comte d'Estrées, vice-roi; Dupuy et Hocquart, intendants, Louis XV roi de France.

Mgr de Saint-Valier mourut en 1727, à l'hôpital Général de Québec, qu'il avait fondé en 1693.

Le 3ème évêque de Québec fut Mgr de Mornay; il ne vint pas au Canada à cause de ses infirmités; Mgr Dosquet gouverna l'Eglise du Canada comme coadjuteur jusqu'en 1734 où il devint 4ème évêque titulaire. Mgr de l'Auberivière lui succéda en 1740; Il mourut en arrivant à Québec, et fut remplacé par Mgr de Pontbriand. Ce prélat est le sixième et dernier évêque de la Nouvelle-France sous la domination française. Il mourut l'année même de la capitulation de Montréal.

En 1745, prise de Louisbourg par les Anglais. C'est le prélude de la grande épopée qui commença en 1755 pour se terminer en 1760 par la capitulation de Montréal et la cession du Canada à l'Angleterre par le traité de Paris, signé en 1763.

MARQUIS DE LA GALISSONNIERE

Seizième gouverneur de la Nouvelle-France, (1747-1749)

Louis XV, roi de France, de 1715 à 1774.

Il naquit à Rochefort (Aunis) en 1693. Il remplaça temporairement le marquis de la Jonquière, qui avait été nommé gouverneur de la Nouvelle-France le 1er avril 1746, mais fut prisonnier par les Anglais à bord du "Sérieux" (10 juin 1747). Sous son administration, l'effectif de la milice fut porté à 12,000 hommes. Il s'occupa activement de faire fortifier les postes éloignés de la Nouvelle-France.

Il fut l'un des commissaires choisis pour délimiter les frontières acadiennes. Un historien l'a ainsi apprécié: "Noble désintéressé, il n'a en vue que le progrès de la colonie, l'honneur national, la défense du pays contre les menaces du dehors et les intrigues du dedans: il tire le meilleur parti des ressources dont il dispose". Il mourut en 1756 à Nemours, près de Fontainebleau, France.

MARQUIS DE LA JONQUIERE

Dix-septième gouverneur de la Nouvelle-France (1749-1752)

Bigot, intendant; Louis XV, roi de France.

Il naquit en 1685, à Graulhet, dans le Tarn. C'est le 10 mai 1747 qu'il fut fait prisonnier par l'amiral Anglais Anson, à la hauteur du Cap Finistère, après une héroïque défense de la part de l'escadre commandée par le marquis de la Jonquière. Celui-ci est relâché Québec le 15 août 1749, pour prendre charge du poste de gouverneur.

En société avec l'Intendant Bigot et d'autres comparses, il exploite les postes de l'ouest et s'accapare le commerce de ces régions. Il exerça le népotisme en distribuant des places de faveur aux siens venus au Canada. En 1750, il fit construire en Acadie les forts de Beau-séjour et de Gaspareau. D'après Garneau, c'était un homme brave et un brillant officier, mais "Il tenait ses belles qualités par un défaut qu'on pardonne rarement à un fonctionnaire public: l'avarice. Sentant sa fin prochaine, il demanda pardon de ses scandaleuses concussions, par l'entremise de Mgr de Pontbriand. Il s'éteignit le 27 mars et fut inhumé dans l'église des Récollets à côté de Frontenac, Callières et Vaudreuil.

ANGE-DUQUESNE DE MENVILLE, MARQUIS DE DUQUESNE

Dix-huitième gouverneur de la Nouvelle-France (1752-1755)

Sous le règne de Louis XV, roi de France.

A dix ans, il était déjà au service des mers. En 1752 il était décoré du titre de Marquis et de gouverneur général de la Nouvelle-France. C'était, dit l'abbé de l'Île Dieu, "Un homme haut, altier, suffisant... ne raisonnant pas". Il a jugé les Canadiens avec des sentiments contradictoires, mêlant les éloges aux plus injustes récriminations. Il fit bâtir sur l'Ohio les forts Duquesne, de la Presqu'île de la Rivière-aux-Bœufs et de Mahault.

De retour en France, en 1755, il est aussitôt nommé chef d'escadre, et en 1758 il est promu commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il demeura célibataire.

PIERRE DE RIGAUD, MARQUIS DE VAUDREUIL CAVAGNAL

Dix-neuvième gouverneur de la Nouvelle-France (1755-1760)

Sous le règne de Louis XV, roi de France, de 1715 à 1774.

Né à Québec le 22 novembre 1698. Fut nommé gouverneur des Trois-Rivières en 1733 et de la Louisiane en 1743. Le 1er janvier 1755, il est promu gouverneur du Canada. Il avait épousé Louise-Thérèse de Fleury d'Eschambault. Son administration embrasse les événements heureux et malheureux de la guerre de Sept ans dans la Nouvelle-France, de même que ses difficiles relations avec Bigot, Montcalm de Ramsay et de plusieurs officiers, au cours de cette période mouvementée de notre histoire. Son administration a été différemment appréciée et l'on a dit qu'il n'avait ni l'intelligence, ni le jugement, ni les qualités administratives, ni l'indépendance de caractère, ni surtout la fermeté de son père.

De retour en France il fut accusé, par les partisans de Montcalm, d'avoir causé la perte de la Colonie, et il fut jeté dans la Bastille. Acquitté de cette accusation et élargi quelques mois après, "il mourut l'année suivante (10 décembre 1763) moins des suites de l'âge que du chagrin qui lui avait causé l'ingratitude du Gouvernement, dit Garneau.

La vie des Gouverneurs français au Canada est soigneusement étudiée dans les ouvrages de nos historiens. Le Journal de Samuel de Champlain, édition de l'abbé

Laverdière, les Relations des Jésuites, les oeuvres de l'abbé Ferland, de François-Xavier Garneau, du sénateur Thomas Chapais, et les excellentes études de Rameau et d'Emile Salone, portent sur les gouvernements français en Nouvelle-France des jugements aussi précis qu'équitables. Ils établissent que leur noblesse de caractère, en général, a influencé l'orientation des idées et la mentalité du peuple. Et cette influence, aidée de celle de nos seigneurs, concessionnaires, a été si profonde qu'un gouverneur anglais a qualifié, depuis, notre race qui a fait souche: "Un peuple de gentilhommes".

UN TESTAMENT

J'ai trouvé hier dans une poubelle à vidanges une enveloppe jaunie sur laquelle était griffonné: "Mon testament". Comme l'auteur est décédé depuis longtemps, je le soumetts à mes amis. Plusieurs s'en serviront certainement comme d'un modèle:

1er. — A mon épouse bien-aimée, je lègue mon nom;

2ième — A mon fils je laisse le plaisir de gagner sa vie; pendant 25 ans il avait l'air de croire que le travail était échu à moi-même. Il se trompait.

3eme — A ma fille, je donne \$100.000. Elle en aura de besoin car le seul beau coup que fit son mari fut de l'épouser.

4eme — A mon valet, je laisse les habits qu'il m'a volés pendant qu'il était à mon emploi, aussi, le paletot de fourrures qu'il a porté tout l'hiver dernier pendant que j'étais en Floride.

5eme. — A mon chauffeur, je laisse mes automobiles; il les a d'ailleurs tous ruinés et je veux lui donner le plaisir de terminer la job.

6eme. — Je veux que l'on ait un orchestre le jour de mes funérailles. Je prie le chef de musique de jouer: Le chef de Gare, la Carmagnole, l'Internationale et la Valse des Soupirs.

7eme. — A mon associé de commerce, tout l'argent qu'il m'a voté en affaires afin qu'il ait, par la fortune, l'avantage d'en voler d'autres.

8eme. — Au député du comté, je donne les 600 canistes vides qu'on

trouvera dans ma cave. Il pourra s'en servir avec avantage aux prochaines élections.

9eme. — A l'échevin de mon quartier la somme de \$35.00, représentant le total de la taxe sur les chiens, que je n'ai jamais payée. Il pourra donner ce montant aux pauvres.

Annexé au testament je pus lire la note suivante:—

Lorsque je tenais une épicerie, j'avais toujours des feuilles de plombs collées sous l'assiette de ma balance. Je remet \$3,563.04 à l'église pour les infirmes.

PAUVRE VEUVE

— Si mon pauvre mari était encore de ce monde, je ne serais pas là à mendier.

— Qu'est-ce qu'il faisait votre mari?

— Ben dame, il mendiait à ma place.

* * *

Un vieux barbier devenu aveugle et cherchant appui le long des maisons dit: "Jadis, je rasais les visages avec mon rasoir, la patience avec ma langue, maintenant, je rase les murs.

Tél. Bell

CARRIERE ST-BARTHELEMI

Pierre Concassée de toutes sortes.

PIERRE BRUTE, SCREENING.

Pierre pour construction de chemins.

Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.

St-Barthélemi, Co. Berthier.

"c'est L'HEURE de la

Frontenac



Frontenac Export Ale

HEROISME DE NOS PREMIERES MERES

Les pages glorieuses de notre histoire nationale gardent avec fierté, le récit de maints actes de bravoure et de vaillance accomplis par nos premiers pères. Ces héros n'ont pas craint de prendre l'épée et d'aller fièrement au devant du danger lorsqu'il s'agissait de sauver la patrie menacée par l'ennemi.

Donc, si nous, jeunes filles, lisons avec un certain enthousiasme, des actes de bravoure accomplis par les hommes, avec quelle fierté, ne constaterons-nous pas le courage que la femme a su déployer à certains jours d'alarmes. Quand une grande cause nationale réclamait son dévouement, la femme descendait dans la vie publique, elle prenait sa part du péril; on la vit chevaucher à la tête des troupes, faire flamboyer l'épée, épauler le fusil et mettre le feu au canon. La Lorraine eut Jeanne d'Arc, la Bretagne, Jeanne de Montfort, et le Canada français eut le privilège d'enregistrer dans ses annales plus d'une figure illustre. "Les femmes dans leur faiblesse trouvent souvent en elles, un courage, une résignation, une patience dont serait fier le sexe dominant, le sexe de la force et de la guerre". Si l'homme a vaillamment défendu notre sol, la femme l'a fièrement secondé dans cette rude tâche. Témoin Madeleine de Verchères qui a préféré exposer sa vie plutôt que de rendre le fort gardé par son père.

D'autres femmes, non moins éminentes se sont dévouées dans la fondation d'hôpitaux ou de communautés qui ont rendu un grand service au développement intellectuel des enfants de la colonie naissante. Des vaillantes continuent encore de nos jours à enseigner les éléments des sciences aux jeunes filles qui désirent agrandir le champ de leurs connaissances.

Revenons à Madeleine de Verchères. D'un caractère enthousiaste et noble, Madeleine avait toujours rêvé se dévouer pour son pays. Fille de soldat, elle entendait souvent raconter les hauts exploits de ceux qui se dévouaient pour la patrie qu'elle estimait tant. Elle aimait surtout à se faire raconter l'histoire de Jeanne d'Arc, l'héroïne de ses rêves. C'était en 1492, un jour, qu'elle se promenait le long du fleuve, elle entendit un très vieux serviteur lui crier aussi fort qu'il le pouvait: "Sauvez-vous, voilà les Iroquois." Madeleine, se retourna et vit, oh horreur! que les Iroquois couraient vers le fort, après avoir massacré tous les cultivateurs des environs. A cette vue, Madeleine courut au fort dont elle barricada la porte d'entrée et s'armant de fusils, elle les chargea, en donna à ses deux jeunes frères, et commença la lutte. C'était difficile, ils étaient cinq, deux enfants, une jeune femme, et deux vieillards. La jeune héroïne soutint la lutte durant huit jours, contre quarante-cinq assaillants. Elle se multipliait, se montrait partout, faisant croire que le fort était bien gardé. Enfin, lorsque le huitième, le commandant de La Monnerie vint lui porter secours, Madeleine, lui rendit les armes. Par son héroïsme, sa bravoure, son grand courage, elle avait sauvé le fort de Verchères, de plus elle avait montré que la femme elle aussi a du sang français et guerrier.

Dès les premiers temps de la colonie, lorsque Monsieur de Maisonneuve aborda les rives du Canada, il emmenait avec lui, des jeunes filles, venues de France. Parmi elles, se trouvait Jeanne Mance, qui de bonne heure avait consacré sa vie à Dieu, et qui se rendait à Ville-Marie dans l'unique dessein de faire du bien à la colonie naissante. Elle y venait pour seconder de ses travaux et de son zèle la sage administration du fondateur de Montréal. Femme avide d'idéal, toute remplie de Dieu, elle avait pour seule consolation le bien qu'elle faisait. En voyant toutes les misères qui affligeaient les colons du Canada, elle entreprit la belle oeuvre de la fondation d'un hôpital sur l'île de Montréal, hôpital qui soulageait les maladies, guérissait les blessures et soignerait les sauvages mêmes. De concert avec Madame de Bullion elle fonda l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle était partie de France, où elle avait laissé parents, amis, tout ce qu'elle possédait pour venir semer sur la plage lointaine la joie, la consolation et le bonheur. En toutes ses oeuvres elle fit preuve de l'héroïsme le plus touchant et de la vaillance la plus admirable.

Maintenant, rendons hommages à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation dont le Canada a inscrit le nom aux fastes glorieux de son histoire, parce qu'elle a porté dans ses régions encore sauvages les bienfaits de l'éducation chrétienne. Son enfance s'écoula surtout dans la piété. Mariée de bonne heure à un jeune commerçant, elle ne profita de cette union que pour glorifier Dieu davantage. Et lorsque son époux lui fut subitement enlevé, elle offrit l'épreuve à Dieu, et ne songea plus qu'à remplir les desseins qu'il avait formés pour elle-même. La pieuse veuve entra dans l'ordre de Sainte-Ursule où elle fut reçue à bras ouverts. Madame de la Peltrie qui avait fait le voeu de consacrer sa fortune à l'instruction des filles sauvages exposa son projet à la Supérieure des Ursulines, qui lui accorda Mère Marie de l'Incarnation et une autre religieuses. Après trois mois d'une périlleuse traversée le navire qui les transportait atteignit enfin la ville de Québec. En mettant pied-à-terre Mère Marie de l'Incarnation baisa avec transport ce sol si ardemment désiré. Parmi toutes les préoccupations de sa vie d'éducatrice, Mère de l'Incarnation ne quitta pas un instant le divin Objet de son amour. La Vénérable Mère avait fait prospérer la petite communauté, si bien que malgré la férocité des Iroquois, les Ursulines ne craignaient pas de préparer leurs filles au baptême. Cette digne Mère pouvait donc chanter son Nunc Dimittis. Le 30 avril, elle rendit l'âme après avoir fait ses dernières recommandations à ses sœurs.

Quels mots assez forts, assez puissants, emprunterons-nous pour saluer la pieuse recluse du Canada, Jeanne Leber. Elle a vécu à l'ombre du sanctuaire. Elle a passé sa vie à prier le Dieu qu'elle aimait, et rien n'était plus doux pour elle que les longs entretiens avec son Bien-Aimé Jésus.

Plus voyons avec quel courage, les femmes des premiers pionniers du Canada secondaient de leurs labeurs les travaux de leurs époux.

Maintenant, se dresse devant nous la silhouette de Madame d'Ailleboust. Lorsque Monsieur d'Ailleboust inspiré par un sentiment de charité avait formé le projet d'offrir ses services à la compagnie de Montréal, Madame d'Ailleboust hésitait à s'expatrier pour le suivre sur cette terre inconnue. Mais un jour qu'elle était en prière dans l'église Notre-Dame de Paris, Dieu lui fit connaître, d'une manière claire et ostensible sa sainte volonté, il lui donna aussi, la force apostolique qui poussait tant d'âmes généreuses du côté de la Nouvelle-France. Dès lors sans hésitation elle s'embarqua avec son mari et sa soeur. Pendant plusieurs années, elle fut l'édification de la ville naissante de Montréal par ses héroïques vertus. Son bonheur réel était de préparer les néophytes au Baptême. Sa vie était une constante prière pour obtenir la conversion des Sauvages.

Admirons maintenant la femme forte et invincible qu'était Madame Drucourt. Elle manifesta surtout son grand patriotisme à la prise de Louisbourg. Tous les matins, elle allait elle-même, mettre le feu à trois pièces de canons. Si elle ne put sauver la forteresse, au moins, elle fit preuve d'un patriotisme éclairé et bien vivant.

Enfin, nous voilà rendues à Mère Bourgeoys, cette admirable figure de la Nouvelle-France. Marguerite, n'hésita pas à suivre le commandement de la Vierge. Après les rassurantes paroles de Marie: "Va en Canada je ne t'abandonnerai pas", l'intrepide Troyenne fait taire son patriotisme, laisse sur le sol tant aimé de la France ce qu'elle a de plus cher, et s'embarque sur un pauvre bateau, qui la conduit sur les rives lointaines du Canada. Là, elle manifeste à Monsieur de Maisonneuve le but qu'elle s'est proposé en venant à Ville-Marie. Maisonneuve acquiesce à son désir mais Marguerite ne peut exercer immédiatement ses fonctions d'institutrice. L'attente fut longue pour l'âme apostolique de Marguerite.

Enfin en 1659, elle put faire la classe dans une étable qui avait été transformée en école. Elle y enseignait aux enfants des colons, et aux petites sauvagesses, la religion, les principes des lettres humaines, et cela avec un succès qui charmait les parents. Plus tard elle ouvrit un pensionnat pour l'éducation des jeunes filles de la classe aisée. Toutes ses oeuvres d'institutrice d'apôtre et de mère, Marguerite Bourgeoys les soutenait par les exemples de sa vie pauvre et mortifiée. Elle n'acceptait comme nourriture que les aliments les plus communs y mêlant même de la cendre ou quelque poudre amère. "Je ne crois pas, écrivait le Supérieur des Jésuites de Québec, avoir jamais vu une jeune fille aussi vertueuse que la Soeur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme de zèle et mortification. Marguerite qui s'était toujours dévouée pendant sa vie, fit de sa mort un acte d'héroïque charité. Ayant appris qu'une religieuse était mourante, elle s'écria: "Mon Dieu, que ne me prenez-vous pas, moi qui suis inutile dans cette maison, tandis que cette pauvre Soeur, peut rendre encore bien des services". Dieu exauça son voeu, le lendemain, elle était prise d'une violente fièvre tandis que la malade se trouvait mieux. A mesure qu'elle approchait de son céleste époux, son amour envers lui semblait grandir. On eut dit qu'elle commençait à l'apercevoir. Elle s'endormit doucement, du sommeil des prédestinées vers l'âge avancé de quatre-vingts ans. Après avoir dépensé sa vie entière au service de Dieu, cette femme apôtre alla recueillir au ciel le centuple promis par le Divin Maître. Sa grande réputation de sainteté la fit regretter de tous ceux qui l'avaient connue. Le nom de Marguerite Bourgeoys est aimé, béni, et invoqué comme celui d'un apôtre, d'une mère. Nous surtout, jeunes filles, élevées dans son Institut, vénérons sa mémoire et aimons-la comme notre Mère.

Quand Marguerite Bourgeoys débarqua dans la misère des premiers efforts elle n'aurait pu concevoir un si éclatant avenir. Les fastes glorieux d'aujourd'hui eussent effrayé l'humble opinion qu'elle avait d'elle-même. Mais pour avoir peiné dans l'abnégation la plus complète, pour avoir semé dans le sillon tracé par Marie, pour avoir oublié ses goûts, sa patrie, son bien-être, elle voit aujourd'hui de magnifiques résultats. Et cependant, les faibles lueurs de la terre ne sont rien à côté du rayonnement des bienheureux qui l'attendent. Déclarée vénérable en 1878, sa béatification est proche. Elle fait le voeu de tous ceux qui ont admiré sa grande sainteté et qui bénissent sa mémoire.

Puisse Montréal, s'intéresser de plus en plus à celle qui a jeté sur ses premiers pas l'encouragement de son sourire, qui a mis la main à l'oeuvre et qui est morte à la peine. Puissent les descendants des colons marcher toujours sous l'étoile de Marie, avec au coeur un espoir indéfectible. Puissent les âmes pieuses qui recherchent des stimulants à la piété et qui savent se souvenir, jeter vers le ciel l'élan de leurs prières afin de hâter le temps de la gloire.

"MARC-ELLE"

(Le Courrier de Berthierville)

"ADORELA"

La fameuse huile à parfum qui charme — Une goutte suffit.

"ADORELA" est préparée par J. JUTRAS
Maître-Parfumeur

Sur réception de cette annonce et 35 sous, vous recevrez par poste un généreux flacon d'essai. — Prix: 1 once, \$3.00; ½ once, \$1.75; ¼ once, \$0.90, et un flacon d'essai, 35 sous. — Demandez notre catalogue.

LES PARFUMS JUTRAS, Limitée, 5724, Ave DeLorimier, Montréal



ULRIC GIGUÈRE

BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Jongs, Bijouteries, Etc., Etc

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

MARBRENERIE POPULAIRE

162, rue De Lanaudière, JOLIETTE.

Téléphone Bell: 325.

CHARLES DESROCHES,

Propriétaire

Monuments funéraires en pierre, marbre et granit, pour cimetières.

Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.

Spécialité: Lettres Artistiques

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR NOS PRIX. Estimation fournie sur demande. Correspondance sollicitée.



JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans

tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

W. L. GAGNE,

IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum.

4640 rue Fabre, Montréal

Téléphone: Amherst 0639.

J. JUTRAS

MAITRE-PARFUMEUR

Offre ses dernières créations de parfums.

Sur réception de 25 sous, vous recevrez un généreux échantillon de parfum "Cœurs et Fleurs".

Ecrivez à

Les Parfums Jutras,

Limitée,

5724, Ave. de Lorimier, MONTREAL.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

LE JOURNAL ET SON INFLUENCE

Le rôle que joue le journal dans ce siècle est immense; son influence dépasse les bornes de tout ce que l'imagination peut concevoir.

Il est facile de s'en convaincre, si l'on considère le nombre prodigieux de lecteurs, qu'il attend, l'assiduité, avec laquelle, il revient, quotidiennement ou périodiquement, apportant des idées nouvelles.

Il circule parmi toutes les classes de la société, pour chacune d'elles, ses pages volumineuses contiennent quelque chose susceptible de les intéresser, tous les âges de la vie y trouvent également leur appât.

Ainsi, il devient pour le lecteur, l'ami et le compagnon, qui vient ponctuellement converser avec lui, et lui apporter les nouvelles, les idées, qui ont cours, dans le monde.

C'est par surcroît, un compagnon qu'il retrouve partout, en voyage, en campagne, en ville, ce qui est dire que son influence s'exerce constamment.

En outre, on le lit généralement, les occupations journalières terminées, lorsque notre esprit est en quête de distractions et cherche un dérivatif à la monotonie, et alors les avancés du journal ont encore plus libre accès pour s'infiltrer en nous qu'ils soient ou non orthodoxes.

Au reste un journal n'apporte ordinairement qu'un aspect de la question en jeu, lorsque le lecteur le déguste, il ne se trouve point de controversiste, pour contredire ses doctrines, pour démêler ce qui est fausseté et vérité, et partant, il lui est très facile de persuader ses lecteurs.

Si l'on ajoute à cela, que les abonnés d'un journal ne sont point tous férés d'instructions, et qu'il y en a un grand nombre qui ont une tendance incontrôlée à accepter comme vrai, tout ce qui est imprimé, dans un journal ou dans un livre, le prestige de la presse devient de plus en plus indiscutable.

Il y a plus, la lecture assidue et régulière d'un journal forme une intelligence à sa mentalité, phénomène qui s'opère à la sourdine sans que l'habitué le réalise même, et vient un moment, où le lecteur ne jure que par son journal favori; seul, il est informé, il ne peut mentir, et s'il est pris à parti par ses confrères, inconsciemment, il épouse sa cause.

De nos jours, l'influence du journal a surpassé celle du livre. Dans ce siècle de promptitude et de hâte fébrile, où, l'homme vit dans une course perpétuelle, il ne prend plus guère le temps de s'arrêter, pour les lectures de longue haleine, il se retourne volontiers vers le journal, dont la lecture de-

mande une moins forte tension d'esprit et qui traite succinctement des sujets multiples et variés, tandis que le livre n'en a qu'un pour objet.

Certains savants prédisent que la presse sera à son tour supplantée par la radiophonie. Cette prophétie ne manque point de justesse, puisqu'il a déjà un grand pas de fait dans cette voie. Combien de nouvelles nous viennent à présent par la radio, avant qu'on ait eu le temps de les lancer dans les journaux.

L'annonce qui a été jusqu'à présent un facteur important dans la prospérité matérielle de la presse, passe de plus en plus au radio.

La politique y a trouvé un organe de propagande d'une puissance formidable. Lorsque le prix de ces instruments sera moins coûteux et plus à la portée des bourses plutôt modestes, il sera dans ce domaine, plus influent que le journal. Car, s'il est vrai, que le nombre de ceux qui lisent est incommensurable, il sera toujours dépassé par le plus grand encore de ceux, qui n'ont point le goût de la lecture.

D'ailleurs, l'homme, ayant une propension toute naturelle à suivre la loi du moindre effort, se retournera inévitablement vers le radio, car il en coûte beaucoup moins, d'écouter assis pacifiquement dans un fauteuil rembourré, que de lire soi-même, dans des feuilles touffues et à caractères minuscules.

Quoiqu'il en soit de ces probabilités futures, le journal n'en est pas influence incontestable. C'est lui, qui dirige l'opinion publique, consacre les grandes renommées, les ternit, hisse les grands hommes sur leur piedestal, les en décroche, établit et défait les gouvernements.

C'est une puissance formidable, au service du bien et du mal, la mauvaise presse accomplit une oeuvre de destruction inouïe, la bonne fait aussi un bien inappréciable. Aux catholiques d'encourager cette dernière!

Gérard LACOURCIERE, avocat.
Lac Mégantic.

Les commandements de l'employé

Dans une banque de Londres on peut lire sur des pancartes murales les dix préceptes suivants:

- 1.—Ne mens pas: mentir prend ton temps et le nôtre, car de toute façon nous connaissons la vérité et tu supporteras les fâcheuses conséquences de ton acte.
- 2.—Regarde plutôt ton travail que ta montre: une longue journée bien remplie paraît courte; une courte journée sans occupation paraît longue.
- 3.—Donne-nous plus que nous n'attendons de toi et tu recevras plus que tu n'attends de nous; nous ne pouvons augmenter tes appointements que si tu augmentes nos bénéfices.

4.—Nous nous devons tant à nous-mêmes que nous ne pouvons devoir quelque chose à d'autres. Evite les dettes.

5.—La malhonnêteté n'est jamais due à un malencontreux hasard.

6.—Si tu t'occupes de ton travail, tu trouveras toujours du travail pour t'occuper.

7.—Sois aimable avec nos clients; renseigne-les exactement. Sois avec eux comme tu voudrais que l'on fût avec toi.

8.—Ce que tu fais après ton travail ne nous regarde pas. Mais si tes distractions influent sur ton travail du lendemain, cela nous regarde un peu.

9.—Ne dis pas ce que nous voulons, mais ce que nous devons entendre. Nous ne voulons pas avoir en toi un serviteur de notre vanité, mais un gardien de nos intérêts.

10.—Ne nous critique pas si nous ne te blâmons pas. Si nous te critiquons, c'est que tu mérites notre attention. Nous ne perdons pas notre temps à éplucher un fruit gâté.

Education économique

Nous avons eu l'occasion de faire observer que les Canadiens-Français en tant que collectivité ne manquent pas de capitaux. Ce qui leur manque surtout, c'est l'éducation économique qui les mettrait en mesure de tirer un meilleur parti de leurs disponibilités et des autres instruments de production dont ils disposent. La démocratisation du capital rend plus impérieuse que jamais la nécessité de l'éducation économique. Si nous avions été mieux formés et mieux informés à cet égard, nous n'eussions pas perdu les sommes considérables qui ont été englouties depuis quelques années, non seulement à la Bourse, mais dans toutes sortes d'entreprises mal conçues, mal organisées ou mal administrées, — sans parler des affaires frauduleuses qui ont drainé l'argent des villes et des campagnes. C'est la diffusion de l'éducation économique qui nous permettra de comprendre le mécanisme complexe des affaires modernes et de prendre notre juste part dans la mise en valeur des richesses naturelles et des ressources de toutes sortes que présente notre pays.

BEAUDRY-LEMAN.

Dans notre Empire du Nord

Pour les Gens Pauvres...

Une couple d'années après le départ de son riche ami Godrault, Arthur Brulotte, laissait St-Paul du Buton, dans le comté de Montmagny, pour aller s'établir lui aussi à Authier, dans l'Abitibi.

Si Godrault était riche de \$800, Brulotte, lui, était riche de courage, mais pas d'argent.

Faut dire qu'il y a treize ans de cela, et qu'en treize ans un homme intelligent et pratique peut se "r'virer de bord" plusieurs fois et laisser des traces de ces "r'virages".

C'est ce que fit M. Brulotte. Quand on visite sa ferme de Authier, Abitibi, on voit là 125 acres de bonne terre labourée, deux grosses granges, une bonne maison, un gros roulant, 15 vaches, etc. etc.

Les enfants de M. Brulotte n'ont pu l'aider beaucoup, car ce sont des jeunes, presque tous nés en Abitibi.

Voilà une ferme qui vaut quelques milliers de piastres, et pourtant M. Brulotte n'a jamais entrepris de chantiers, comme tant d'autres qui ont entrepris à perte la coupe de larges espaces de forêt et ont abandonné leurs fermes du pays abitibien, sous le prétexte que ça ne poussait pas, paraît-il, ces terres qu'ils n'ont... jamais cultivées.

Au fait, M. Brulotte n'a pas fait de miracle. Il a travaillé intelligemment sur de bonnes terres, et les résultats ont été suivant les soins qu'a mis M. Brulotte à bien réussir son entreprise.

Dans quelques années ce sera l'un des bons cultivateurs de la province de Québec.

Dans la région qu'il habite, où arrivé avec rien il a pu en quelques années, sans s'endetter, se défricher et organiser une belle ferme, M. Brulotte dit qu'il y a encore de la place pour quelques douzaines de bonnes familles qui ont l'ambition de bien s'établir.

Pour celles-là, le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, est disposé à faciliter une visite des terres de notre Empire du Nord.

J.-E. LAFORCE.

ETERNUEMENTS

Un vieux dicton anglais dit: "Un éternuement, un désir; deux éternuements, un baiser; trois éternuements, une lettre; quatre éternuements, encore mieux." Dans l'antique Grèce, il était assez agréable d'éternuer, c'était très significatif, car il y avait un dieu de l'éternuement; éternuer vers la droite était chanceux, et deux ou trois fois était favorable, mais éternuer entre midi et la nuit n'était pas considéré propice. Aujourd'hui, si nous éternuons, nos parents nous donnent quelque avis prosaïque: "Mettez vos claques à l'avenir; vous ne les avez pas mises ce matin."

UN PRODUIT DE LA CANADA PAINT



Beauté et Harmonie

UNE maison joliment peinte ne peut être que l'image subtile, prospère et heureuse de l'esprit qui anime le foyer.

CANADA PAINT est synonyme d'économie. Une bonne peinture préserve les surfaces et donne à vos établissements une durée quatre fois plus longue que lorsqu'elles sont négligées.

Il y a dans la peinture CANADA PAINT de la "Qualité dans chaque goutte" à cause de ses pigments basiques: le Blanc de Plomb Pur Elephant combiné avec l'Huile de Lin de la plus pure qualité.

Un choix de trente-deux jolies teintes vous est offert.

en vente chez

W.-H. Gagné, St-Justin.

F29-1

FABRIQUE PAR LES MANUFACTURIERS DU FAMEUX BLANC DE PLOMB ELEPHANT

L'ESPRIT DE CONVERSATION

Il me semble reconnu que Paris est la ville du monde où l'esprit et le goût de la conversation sont le plus généralement répandus; et ce qu'on appelle le mal du pays, ce regret indéfinissable de la patrie, qui est indépendant des amis même qu'on y a laissés, s'applique particulièrement à ce plaisir de causer que les Français ne retrouvent nulle part au même degré que chez eux. Volney raconte que des Français émigrés voulaient, pendant la Révolution, établir une colonie et défricher des terres en Amérique; mais de temps en temps ils quittaient toutes leurs occupations pour aller, disaient-ils, *causer à la ville*; et cette ville, la Nouvelle-Orléans, était à 600 lieues de leur demeure. Dans toutes les classes, en France, on sent le besoin de causer; la parole n'y est pas seulement, comme ailleurs, un moyen de se communiquer ses idées, ses sentiments et ses affaires, mais c'est un instrument dont on aime à jouer, et qui ranime les esprits, comme la musique chez quelques peuples, et les liqueurs fortes chez quelques autres.

Le genre de bien-être que fait éprouver une conversation animée ne consiste pas précisément dans le sujet de cette conversation; les idées ni les connaissances qu'on peut y développer n'en ont pas le principal intérêt: c'est une certaine manière d'agir les uns sur les autres, de se faire plaisir réciproquement et avec rapidité, de parler aussitôt qu'on pense, de jouir à l'instant de soi-même, d'être applaudi sans travail, de manifester son esprit dans toutes les nuances par l'accent, le geste, le regard, enfin de produire à volonté comme une sorte d'électricité qui fait jaillir des étincelles, soulage les uns de l'excès même de leur vivacité, et réveille les autres d'une apathie pénible.

Les bons mots des Français ont été cités d'un bout de l'Europe à l'autre: de tout temps ils ont montré leur brillante valeur, et soulagé leurs chagrins d'une façon vive et piquante; de tout temps ils ont eu besoin les uns des autres, comme d'auditeurs alternatifs qui s'encourageaient mutuellement; de tout temps ils ont excellé dans l'art de ce qu'il faut dire, et même de ce qu'il faut faire, quand un grand intérêt l'emporte sur leur vivacité naturelle; de tout temps ils ont eu le talent de vivre vite, d'abréger les longs discours, de faire place aux successeurs avides, de parler à leur tour; de tout temps, enfin, ils ont su ne prendre du sentiment et de la pensée que ce qu'il en faut pour animer l'entretien, sans laisser le frivole intérêt qu'on a d'ordinaire les uns pour les autres.

Les Français parlent toujours légèrement de leurs malheurs, dans la crainte d'ennuyer leurs amis; ils deviennent la fatigue qu'ils pourraient causer, par celle dont ils seraient susceptibles: ils se hâtent de montrer élégamment de l'insouciance pour leur propre sort, afin d'en avoir l'honneur au lieu d'en recevoir l'exemple. Le désir de paraître aimable conseille de prendre une expression de gaieté, quelle que soit la disposition intérieure de l'âme; la physionomie influe par degrés sur ce qu'on éprouve, et ce qu'on fait pour plaire aux autres é mousse bientôt en soi-même ce qu'on ressent.

Une femme d'esprit a dit que Paris "était le lieu du monde où l'on pouvait le mieux se passer de bonheur": c'est sous ce rapport qu'il convient si bien à la pauvre espèce humaine.

Mme de STAEL.

JULES VERNE ET LES UTOPIES

Les Soviets viennent d'interdire la lecture, en Russie, des oeuvres de Jules Verne, parce qu'elles "fortifient le penchant des masses vers les utopies."

Or les inventions que le cerveau de Jules Verne avait inaugurées ont quitté le domaine du rêve pour devenir les plus vivantes réalités.

Le "Nautilus" du capitaine Nemo annonçait le sous-marin; mettre quatre vingts jours à effectuer le tour du monde doit maintenant faire sourire de pitié Coste et Bellonte à qui quatre vingts heures ont suffi pour s'envoler d'un continent à l'autre.

On ment donc, avec cynisme, à Moscou, quand on invoque ce faux prétexte d'une influence utopique pour proscrire l'oeuvre du populaire romancier français, qui fut un maître en son genre.

Mais Jules Verne a écrit "Michel Strogoff", héros populaire qui a accompli ses exploits au cri de: "Pour Dieu, pour le Tzar, pour la Patrie".

Voilà les trois "utopies" que les bolcheviks ne sauraient pardonner.

CE QUI PASSE LE PLUS VITE

— Père, qui passe le plus vite? Est-ce le fleuve? Est-ce le vent? Est-ce l'étoile qui gravite Et s'enflamme en sillon mouvant?

Est-ce la nue ou la fumée? L'hirondelle sifflant dans l'air? La fusée en gerbe allumée? Est-ce la foudre? Est-ce l'éclair?

Le torrent? L'ardente avalanche? Le plomb rapide et meurtrier? Le brick gonflant son aile blanche? L'homme penché sur l'étrier?

Le sable arraché de la grève? La frêle bulle de savon? Le fil de la Vierge? Le rêve? La feuille morte? Le ballon?

— Mon fils, que l'avenir t'évite Ce savoir doux et douloureux! Non, ce qui passe le plus vite, Enfant, ce sont les jours heureux!

VICOMTE DE GERES.

CAROTTES POUR L'EMPLOI EN HIVER

Notes des fermes expérimentales

La culture des carottes pour la table est devenue une branche importante du jardinage potager ou plutôt du jardinage maraîcher. La ménagère qui achète des légumes pour sa table recherche les carottes de belle qualité. Le consommateur apprend de plus en plus à distinguer la qualité, et la demande pour les légumes de ce genre augmente sans cesse. Il est à noter que la production de cet article exige une attention spéciale et il faut espérer que les producteurs s'en souviendront. Le rendement était autrefois la considération principale; on recherchait une forte récolte de grosses carottes, mais on constate aujourd'hui que ces grosses carottes sont loin d'obtenir un prix aussi avantageux que les carottes plus petites. Les grosses carottes ont toujours une texture fibreuse et grossière, et ne conviennent que pour l'alimentation des bestiaux. Il faut pour la table une carotte de grosseur moyenne qui soit lisse, propre, à grain fin, tendre et sucrée.

Les carottes exigent une terre limoneuse ou sablo-argileuse, profonde, riche en éléments de fertilité, et contenant de l'humidité. Si l'on veut avoir des carottes de bonne grosseur et de bonne qualité pour la conservation en hiver et pour la vente, il ne faut pas semer trop tôt; il faut même retarder les semis jusqu'à la dernière date possible. On ne sème très tôt au printemps que lorsqu'on veut avoir une grosse récolte, sans égard à la qualité, ou lorsque les racines doivent être vendues au commencement de la saison. Dans les conditions d'Ottawa, sur un sol riche et tenu humide au moyen d'eau d'irrigation, nous avons semé la graine le 20 juin, et l'on peut retarder les semis encore plus longtemps dans les districts où l'automne est plus long. On donne les façons d'entretien habituelles et on éclaircit les plants à un pouce et demi ou deux pouces de distance en ligne. Vers le milieu d'octobre on obtient ainsi des carottes de la grosseur désirée et de la meilleure qualité possible. Beaucoup de maraîchers canadiens pourraient obtenir les mêmes résultats, et ils auraient ainsi de belles carottes pour le marché d'hiver que le public consommateur achèterait avec tout autant d'empressement que le produit importé, qui ne rencontre habituellement que peu ou point de concurrence sur les marchés du nord.

Les variétés qui peuvent être et qui devraient être employées sont les Chantenay, Danvers et Nantaise. Toutes ces variétés donnent une carotte de très bonne qualité lorsque celle-ci est de la grosseur voulue, mais, de même que pour toutes les autres récoltes, on ne peut compter que les racines aient la meilleure qualité si on les laisse se développer au delà de la meilleure grosseur. Que les producteurs se décident à fournir l'article recherché à la bonne saison, et il n'y a pas de doute qu'ils trouveront un débouché sur les marchés. On peut compter obtenir des récoltes de la bonne sorte sur les sols et sous les climats de ce pays; il suffit pour cela que les producteurs emploient les bonnes méthodes.

Les propriétaires de la chute Magnan

La chute Magnan, située au nord-est de Louiseville, près de St-Paulin, comté de Maskinongé, appartient d'après un jugement de la Cour d'appel à Québec à M. Benjamin Panneton, aux successions de feu Edmond Dufresne, de feu P.-J. Héroux, tous des Trois-Rivières, et à M. Joseph Magnan, et al, de Providence, Rhode Island. Ce jugement met fin à un long litige entre les propriétaires de cette chute et la Algonquin Power Co.

P.L. CASAUBON, B.A.L.L.L.
Notaire
Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.
129 Frontenac, — Tél. 112
BERTHIERVILLE, — P. Q.

J.-E. LANGLOIS
NOTAIRE
Placement sur hypothèque, Règlement de succession, Consultation affaires civiles et municipales.
SAINT-JUSTIN, QUE.
Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 68
Résidence: 12 rue St-Laurent

J-EMILE FERRON
AVOCAT.
LOUISEVILLE, — QUE.
Bureau: 35 rue Hart — Tél. 416
Résidence: 140 Ste-Julie — Tél.1372

J.-A. VILLENEUVE
NOTAIRE
Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.
Edifice Banque Canadienne Nationale
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L.
NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, Comté de Maskinongé

J.-Ernest Gagné,
SAINT-JUSTIN, P. Q.
AGENT DE LA MAISON
P.-T. Legaré, Limitée, Québec
La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.
Conditions pour convenir aux clients

TAXI
Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.
Service rapide — Jour et Nuit
Nap. S. de Carufel & Fils,
Tél. 29, Pont Maskinongé

P.-O. PAQUETTE
Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.
ENTREPRENEUR GENERAL
Agent pour les engins a gazoline à l'hulle de Fairbank-Morse.
Entrepreneur-Electricien licencié
SAINT-JUSTIN

OUVRAGES DIVERS EN VENTE A L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

- Le Coffret ou le Trésor enfoui — Manière de découvrir un trésor — Histoire merveilleusement véritable et véritablement merveilleuse 0.25
- La Première Canadienne du Nord-Ouest ou Biographie de Marie-Anne Gaborry, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface, à l'âge de 96 ans, par M. l'abbé G. Dugast. 0.25
- La Clef des Songes ou explication des songes, visions, apparitions, etc., par un vieux rêveur 0.15
- Histoire de Jean Bart 0.10
- Histoire de Jean de Calais 0.10
- Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux — Nouveau recueil de lettres — Déclarations d'amour, Compliments, Aveux, Reproches, Ruptures, Racommodements, Demandes en mariage, Etc. 0.20
- Cartes d'Age, magiques et révélatrices — infallibles pour trouver l'âge d'une personne. — Il vous est facile avec ces cartes de découvrir l'âge d'une vieille fille malgré elle. Très amusant. 0.10
- Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes — Questions et Réponses, — et formant un jeu de société des plus amusants. 0.15
- L'Ami des Salons, par Mile Nitouche. 0.25
- Le Miroir des âmes, ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou qui veulent contribuer à celui des autres. Volume avec nombreuses gravures. 0.35
- Le Petit Livre d'or du Cultivateur. Traité de médecine vétérinaire, contenant 56 gravures et de multiples recettes très utiles pour tous les éleveurs d'animaux, par le Dr W. Grignon, conférencier agricole officiel. 1 volume de 250 pages, de 8 x 5 1/2 pouces. Prix franco \$1.50
- 350 Recettes de Cuisine, par Mile Jeanne Ancil, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales. Nouvelle édition illustrée, 270 pages, reliure toile solide. Volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix \$1.00
- Le Manoir Mystérieux ou les Victimes de l'ambition. Roman canadien inédit, par Frédéric Houde 0.50
- La Fille du Brigand, roman canadien inédit par Pierre L'Ecuyer 0.25
- Le "Membre", roman de moeurs politiques québécoises 0.40
- Les loisirs d'un homme du peuple, par G.-A. Dumont 0.50
- Les Laurentiennes, poésies, par Benjamin Sulte. 1 volume in-18 0.30
- Guide des Amoureux et des Gens du Monde. — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme. — Conseils à la jeune fille. — Le mariage. La lune de miel. — La vie conjugale. — Le mari et la femme. — Mariage pour la montre. — Télégraphie amoureuse, etc. etc. 0.50
- Le Secrétaire Universel, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc. 0.35
- Mille Questions d'étiquette, discutées résolues et classées par Mme Marc Saulvalle, 1 volume 0.60
- Les Bastonnais, par J. Lespérance. Illustré 0.75
- Collections de "L'Echo de Saint-Justin" Vol. I, novembre 1921 à octobre 1922 \$1.00
- Vol. II, novembre 1922 à octobre 1923 1.00
- Vol. III, novembre 1923 à octobre 1924 1.00
- Vol. IV, novembre 1924 à octobre 1925 1.00
- Vol. V, novembre 1925 à octobre 1926 1.00
- Vol. VI, novembre 1926 à octobre 1927 1.00
- Vol. VII, novembre 1927 à octobre 1928 1.00
- Vol. VIII, novembre 1928 à octobre 1929 1.00
- Vol. IX, novembre 1929 à octobre 1930 1.00
- Causons du pays et de la colonisation, entretiens par Joseph Amusart. 1 vol. in-12, cartonné toile 0.50
- Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville, 2 vol. in-12 1.00
- MONTFERRAND (Histoire de Jos) l'athlète canadien, par Benjamin Sulte. Nouvelle édition ornée d'un portrait et de nombreuses gravures 0.25
- Enfant perdu et retrouvé (1) ou Pierre Cholet. Histoire véritable recueillie par M. l'abbé Proulx, 1 vol., avec gravures 0.30
- Mille et une Nuits, contes arabes, orné d'un grand nombre de gravures. 1 grand volume 0.75
- Cuisinière canadienne (nouvelle), contenant tout ce qui est nécessaire de savoir dans un ménage; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gelées, glaces, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes; poissons, volailles, gibiers, oeufs, légumes, salades, etc. recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc. 0.50
- Cuisinière des familles (la). Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons; desserts, pâtisseries, breuvage, etc. 0.30
- La Veillée de Noël, pièce du terroir, en deux actes et un tableau, par Camille Duguay 0.35
- Conscience de Crotyants, roman de moeurs canadiennes, par Laurent Barré. Un beau volume de 230 pages 0.75

ET UNE FOULE D'AUTRES

CINQ MILLE DOLLARS

Par les missionnaires-colonisateurs
du Canada pour aider au retour à
la terre.

UN REMEDE AU CHOMAGE

Une enquête, même superficielle, permet de constater que l'une des causes principales, sinon la principale, du chômage est la migration d'un trop grand nombre de cultivateurs vers les villes. Empêcher ces gens de quitter ainsi le sol chaque fois que la chose est possible, établir sur des terres ailleurs, dans la province de Québec ou dans le Canada, les familles qui ne sont plus en état de subsister convenablement dans les anciennes paroisses, favoriser ainsi le retour à la terre des fermiers passés à la ville et sans travail, telle est l'oeuvre nationale qui s'impose à l'attention de toutes les classes de la communauté canadienne et qui réclame la coopération active des hommes de bonne volonté.

On dira peut-être que la terre ne paie plus, que les produits se vendent à un prix inférieur au prix de revient. Oui, dans le cas des établissements achetés au delà de leur valeur réelle et qui, pour cette raison, font peser sur les propriétaires des charges trop lourdes, ou encore pour des gens qui ont contracté des habitudes de luxe nullement en rapport avec leurs ressources; non, chez les cultivateurs qui sont fixés sur des terres payées à un prix raisonnable, principalement sur les terres neuves, ou chez ceux qui vivent dans les limites de leurs moyens. Pour ces catégories de personnes, la crise n'a rien de redoutable.

Convaincus que le salut est dans le retour à la terre et afin de donner l'exemple, les Missionnaires-Colonisateurs, mieux placés que personne pour juger de la situation actuelle, ont résolu de consacrer \$5,000, pour venir en aide aux colons sérieux, pour ramener à la culture du sol les ouvriers des villes qui l'ont désertée et pour faciliter l'établissement, sur des terres plus propices, des familles de cultivateurs qui ne peuvent plus faire leur vie sur celles qu'elles exploitent déjà.

Cette somme représente un réel sacrifice, étant donné la modicité des ressources des Missionnaires-Colonisateurs, mais ils le croient nécessaire dans les circonstances. Ils ont confiance que leur geste trouvera de nombreux et généreux imitateurs. La cause est en effet de celles qui intéressent tout le monde et chacun a l'obligation morale de la soutenir.

En même temps, les Missionnaires-Colonisateurs organisent une série d'excursions à bon marché, la première devant avoir lieu le 29 juin prochain, pour faire connaître les districts de colonisation de la province de Québec et du Canada. Invitation est faite à toutes les personnes qu'intéresse la question de se joindre à nous pour ces voyages où l'utile se mêlera à l'agréable. Pour renseignements précis et conditions, s'adresser par lettre ou de vive voix à J.-A. Ouellette, secrétaire Bureau des Missionnaires-Colonisateurs du Canada, 520 rue Richmond, Montréal, P.Q.

LES PORTEURS DE TITRES DU
GOUVERNEMENT CANADIEN
REMBOURSABLES PROCHAINEMENT
ONT L'AVANTAGE DE PROLONGER LEUR PLACEMENT DANS
LA PREMIERE VALEUR AU CANADA



GOUVERNEMENT DU
DOMINION DU CANADA
EMPRUNT DE CONVERSION DE 1931

Le ministre des Finances du Dominion du Canada offre aux porteurs des émissions fédérales sousmentionnées, le privilège d'échanger leurs titres contre des émissions à plus longue échéance, aux termes et conditions qui suivent:

Cette offre accorde aux porteurs des titres éligibles pour conversion, jusqu'à la date de leur échéance, le même taux d'intérêt et les mêmes avantages d'exemption d'impôts que ceux qui y sont stipulés, et l'occasion de prolonger la durée de leur placement au taux de 4½ p. 100 l'an.

BONS DE L'EMPRUNT DE GUERRE, A 5 p. 100, ECHEANT LE 1er OCTOBRE, 1931—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1956, avec intérêt à partir du 1er avril 1931. Le premier coupon représentera 6 mois d'intérêts exempts d'impôts au taux de 5 p. 100 payables le 1er octobre 1931. Le deuxième coupon représentera l'intérêt de sept mois au taux de 4½ p. 100 payable le 1er mai 1932; dans la suite jusqu'à échéance, l'intérêt devient payable tous les six mois au taux de 4½ p. 100.

BONS DE L'EMPRUNT DE RENOUVELLEMENT, A 5½ p. 100, ECHEANT LE 1er NOVEMBRE 1932—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1957, avec intérêt de 4½ p. 100 payable tous les six mois à partir du 1er mai 1931. Joint à ces titres il y aura aussi trois coupons d'ajustement négociables le 1er novembre 1931, les 1er mai et novembre 1932 respectivement, couvrant l'intérêt additionnel au taux de 1 p. 100 l'an.

BONS DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE, A 5½ p. 100, ECHEANT LE 1er NOVEMBRE 1933—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1958, avec intérêts à 4½ p. 100 payables tous les six mois à partir du 1er mai 1931. Les cinq premiers coupons d'intérêts, pour la période qui s'étend jusqu'au 1er novembre 1933 inclusivement, seront nets d'impôts. Joint à ces titres il y aura aussi cinq coupons d'ajustement, nets d'impôts, négociables le 1er novembre 1931 et les 1er mai et novembre de 1932 et 1933 respectivement, couvrant les intérêts additionnels au taux de 1 p. 100 l'an.

BONS DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE, A 5½ p. 100, ECHEANT LE 1er NOVEMBRE 1934—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1959, avec intérêts à 4½ p. 100 payables tous les six mois à partir du 1er mai 1931. Joint à ces titres il y aura aussi sept coupons d'ajustement, négociables le 1er novembre 1931, les 1er mai et novembre de 1932, 1933 et 1934 respectivement, couvrant les intérêts additionnels au taux de 1 p. 100 l'an.

Des demandes de conversion, aux termes ci-dessus, sont sollicitées jusqu'à concurrence de \$250,000,000. Le ministre des Finances se réserve toutefois la faculté d'augmenter ou de réduire cette somme s'il le juge opportun.

Sont autorisés à recevoir des souscriptions et à donner des reçus toute succursale canadienne d'une banque légalement constituée ainsi que les banquiers en valeurs et agents de change canadiens attitrés, lesquels on pourra se procurer des bulletins de souscription et des exemplaires du prospectus officiel donnant tous les détails de l'emprunt. Ne seront pas valables les demandes transmises sur des formules que n'aura pas imprimées l'Imprimeur du Roi.

Les listes de souscription aux émissions susmentionnées ouvriront le 11 mai pour finir le 23 mai 1931 ou avant, au gré du ministre.

Les questions du recensement

Voici les questions que les énumérateurs du recensement demanderont à chaque personne pendant la première semaine de juin.

1. — Votre nom et votre domicile?
2. — Etes-vous propriétaire ou locataire?
3. — Si propriétaire, valeur de votre maison? Si locataire, loyer mensuel?
4. — Nombre de chambres dans votre logement? La maison est-elle en pierre, brique ou bois?
5. — Avez-vous un jeu de radio?
6. — Votre parenté avec le reste de la famille (Chef de famille, épouse, fils, fille, oncle, etc.)
7. — Votre sexe?
8. — Etes-vous célibataire, marié, veuf ou divorcé?
9. — Votre âge au dernier anniversaire?
10. — Lieu de naissance?
11. — Lieu de naissance de votre père?
12. — Lieu de naissance de votre mère?
13. — Pour les nés à l'étranger: Année de votre immigration au Canada?
14. — Pour les nés à l'étranger: Année de votre naturalisation?
15. — Quelle est votre nationalité?
16. — Quelle est votre race d'origine, de quel pays d'outre-mer venaient originellement vos ancêtres?
17. — Parlez-vous anglais? ou français?
18. — Pour les nés à l'étranger: Votre langue maternelle?
19. — Quelle est la religion ou la confession religieuse à laquelle vous appartenez ou adhérez?
20. — Savez-vous lire et écrire?
21. — Pour personnes d'âge scolaire: Combien de mois à l'école depuis le mois de septembre 1930?
22. — Si vous travaillez pour une rémunération, quelle est votre occupation?
23. — Dans quelle industrie travaillez-vous?
24. — Etes-vous employeur ou employé, ou travaillez-vous à votre propre compte?

Si vous êtes un employé, il vous sera aussi demandé: Etes-vous au travail le lundi 1er juin 1931? Si votre réponse est: "non", il vous sera demandé si la raison pour laquelle vous n'étiez pas au travail est due:—

- (a) Au manque d'ouvrage (b) A la maladie (c) A un accident (d) A ce que vous preniez des vacances (e) A une grève ou un lock-out (f) A la fermeture de l'usine ou du chantier (g) A d'autres causes.

Il vous sera aussi demandé si pour une cause ou une autre vous avez chômé un certain temps au cours des derniers douze mois? Si "oui", il vous sera demandé:

- Combien de semaines en tout avez-vous chômé, et combien de semaines pour chacune des causes suivantes:—
- (a) Manque d'ouvrage (b) Maladie (c) Accident (d) Grève ou lock-out (e) Arrêt temporaire des travaux (f) Toute autre raison.

32e excursion de la Chorale St-Louis de France

La 32e excursion annuelle de cette association sera, cette année, une croisière de cinq jours, de Montréal à l'île du Prince Edouard.

L'Association Chorale St-Louis de France fera son excursion cette année, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, du 28 juin au 3 juillet, à bord du vapeur "St-Laurent" qui a été spécialement équipé pour l'usage des excursionnistes.

Les endroits visités seront le Saguenay, Caps Trinity et Eternité, Tadoussac, La Malbaie, Percé, Charlottetown, Ile Prince-Edouard.

Le départ se fera dimanche le 28 juin, à 2 p.m. (heure avancée) au quai Victoria, pour revenir vendredi le 3 juillet à midi.

La salle du bateau accomode deux cent personnes à la fois; dans le grand salon du bateau, lequel peut contenir cinq cents personnes assises, il y aura concerts, comédies, opérettes et autres amusements, l'après-midi à 4 heures et le soir à 9.15, avec le concours d'artistes distingués et bien connus.

L'orchestre du "St-Laurent" prendra aussi part au programme musical chaque jour.

L'Association Chorale St-Louis de France, composée de 70 voix d'hommes, sous la direction de M. Joseph Saucier et avec accompagnement de M. Antonio Letourneau, avec le concours de MM. Les solistes Paul Trotter, ténor; Lorenzo Proulx, second ténor; Léopold Fortin, baryton; et C.-D. Bertrand, basse, donnera un programme de pièces musicales choisies.

PRIX DU BILLET

Pour chaque personne comprenant passage, cabine extérieures (deux par cabine) et repas, y compris les repas sur le bateau durant les arrêts de Montréal et retour à Montréal, adultes \$65.00; enfants de 5 à 12 ans \$33.00. Seul dans une cabine, \$10.00 extra; cabine avec cabinet et bain \$15.00 extra. Enfants au-dessous de 5 ans, les repas seulement \$2.00.

Un dépôt de \$10.00 vous assurera votre cabine, votre passage et votre série de repas jusqu'au 15 juin, à laquelle date la différence sera exigible. Dans le cas où vous ne pourriez prendre part au voyage, le montant payé vous sera remboursé, si demande en est faite le ou avant le 26 juin.

A la Malbaie, le Manoir Richelieu rebâti sera entièrement à votre disposition avec quilles, tennis, golf, mais plus spécialement le bain à l'eau de mer, (apportez vos costumes).

Les personnes qui auraient l'intention de prendre part à cette magnifique croisière de cinq jours s'empresseront de retenir immédiatement leurs cabines. Les membres du clergé sont spécialement invités. Veuillez écrire pour programme détaillé, etc.

A Wilfrid Duchesnay, secrétaire de l'Association, 5322, Ave Delorimier, Montréal.

La Reine

FETES DES ARBRES

Le 12 mai notre paroisse a été témoin d'une magnifique fête des arbres. Celle-ci s'est déroulée devant plusieurs personnalités et en présence de la majorité de la population. Aux tout premiers rangs on remarquait l'honorable M. Honoré Mercier, Ministre des terres et forêts, M. J. Samson député de Québec Centre M. Hector Authier représentant le comté d'Abitibi à l'Assemblée législative M. G.-E. Piché chef du service forestier M. J.-A. Roy et J. Martel et autres.

La démonstration s'est déroulée sur les terrains du Couvent sous la présidence conjointe de Messieurs les Maires Joseph Dessureault et Joseph Perreault. Il y eut d'abord bénédiction des arbres par M. l'abbé J.-A. Meunier curé de la Reine, puis allocution par ce dernier. MM. Dessureault et Perreault Authier et Samson adressèrent successivement la parole. Ce fut ensuite le tour de l'honorable M. Mercier de dire quelques mots. Le Ministre des terres et forêts expliqua, avec son habileté habituelle le but de la fête, il termina en parlant de la conservation de nos forêts et la nécessité du reboisement.

Le tout se termina par un banquet à l'hôtel Windsor.

MARIAGES

Ont été célébrés dernièrement les mariages suivants:

M. Arthur Beaudoin à Melle Simone Jacob fille de M. Georges Jacob.

M. J.-B. Richard de St-Tite à Melle Maria Dessureault fille de M. Z. Dessureault.

A Ste-Elisabeth a été célébré le mariage de M. Joseph Desrochers de cette paroisse à Melle E. Lemire de Ste-Elisabeth.

M. Alcide Paquin fils de M. Adélaïde Paquin à Melle Lydia Doiré fille de M. Arthur Doiré.

DECES

Le 6 mai est décédée après une longue maladie Madame J. Pelland septuagénaire. Le service solennel et la sépulture eurent lieu le 9 mai. La défunte était Dame de Sainte Anne et elle eut les honneurs de la Confrérie.

VA ET VIENT

M. Léopold Bastien et Melle Laurina Lambert, ainsi que Melles Anne-Marie, Géminine, Blanche Lemyre, et Melle Dupuis de St-Barthélemi de passage à Montréal dimanche dernier.

Melle Dalphine Gagnon de Montréal en vacances d'un mois à Maskinongé chez Mesdemoiselles Lambert, et chez sa soeur Mme Moïse Lajoie aux Trois-Rivières.

M. et Mme Joseph Lambert ainsi que Arcadius de passage à St-Justin et à Maskinongé dimanche dernier.

St-Barnabé Nord

QUARANTE-HEURES

Les exercices solennels des Quarante-Heures ont eu lieu au couvent dernièrement, des Soeurs de l'Assomption.

La messe d'ouverture fut chantée par M. le curé F. Gravel.

Pour acclamer l'Hôte Auguste du Tabernacle la chapelle avait revêtu ses plus riches parures. Chaque soir, heure d'adoration présidée par M. le vicaire E. Lamy, qui nous donna de substantielles et pratiques instructions.

La première: "Le Christ est Roi et il doit régner". Dans la deuxième il nous remit sous les yeux la scène si touchante de l'Evangile qui nous montre le travail infructueux des apôtres après avoir peiné toute la nuit et la pêche miraculeuse qui suivit quand leur apparut Notre-Seigneur.

Conclusion pratique que tira le prédicateur: Toujours travailler avec Jésus sans quoi tout travail est inutile.

Tout impressionna suamment l'assistance augmentée des chères anciennes élevées toujours heureuses de revivre le passé.

DECES

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Mme Louis Lapointe née Véronique Bellemare décédée à l'âge de 65 ans.

NOS SYMPATHIES

M. Emile Gélinas fils de Mme Vve Pierre Gélinas décédé le 4 avril à l'âge de 19 ans. Il laisse pour le pleurer 4 soeurs et 4 frères 23 neveux et nièces.

PAQUES

La fête de Pâques a été célébrée d'une façon très solennelle dans notre église paroissiale qui avait pour la circonstance revêtu ses plus beaux ornements. M. le Curé T. Gravel officia à la tête messe. La chorale des Dames et Demoiselles sous la direction de Mme Victor Belleville a exécuté un programme de chant magnifique.

M. le Vicaire E. Lamy officia à la grand-messe et le sermon de circonstance fut prononcé par M. le Curé.

La chorale des hommes sous la direction de M. le notaire A.-A. Gélinas rendit très bien cette messe.

LE SERVICE ANNIVERSAIRE DE MGR DUGUAY

Lundi le 20 avril eût lieu le service anniversaire du regretté Mgr Louis-Du-

gène Duguay, ancien Curé de St-Barnabé. Un bon nombre de prêtres assistaient au chœur; les paroissiens se sont fait un devoir d'y assister. L'assistance était nombreuse.

LE SERVICE ANNIVERSAIRE DE M. OVILA GRENIER

Le 4 mai eût lieu le service anniversaire de M. Ovila Grenier époux de Fumie Grenier.

LE SERVICE ANNIVERSAIRE DE Mme EMILE BOISVERT

Le 7 mai en cette paroisse eût lieu le service anniversaire de Mme Emile Boisvert née Alexina Gélinas. A ces deux services l'assistance était nombreuse.

M. Wilfrid Duchesnay est élu Secrétaire-Trésorier de la ligue des Propriétaires de la paroisse St-Pierre Claver, Quartier Delorimier, Montréal.

La Ligue des propriétaires de la paroisse de Saint-Pierre Claver a fait lundi l'élection de ses officiers au cours d'une nombreuse assemblée qui eut lieu à la salle Laquerre, 5105 rue Delorimier, Montréal.

M. Jean Laporte a été à l'unanimité choisi comme président de cette organisation, MM. Arthur Laquerre et Côté, ont été nommés vice-présidents. M. Wilfrid Duchesnay est secrétaire-trésorier et les cinq directeurs sont MM. Noé Lévesque, Louis Corbeil, R. Raymond, E. Laganière, Lionel Beaudoin. M. Omer Legrand, avocat a été nommé aviseur légal.

M. Adolphe Larchevêque, invité d'honneur, dans un bref discours, donne tous les renseignements voulus en rapport avec les travaux entrepris dans son quartier.

Dans une brève allocution, très applaudie, le nouveau président, M. Jean Laporte, remercia les membres de la marque de confiance et d'estime qu'ils venaient de lui témoigner en le choisissant comme leur président.

Ont aussi adressé la parole: MM. Omer Legrand et Eugène Côté.

LES LIVRES

La Participation des Canadiens-français à la Vie Economique

(Par Eugène L'Heureux, 40 sous l'unité chez l'auteur à Chicoutimi)

A la demande de plusieurs hommes particulièrement soucieux de l'avenir des Canadiens-français, M. Eugène L'Heureux, directeur du "Progrès du Saguenay", vient de mettre en brochure la conférence qu'il a prononcée récemment à l'Université d'Ottawa, sur la "Participation des Canadiens-français à la vie économique de leur pays, spécialement de la province de Québec."

Cette brochure, qui est plutôt un volume, débute par la publication de trois lettres fort intéressantes sur le même sujet, signées par des personnalités éminentes comme M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, Mgr Eugène Lapointe, ancien supérieur du Séminaire de Chicoutimi, et M. Georges Pelletier, administrateur du "Devoir".

La conférence de M. L'Heureux, préparée à la suite d'une enquête sérieuse faite auprès des hommes les plus autorisés de chez nous, constitue une synthèse du problème économique canadien-français comme il s'en est peut-être pas encore faite.

C'est pourquoi sa lecture intéressera vivement tout le monde. Les anciens aimeront à vérifier les dires de l'auteur et les jeunes chercheront dans cette étude des points

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.

d'orientation pour l'avenir. L'auteur n'a aucune prétention à l'infaillibilité. Il soulève néanmoins une multitude de points qui méritent au moins les honneurs de la discussion. Oeuvre d'observation et de réflexion, cette étude incite le lecteur à observer et à réfléchir sur les problèmes les plus palpitants de notre race.

OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

EXAMEN DE LA VUE GRATIS



Réparez les ennuis de la vue, causés par les années ou la maladie, par un verre bien approprié. Assortiment complet de montures de corne fine aux couleurs variées, aussi montures nouvelles or gravé blanc spécialement pour dames.

Vous trouverez ici la nouveauté en montres, bracelets, bagues à diamant et bijouteries de toutes sortes. Réparations de montres et horloges.

C.-U. ST-JEAN

Bijoutier et Opticien,

73 rue St-Laurent, Louiseville.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE

82, rue St-Laurent — Tél. 105

LOUISEVILLE, P. Q.

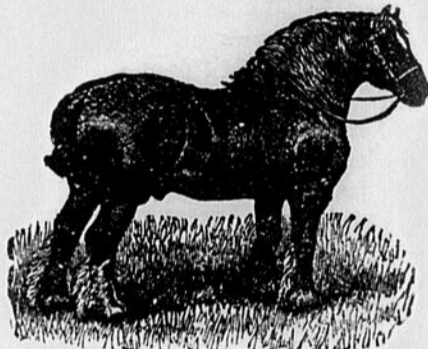
Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

Tablettes TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et soufflé.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts à bouteille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent

Louiseville.



Atelier des plus moderne. Kodaks et Films à vendre. Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ouvrage des mieux finis dans 24 heures. Portraits colorés, une spécialité.

Téléphone Bell 85.

JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait soigneusement et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

C.-E. DAMPHOUSSE

Epicier-Boucher

GROS et DETAIL

Commerçant d'animaux de toutes sortes

Toujours en mains viandes de premier choix conservées dans un frigidaire.

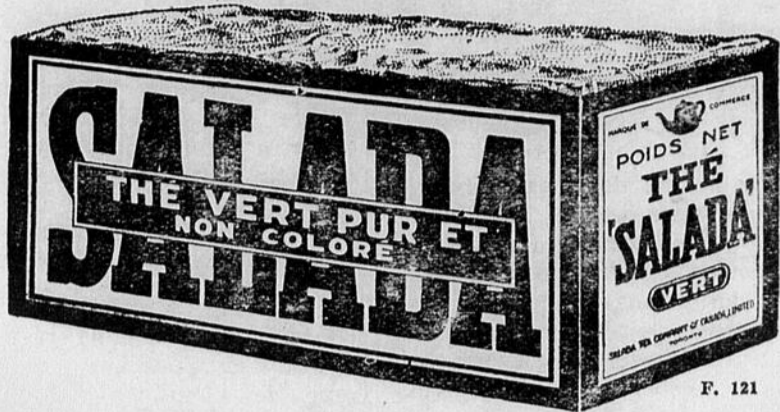
LEGUMES DE TOUTES SORTES



Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth LOUISEVILLE, P. Q.

Riche en saveur naturelle

'Frais des Plantations'



Une feuille fraîche, absolument pure

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

NOTES LOCALES

Nous désirons devoir rappeler à tous nos lecteurs de la région et d'ailleurs que nous publions toujours avec plaisir, absolument gratuitement, les petites nouvelles qu'ils pourraient avoir à nous communiquer. Donc, si vous avez de la visite, si vous faites un voyage, si vous donnez une réception, si vous faites une excursion, etc., téléphonez, écrivez ou venez au bureau.

Les travaux de construction du pont du village sont commencés depuis au-delà d'une semaine. L'ancien pont a été démolit et un pont temporaire a été construit.

M. et Mme Irénée Clément ainsi que Mme Joseph Toupin sont allés à St-Gabriel de Brandon dernièrement.

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Lefebvre qui a été gravement malade, prend un peu de mieux.

M. Joseph G. Morin, est aussi gravement malade.

M. et Mme Lionel Bussièrès, de Montréal, en promenade à St-Justin, dimanche dernier.

M. et Mme Jacques Lajoie, des Trois-Rivières, chez M. Pierre Bussièrès, la semaine dernière.

M. et Mme Albert Gagné, Mlle Gracia Gagné, MM. Adrien Bussièrès et Donat Clément sont allés au Cap de la Madeleine dernièrement.

M. Joseph Toupin et sa fille Florette, à Shawinigan la semaine dernière.

M. Bernard Bourgeois, à Montréal, la semaine dernière.

Mlles Béatrice Vermette et Irène Gagné, sont allées à Montréal dernièrement.

Dr A.-D. Milot et M. Alfred Mousseau de Berthierville, étaient à St-Justin ces jours derniers.

M. et Mme Antonin Gagné, de Montréal, à St-Justin dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Duchesnay, M. et Mme Jos Déglise, de Montréal, M. et Mme Oscar Pronovost, de Garneau Jct., Mlles Duhamel, étaient à St-Justin lundi dernier, pour assister aux services annuels de M. et Mme Adélar Clément.

Notaire J.-E. Langlois et sa dame, à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Emile Corbeil et leurs filles, Emilienne et Madeleine, à St-Justin, dimanche dernier.

Notaire J.-A. Villeneuve et sa famille, des Trois-Rivières, à St-Justin dernièrement.

M. et Mme Romuald Villeneuve, des Etats-Unis, chez M. Lazare Villeneuve.

M. et Mme Alcide Bournival et Mme Jos Bellemare, de Shawinigan, chez M. Charles Trochoaud.

M. et Mme Ernest Clément et Mme Alphonse Béland et ses deux fils, de Shawinigan, en visite chez M. Donat Clément.

M. Hormidas Comtois et sa fille Germaine aux Trois-Rivières pour assister aux funérailles de Dame Vve Paul Pelierin. Un libéra fut chanté aux Trois-Rivières et l'inhumation eut lieu à St-Sévère. Les porteurs étaient ses six fils. Ils ont aussi visité leurs parents.

Mme Eugène Gagnon, à Montréal pour quelque temps.

M. Joseph Vertefeuille est revenu d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. Jules Lessard est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours à St-Justin chez M. Joseph Vertefeuille.

Le R. P. Pascal, O.F.M., est passé par nos rangs pour faire la quête des oeufs. Il a été bien accueilli partout.

M. l'abbé Levasseur, M. le notaire J.-E. Langlois, M. le maire J.-L. Paquin, Joseph et Hervé Masson, aux Trois-Rivières, Ste-Angèle de Laval et Gentilly. A leur voyage, ils ont visité la renardière de Gentilly.

Naissances. — Le 1er mai, Joseph-Jacques-Fernand, fils de Denis Dauphinais et de Dorilla Lessard, Parrain et marraine: Joseph Bergeron et Emma Lesage.

— Le 5, Joseph-Yves-Eugène-Gaston, fils de Antonio Paquin et de Adrienne Lebeau. Parrain et marraine: Eugène Lebeau et Caroline Grégoire.

— Le 12, Joseph-Irénée-Jean-Jacques, fils de Albert Clément et de Corina Villeneuve. Parrain et marraine: Irénée Clément et Edouardina Gaboury.

Sépultures. — Le 7 mai, Philomène

Casaubon, épouse de Narcisse Lacombe, décédée à Louiseville et inhumée à St-Justin, à l'âge de 68 ans.

— Le 13, Jean-Marie Savoie, fils de Alcide Savoie, à l'âge de 9 ans.

— Le 13, Onésime Vermette, époux de Olive Ayotte, à l'âge de 73 ans.

Louiseville

Nous apprenons que M. Omer Rinfret de Louiseville vient d'être nommé Huissier pour le district des Trois-Rivières, et Commissaire de la Cour Supérieure.

Nos félicitations.

Maskinongé

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Arthur Baril, commerçant de loin et ex-maire de Maskinongé, décédé le 16 courant, à l'âge de 54 ans et 2 mois. Nos sympathies à la famille.

Madame Vve Joseph Marchand qui a passé l'hiver à Trois-Rivières est revenue parmi nous.

M. Denis Bareil, accompagné de sa soeur Mme Rosario Lafrenière, sont allés à Montréal, assister au service de leur frère Alexandre Bareil.

Mlle Laure Béland de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal, chez sa soeur Mme Granger.

M. et Mme Adélar Grenier de Watertown Con., sont retournés après avoir passé 5 mois chez leur fille Mme Vve Alex Carufel.

M. Hormidas Fréchette est allé à Montréal il y a quelques jours.

M. et Mme Arthur Frigon sont de retour de Montréal et passeront l'été à la villa.

M. et Mme Lucien Gauthier sont allés à Trois-Rivières dernièrement.

M. l'abbé Charlemagne l'Heureux de passage chez son père M. Fabrice l'Heureux il y a quelques jours.

M. et Mme Ephrem Lemire de Sorel étaient en visite chez MM. Théophile Lemire et Joseph Bastien, récemment.

M. et Mme J. L'Amoureux, Mme Ovide Bastien, de Montréal ont rendu visite dernièrement aux familles Gaspard Lafrenière et Joseph Bastien de Maskinongé et Louis Bussièrès de Louiseville.

M. et Mme Edmond Champoux sont revenus d'un voyage à St-Maurice, chez M. et Mme Napoléon Guilbert.

M. et Mme Joseph S. de Carufel de Trois-Rivières en visite dernièrement chez leur gendre M. Antonin Laurendeau.

MM. F.-X. et Joseph Desjarlais sont allés à Montréal ces jours derniers.

MM. Hector et Paul Armand Dupuis, chez M. Damasse Bouchard dimanche dernier.

M. et Mme Albert Lemire de Grand-Mère, M. et Mme Albert Caumartin de St-Barthélemi, M. Edgar Lemire de Shawinigan chez Mme Vve Lemire à l'occasion du mariage de leur frère Albert Lemire avec Mlle Fabiola Dupuis de St-Barthélemi.

M. et Mme Félix Gonzeville, Mlle Yvonne Gonzeville ont passé une nuit à Montréal chez MM. Arthur, Antonio et Henri Paul Gonzeville.

M. et Mme Romulus Rainville de Bordeaux ont passé la fin de semaine chez M. F.-X. Desjarlais et Mme Vve Joseph Rainville.

Madame Vve Joseph Rainville de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Mademoiselle Cécile Rainville en visite pour quelques jours à Montréal.

M. et Mme Moïse Bellemare de St-Justin, leur fils Jacques chez M. Arthur Lemire dimanche dernier.

Mesdames Hercule Ladouceur et Louis Hébert de Ste-Hedmidge de Clifton ont passé quelques jours chez M. Victor Brousseau, du rang Beau Séjour.

Feu Mme Victor Brousseau

Cette femme de bien, quitte pour un monde meilleur, son époux et ses enfants chéris, le 4 mai, 1931.

Jeudi, le 7 mai 1931, eurent lieu en l'église St-Joseph de Maskinongé, les funérailles de Mme Victor Brousseau née Céline-Bastien, décédée à l'âge de 61 ans et 4 mois.

Outre son époux, elle laisse, pour pleurer sa perte, 4 garçons: Orphir, Almé, Zacharie et Victor, 7 filles: Mme Hector Livernoche, Louiseville, (Antoinette), Mme Ovide Brière (Florantine), de Dolbeau, Lac St-Jean, Mme Jos. L'Ab-

dé (Imelda), de Dolbeau, Lac St-Jean, Mme H. L'Esperance (Rose-Anna), Mme R. Williams (Leontine) de Montréal, Beatrice et Gertrude.

La levée du corps fut fait par M. le chanoine R. Béland. Le service fut chanté par M. le curé H. Brousseau curé de St-Bernard de Shawinigan, beau-frère de la défunte assisté comme diacre et sous diacre de M. D. Gélinas et R. Lafontaine, curé et vicaire de la paroisse.

Le char funèbre était conduit par M. Napoléon S. de Carufel.

Parmi les parents, outre ceux déjà mentionnés, on remarquait: Mme Veuve R. H. Bastien de Shawinigan, Mme E. Béland, des Trois-Rivières, belles-soeurs de la défunte, Mme Orphir et Mme et Zacharie Brousseau ses belles-soeurs, M. Hector Livernoche, Ovide Brière, Roy Williams ses gendres, Paul-Emile et Alcide Livernoche de Louiseville et Leo Brousseau de Shawinigan ses petits fils, Mlles Gertrude et Angéline Livernoche de Louiseville, Pierrette L'Abbé de Dolbeau, ses petites filles M. et Mme Jos. Bastien, St-Justin, M. et Mme V. Lemire Trois-Rivières, M. et Mme Victor, croix, Shawinigan, Mlles Sylvette et Antoinette Béland, Trois-Rivières, M. et Mme W.-B. Lafrenière de Maskinongé, M. et Mme E. Grenier, M. et Mme Denis Trempe de Maskinongé, Honoré Bastien, Shawinigan ses neveux et nièces.

Dans l'assistance, on remarquait: Les Terreaux: Mme Veuve Denommée, Mme Vve S. Boisvert, Mme L.-T. Caron, Mme J. Lamarche, Mme Léopold Dugas, Mme Nestor Livernoche, Mlle R.-A. Lefebvre, Mme Donat Guinard, Mme Artaur Gervais, Mlle Irène Lacombe, Mlles Thérèse, Rachel Guinard, M. Raymond Guinard, Mlle Annette Picotte, Lucien Guinard, Roland Groux, Marcel Vanasse, M. Majoric Benenare Louiseville, Arthur St-Louis, Louiseville, Mme Veuve E. Benenare, Paul-Emile Lafrenière, J. Cournoyer, Edmond St-Pierre, Dominique S. de Carufel, Antoine Gervais, Onorius Trempe, Orphir Brousseau, Joseph Ansdade, député, de Louiseville, Almé Lemire, Romuald Grenier, Mme P. Carignan, Mme P. Brière, Mme Lucien De Lasade, tous de Shawinigan, M. et Mme Ludovic Desmarais, Arthur et Rita Desmarais de Shawinigan, Olivier Lessard, Jos. Lafrenière, Gabrielle Lemire, Ferdinand Béland, Victorin Gravel, Louiseville, Olivier Croisetière, G. L'Heureux, M. et Mme Charles Dery, Rose Dery, Marguerite Dalcourt, M. et Mme Oscar Giguère, Mme Branchaud, Jos. Rainville, Mme Jos. Lupien, Arthur Doucet, M. et Mme Alfred Lesage, St-Léon, Arthur et Placide Lambert, Louiseville, Delphis Lacombe, Joseph Baril, Edouard Paquin, M. et Mme F. Lafrenière, Basile Bussièrès, B. Croisetière, Mlle Berthe St-Louis, Louiseville, M. et Mme Philorum Livernoche Louiseville, Antoine Lemire, E. Vermette St-Justin, Mme Ed. Guinard, Simone Lemire, Mme E. Desjarlais, Louiseville, M. et Mme Jos. Masson St-Justin, Mlle Renaud Mme Veuve M. Gaboury, Mme Ernest Beaulieu, Mme Rosaline Croisetière, Thérèse et Agathe Grenier, Mme Arthur Croisetière, Mme Gaspard Lafrenière, Mme Louis Brousseau, M. et Mme Roméo Brousseau, Arthur Croisetière, Marie-Anne Béland, Bernadin Béland, Louiseville, Yvette Lemire, M. et Mme P. St-Louis, Louiseville, Edmond St-Pierre, Sylvain Gervais, Charles Marchand, Camille Trempe, Joseph Vanasse, M. et Mme Emile Desjarlais, M. Oscar Giguère Louiseville, Ernest Beaulieu, C. Lefebvre, Joseph Beauvais, Jos. Beaulieu, Charles Desjarlais, Donat Livernoche, Louiseville, Corana M. J. Carle, Mme Romulus Bastien, Pierre H. Lemire, M. et Mme J. Tournant, Louiseville, Florence Desserre, Eug. Ayotte, Lactitia et Lucienne Dauphinais, Arthur Ladouceur St-Justin, Mme Vve Charles Marchand, Mme Adélar Dauphinais, Mme E. Bergeron, Louiseville, Mme P. Lebeau, M. Félix, Gonzeville, M. Georges Caron, Napoléon Paquin, Louiseville, M. et Mme Hormidas Croisetière, M. Norbert Ayotte, Edmond Bergeron, St-Ursule, Albina et Alfred Livernoche, Irénée Lupien, Shawinigan, F. Lemire, M. et Mme X. Gravel, M. et Mme Prime Gervais, Mme A. Boucher, P. Carle, A. Dupuis, Mlle G. Béland, Mme Denis Bareil, O. Dupuis, Mme J. Dessere, Mlle Y. Béland, Mlle L. Lessard, Mme E. Bergeron, M. et Mme C. Picotte, Louiseville, M. et Mme Hector Béland, Louiseville, M. et Mme E. Dauphinais, Mme A. Lafrenière, Trois-Rivières, M. et Mme A. Giguère, Mme A. Carufel, Mme A. Lacombe, P. Saucier, Cécile Rainville, M. et Mme Destroismaisons, Mlles Yvonne et Bertha Croisetière, Julienne Mayer, J. Croisetière, C. Beaulieu, R. Lessard, L. Lemire, M. Bastien, Mme Arthur Frigon, Montréal, Mlle Udoctte Ayotte, M. et Mme Ladouceur St-Justin, Mme Arthur Livernoche, M. et Mme Onésime Déziel, Mme W. Lemire, Mme P. Ayotte, M. Jos. Saucier, M. et Mme Nestor Livernoche, Mme Eugène Vanasse, Trois-Rivières, Mme A. Lessard, M. W. Bergeron, Mlle T. Gravel, Mme L. Gravel, Mme J. Beaulieu, Roland Dauphinais, Irène Doucet, St-Justin, M. et Mme Omer Croisetière, M. et Mme E. Lessard, M. J. Livernoche, Phllias Ayotte, St-Justin, Mme Adrien Gagnon, G. Béland, Louiseville, E. Bergeron, Ste-Ursule, H. Lambert, Louiseville, J. Dessere, J. Picotte, Louiseville, E. Lefebvre, Arthur Chevalier, Louiseville, Cécile Lemire, M. et Mme J. Clément, Mlle M. Lemire, M. et Mme St-Louis, M. et Mme T. Paquin, St-Léon, M. Vermette, N. Clément, M. H. Branchaud, Mlle C. Vanasse, M. et Mme Alfred Lesage, St-Léon, Mlle Anne-Marie Béland, Louiseville, Mlle J. Lemire, S. Lemire, W. Béland, Mme G. Deschênes, E. Marchand, Mme C. Lafrenière, Aline Lambert, Mme P. Lajoie et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Les porteurs étaient: Adélar Dauphinais, Onésime Gervais, Roméo Gervais, Alphonse Boucher, Joseph Bastien, Augustin Giguère.

Portaient les rubans: Mme Alphonse Boucher, Mme Vve Beilemare, Mme X. Gravel, Mme Léopold Dugas.

La quête fut faite par MM. Arthur Béland, Maurice Destroismaisons, L.-G. Lemire, Epirem Dugas, A. Gravel, Mlle Rita Desmarais, organiste de Shawinigan touchait l'orgue.

OFFRANDES DE MESSES

M. et Mme Jos. L'Abbé et M. et Mme Ovide Brière de Dolbeau, famille Zacharie Brousseau, de Shawinigan, famille E. Béland Trois-Rivières, Les Employés de la Howe Lumber Co. des Trois-Rivières, Mlle Yvette Gagné, des Trois-Rivières, famille Ludovic Desmarais Shawinigan.

TRIBUS FLORAX

M. et Mme Jos. L'Abbé de Dolbeau.

BOUQUETS SPIRITUELS

Famille Hector Livernoche Louiseville, famille V. Brousseau, famille J.-R. Williams Montréal, M. et Mme V. Brousseau, fils Montréal, Orphir Brousseau, Shawinigan, famille Z. Brousseau, Shawinigan, M. et Mme Ovide Brière, Dolbeau, M. et Mme Jos. L'Abbé Dolbeau, M. et Mme Bastien, Shawinigan, M. et Mme Omer Brousseau, famille Aristide Béland, M. et Mme Melchior Carrière, famille Louis Drolet, tous de Shawinigan, famille J.-O. Gagné Trois-Rivières, Mlle Alice Laflamme Trois-Rivières, famille F.-X. Gravel, famille Adélar Dauphinais, famille Norbert Ayotte, famille Hormidas Croisetière.

SYMPATHIES

M. et Mme Alphonse Boucher, famille Napoléon S. de Carufel, famille Adélar Béland, Louiseville, M. et Mme Denis Bareil, M. et Mme Denis Trempe, Mlles Cécile et Germaine Lafrenière des Trois-Rivières famille M. Primes Gervais, famille W.-B. Lafrenière, M. et Mme Almécio Brousseau, Les Rvdes Soeurs Grises de la Croix, du couvent St-Bernard de Shawinigan, Mlle Anne-Marie La-Rochelle, Shawinigan, M. et Mme Sylvain Gervais, M. et Mme Alcide Lemire, M. Marcel, Elloza et Jeannette Trempe, de St-Paulin, M. et Mme Pierre Ferland Shawinigan, MM. et Mmes Philorum et Jos. Livernoche, Louiseville, Léa Marchand, Irène Doucet, St-Justin, famille Gaspard Lafrenière, Edouard Wolfe, M. et Mme Victor Drolet, M. et Mme Omer Ayotte, Mlle Emma Gagnon, Irène Lupien, tous de Shawinigan, M. et Mme F.-X. Béland, Majorique Bellemare, Louiseville, famille J.-P. Destroismaisons, MM. et Mmes D. Favreau, et O. L'Esperance de Shawinigan, Blandine Pothier de Montréal, M. L. Gilbert de Dolbeau, famille Jos. Trempe, Trois-Rivières, M. et Mme Edmond St-Cyr, Dolbeau, M. et Mme Thomas Descoîteaux Shawinigan, M. et Mme V. Héty, Trois-Rivières, Mlle Cécile et Candide S. de Carufel, Shawinigan, Napoléon Jacques Dr et Mme A. Deschênes de Shawinigan, famille Georges L. Auger de St-Alexis des Monts, M. et Mme Lévis Thiffault, Shawinigan, M. et Mme Omer Croisetière, famille Jos. Lupien, Odoric Lafrenière, Jeannette Champagne, M. et Mme Wilfrid Lambert, Louiseville, famille Ephrem Saucier, M. et Mme Emile Chevalier, famille Charles Dery, famille Edouard Ls. Béland, Louiseville, famille Wilfrid Béland, M. et Mme Omer Déziel, famille J.-O. Vanasse, M. et Mme Wilfrid Bergeron, M. et Mme Victorin Gravel, Louiseville, M. et Mme Patrick St-Louis, Louiseville, famille Georges L. M. Auger, famille Edouard Gélinas, Shawinigan.

TELEGRAMME

Mesdemoiselles Parent Trois-Rivières.

CONGRES GENERAL DE L'A.C.J.C. A QUEBEC

L'A.C.J.C. aura, cette année, son grand congrès général à Québec les 20, 21 et 22 juin prochain.

Ce sera l'un des plus importants depuis la naissance de notre Association; il sera le départ de toute une nouvelle orientation.

L'A.C.J.C. invite donc tous ses membres et tous ses amis à venir à Québec au mois de juin.

L'union régionale de Québec a préparé tout un programme de démonstrations, qui nous rappellera les fêtes du Jubilé d'argent.

Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

MAGASIN DE COUPONS!

Un grand assortiment de coupons de toutes sortes à vendre. S'adresser à Mile Lydia CLEMENT, St-Barthélemy, Co. Berthier.

Rue de l'Académie.

A VENDRE.

Commerce à vendre, établi depuis 40 ans, avec propriétés, stock, fond de commerce, etc., en face de l'église; Maison privée et magasin, bâtisse deux étages et demi; Entrepôt, 2 étages; garage, 2 automobiles; écurie, 14 places; remise à voitures; hangar à bois et à voitures, glacière, cuisine d'été 12 x 30, grand terrain, pas de constituit; toutes les améliorations modernes; eau chaude, fournaise à air chaud; excepté l'électricité qui doit être installée aux premiers beaux jours de l'été. Pour plus amples informations, écrire à Mme Eugène Desrochers, St-Didace, Co. Maskinongé, Qué.

TOLE GALVANISE

Je viens de recevoir un char de tole galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défilants toute compétition.

Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.

HENRI SARRAZIN, Ferblantier, Couvreur et Plombier, ST-BARTHELEMI, P. Q.

A VENDRE.

à Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

MOTEUR ELECTRIQUE A VENDRE

Un moteur électrique de 3 forces, presque neuf et garanti en parfait ordre est à vendre à bonne condition. S'adresser à l'Echo de Saint-Justin.

BICYCLES

POUR L'ACHAT D'UN BICYCLE OU D'ACCESSOIRES N'oubliez pas que la meilleure place est au

Magasin W.-H. GAGNE, Saint-Justin, P. Q.

Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer les bicycles et les remettre en bon ordre.

Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez durant un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au...

Magasin Indépendant Victoria

W.-H. Gagné, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

LES ADIEUX DU VIEIL ORGANISTE

Le ciel est gris, bien gris, et il baisse. Tous est triste et glacé, dans ce firmament d'automne!

Vraiment triste est le ciel. Tristes aussi ces jardins abandonnés, sépultures des mignonnes fleurettes, ces vergers dépouillés, ces buissons vides d'amour et de chansons, ce vent qui siffle avec rage dans les peupliers nus!

Dans ce silence troublant, on n'entend plus que cette grande voix qui, lugubrement, gémît avec des accents de désespoir!

Et le jour, peu à peu, agonise. Le soir, triste soir de novembre, descend sur la terre. L'ombre gagne tous les coins et recoins du sol, comme ceux du cœur, du cœur qui souffre. Au ciel, frileuses, se cachent les étoiles.

Tout est lugubre, tout est noir, tout est mort!

Et pourtant, dans cette mort, la vie vient de se révéler: un homme, lentement, vient de passer.

Maigre, osseux, démesurément grand coiffé d'un ancien feutre noir, enveloppé d'un sombre pardessus lui tombant aux genoux, légèrement vouté, il semble représenter un siècle disparu. Au fait, est-ce un homme ou un fantôme? A voir sa démarche saccadée, son grand corps flanqué de deux bras immobiles, son insensibilité à l'ambiante nature, ne se croirait-on pas en face d'un automate, d'un somnambule mu par quelque puissance mystérieuse? Il va, ainsi, sur la grand'rue de la petite paroisse de Saint-X.

Les arbres, grelottants, agitent leurs grands bras nus; il ne les voit pas. La bise souffle, glaciale; il ne la sent pas. Les pauvres feuilles affolées voltigent, se croisent sur son chemin, se jouent dans ses jambes; insensibles, il n'en perçoit même pas le froissement sous ses pieds.

L'ombre envahit toute chose; il va, toujours roide, fixant devant lui un de ces longs regards qui ne regardent pas.

L'énigmatique personnage qui ose risquer ainsi une randonnée solitaire, en cette soirée de novembre invitant aux douceurs du foyer, c'est ce bon monsieur Landry, le vieil organiste de la paroisse. Mais qu'a-t-il donc aujourd'hui? Ses 68 ans bien comptés le voudraient bien plus au coin du feu, à fumer sa pipe, que dans la rue, sous cette rafale. Et puis, cet air abattu cette démarche indifférente, ce regard plongé dans le vide?

Ah! c'est que dans le cœur de ce bon vieillard se joue une partie bien dure, que dans son cerveau brûlant, se déroulent les diverses péripéties d'un de ces drames secrets, si poignants parfois!

Après la messe matinale, ce matin, M. le curé avec d'infinis ménagements lui a signifié son congé: son âge, ses vieux doigts raidis, les exigences du maître de chapelle... Un autre, plus jeune, le remplacera à l'orgue dimanche.

Et, dans le noir qui tombe, sous la bise glaciale, le bon père Landry, songeant à cela s'en va tristement pour les adieux!

Il arrive à l'église! Une dernière fois il grimpe sur ses jambes incertaines l'escalier tortueux, qui geint dans la nuit.

Sous ses doigts, tout à coup, le grand orgue s'éveille, en la voûte mystique. Le père Landry laisse sur le clavier d'ivoire, son âme s'exhaler. Penché sur son vieil instrument, il attaque soudain les touches avec frénésie. Là-haut, la grande trompette répond, crie, mugit. Jamais désespérance ne sortit plus poignante du gosier de grand orgue! Les doigts vont, courent, se plaquent en des accords bleus que le vieillard n'a jamais tentés. Les doigts du vieil organiste tremblent dans le froid de la souffrance et la grande voix troublante de la flûte harmonique, accompagnée du petit bourdon, sanglote, sous l'action du tremolo.

Accords bleus que le vieillard n'a jamais tentés. Les doigts du vieil organiste tremblent. Le vieil organiste se surpasse. Dans sa longue vie musicale, il a accompagné bien des sépultures mais, ce soir, c'est pour ainsi dire, sa mort d'artiste qu'il pleure, et il la pleure en artiste.

Il tire un autre registre, et la voix humaine, infiniment touchante, dans sa douceur mélancolique, se met à pleurer, avec la dulciane. Ah! c'est bien réellement un cœur humain, qui palpite sous cette chemise métallique! Il pleure, soupire, chante éperdument sa douleur!

L'hymne continue, mais son expression est encore changée: la voix humaine a cessé sa plainte. Le chant de l'instrument se fait suave, et là-haut dans cet atmosphère mystérieux, dans ce Temple de l'Éternel, sous ce voile épaissi de la nuit, la voix céleste s'en vient chanter la résignation! On dirait un cœur de séraphins, dans un lointain infini! Les notes tombent dans l'espace, tremblantes et douces, comme des larmes.

Un frisson d'extase traverse la nef. Un flot de céleste harmonie coule sur les dalles marmoréennes; tout est saisi, et là-haut, coubant leurs nervures ogivales, les grands arceaux de pierre se croisent étonnés.

Les doigts du vieillard toujours volent sur les touches d'ivoire, mais le chant se fait si doux que ce n'est plus qu'un murmure; on dirait les coups d'ailes des séraphins. La fin approche, cependant. Les accords hésitent comme des baisers qui tremblent. L'adieu se présente invitable! Alors, dans le dernier sursaut de sa douleur, le père Landry se raidit les doigts en un accord, le dernier!

Et il est si expressif, si poignant! Cet accord, c'est le sanglot qui s'exhale du cœur même de l'homme, c'est le sanglot déchirant qui dit adieu! Le père Landry vient de sonner l'hallali de l'organiste!

Automatique, il referme lentement la console, tandis que de ses pupilles s'échappent deux grosses larmes qui tombent sur le clavier; l'adieu du cœur!

Et dans la nuit noire, sous la rafale qui souffle, le père Landry s'en revient les adieux! Il songe, et il pleure! Il pleure ce bon vieillard, quand sous a rafale qui souffle, il s'en revient dans la nuit noire!

Gérard MARTIN.

LE POÈME DE PIERRE

"Les plus beaux des poèmes sont ceux qui ne furent jamais écrits". Ces poèmes-là, ils sont vécus, ils sont tracés avec des roses, plus souvent avec des armes et du sang. C'est une de ces oeuvres immortelles, Messieurs, que je veux faire passer, devant vous, ce soir. Je vous parlerai du poème du grand Vieillard blanc qui ne meurt jamais et reste assis, là-bas, sur le trône de St-Pierre; je vous dirai, je vous chanterai le poème du pape, le poème de Pierre.

En l'an 42, un soir, non loin de Rome, un étranger pauvrement vêtu cheminaït; il voulait faire admettre une doctrine étrange de mortification et de pénitence. "C'est folie!" disaient les philosophes mais cette folie a vaincu le monde. L'étranger se nommait Pierre, premier pape, et mourait sur une croix, comme son Maître. Arrosés de son sang, à Rome même ont pris racine ses pieds que le Christ avait lavés pour lui donner part à son royaume, ses pieds vainqueurs qui ont humilié le Capitole et foulé les puissances de Satan.

Ce jour-là même où Néron faisait périr Pierre cet homme de rien, apôtre d'un Dieu de rien, il posait la première pierre du Capitole chrétien et toute la gloire et la force du Capitole romain ne prévaudront pas contre cette pierre détachée du Golgotha qui, roulant jusque là, est venue à travers les remparts de la ville et les murs des temples frapper au pied les statues d'or de Jupiter et de Néron.

La lutte s'ouvre; tout autre qu'un pape ne l'aurait jamais entreprise; elle était impossible, mais les papes se savent dans le monde pour faire l'impossible, ils engagent le combat contre toute espérance; un autre le reprend, un autre encore; et un jour, quand tous les héros sont morts, l'ennemi victorieux vient trébucher et mourir sur leur cercueil.

C'est fini; Jupiter et Néron ne sont plus dieux; ils ne règne plus dans Rome; c'est Pierre qui s'est implanté, et il y restera. Sa chaire repose sur une base qui ne peut faillir; elle est construite comme nulle autre; il fallait du sang pour la consolider, et les 31 papes qui suivirent Pierre écrivirent de leur propre sang, le premier poème, le poème de pourpre, le poème de sang!

Mais le 32ème pape, Sylvestre Ier, baptisait Constantin. Dès lors la Croix étend ses bras vainqueurs sur le monde pacifié. Après la mort de ce prince, cependant, le pape vit commencer un autre poème, presque aussi douloureux: le poème de lutte et de foudre. L'enfer tenta les plus grands efforts pour détruire par elle-même cette Eglise que les attaques de ses premiers ennemis n'avaient fait qu'affermir. A peine commençait-elle à respirer qu'Arius excita une tempête plus violente que toutes celles qu'elle avait essuyées jusqu'alors. Dans son infernal sillon s'engagèrent bientôt Pélage, Nestorius, Eutychès, puis Wicel et Jean Huss et plus tard Luther, Calvin, Henri VIII.

Mais il est sur la terre, Messieurs, une colline auguste qui, comme le Sinaï, lance des éclairs; ces feux illuminent la marche de la civilisation, et frappent ceux qui aiment l'ombre et l'obscurité. Sur cette colline qu'on appelle le Vatican, le pape a lutté et triomphé des hérésies comme des persécutions. La colline s'est embrasée; le Vatican a écrit dans l'Histoire, en marge des noms de ses destructeurs, le poème de foudre.

La poésie de Pierre, des fauteurs de troubles ont voulu l'effacer, en arrachant Pierre de Rome. Alors, le cœur saignant, le Pape a péniblement tracé le poème d'exil. C'est Grégoire VII et Boniface VIII qui le signèrent de leur sang même. Mais il s'est écrit surtout de 1209 à 1376, dans la captivité d'Avignon, ville de soleil et de lumière, de fleurs et de parfums. Avignon, ville de larmes, ville d'exil.

Non, Rome seule est la ville de Pierre, et ne peut se passer de Pierre; elle lui doit d'être la ville qui ne vieillit pas. Otez Pierre, il n'y a plus à Rome que des noms de cadavres et des cadavres de noms. Remettez-le, c'est le siège de la puissance spirituelle, qui doit être fixé là où la pierre que Daniel vit se détacher de la Montagne sans que l'homme y mit la main vint frapper les pieds d'argile de l'empire de la force et le mettre en poudre.

Pie VI, enlevé par les ordres du Directoire, avec une violence inouïe; fut traîné à Valence, où il expira, écrivant jusque dans la tombe le poème d'exil. En apprenant la mort du pape, les révolutionnaires ne purent dissimuler leur joie. Mais voilà, que tout à coup Celui qui a dit à la mer: "La tu briseras l'orgueil de tes flots" montre ce bras terrible qui peut parfois se dissimuler, mais qui ne sera jamais vaincu. Pie VII montait sur le trône de Pierre. Napoléon ne devait pas le souffrir. Il le fit enfermer, malgré son état de santé très précaire, à Savone puis à Fontainebleau. En ce même château où il voulait arracher du pape un infâme concordat "l'empereur Napoléon Ier signait son abdication. Et le pape vit Dieu appliquer la peine du talion: pour les cinq années de Savone et de Fontainebleau, les cinq années de Sainte-Hélène. Or Fontainebleau n'était qu'une prison; Saint-

te-Hélène fut une tombe. Une autre prison s'éleva bientôt, pour les papes, dans la ville même des papes. Il fallait à Pierre le poème de chaînes et de larmes.

En 1870, une anarchie épouvantable régnait à Rome; l'infâme Garibaldi était pris d'une haine infernale contre le pape. "A l'heure actuelle, disait-il aux jeunes étudiants de l'Université de Pavie, nous ne pouvons racheter l'Italie, la faire grande et belle, parce que, au cœur même de cette Italie, il y a le chancre, appelé la Papauté, il y a l'imposture appelée la Papauté."

Une émeute s'ensuivit. Le prince de Canino s'empara d'un canon et en dirige la bouche sur la porte du Quirinal par où doit paraître le pape. Ce dernier se constitue prisonnier volontaire du Vatican. Triste mais résigné, il tend ses bras chargés de chaînes vers l'éternel Prisonnier vers le grand Crucifié, et laisse passer l'orage. Il sait que dans la tempête doit marcher l'Eglise, que c'est la loi de son existence, la condition de sa fécondité, le piédestal de sa gloire, et que la persécution fut de tout temps sa plus belle auréole, le triomphe de sa vitalité.

Comme Pierre captif d'Hrodé, condamné à mort, et à la veille du jour fixé pour l'exécution, il dort, ou plutôt, il veille, lié entre deux soldats. Combien de temps durera la veille, il ne le sait pas. Quand le moment sera venu, Dieu lui enverra le messager qui passe à travers les portes des prisons, et qui lui dira: "Surge!" Alors, il se lèvera et fera ce qui lui sera commandé.

Les années ont succédé aux années, lorsque soudain, une voix dit à Pierre: "Surge!" Et, tout radieux, le pape Pie XI s'est levé, et, apparaissant au monde comme le Pontife de la paix, il tranche, le 11 février de l'an de grâce 1929, la question vaticane; il brise ses chaînes, et le pape-roi, enseveli depuis 1870, reparait à l'univers ébloui. La voix qui avait parlé dans le silence, c'était celle du dictateur de l'Italie, Benito Mussolini, et cette voix rendit l'Italie à Rome, Rome à l'Italie et au monde.

Quand, sur la "loggia" extérieure de Saint-Pierre, on vit apparaître le pape, et de la bénir Rome et l'Italie, on sentit comme un frisson d'allégresse et de paix passer dans l'univers entier: ce fut un très vivant présage que le long et périlleux envol de la paix loin du monde et de l'Italie venait d'avoir Rome pour terme et que la tranquillité avait fini par se poser précisément sur cette basilique, sur cette demeure des papes et de l'âme de l'Eglise ainsi que sur le sommet même à atteindre.

Et quand la bénédiction descendit sur le monde, on entendit une harmonie céleste: La main sur les choses qui ne doivent pas périr, le Pontife Immortel regardait défilier et tomber les choses qui croulent, les siècles qui passent, les hommes qui meurent; agenouillé à-bas, sur la Colline de Feu, le successeur de Pierre, entonnait l'Hosannah de la délivrance sur l'orgue universel des peuples prosternés, et chantait le dernier poème, le poème de gloire!

GERARD MARTIN.

Lafontaine et Napoléon

Sir L.-H. Lafontaine, qui fut le chef du cabinet Lafontaine-Baldwin, en 1848, sous le gouvernement de l'Union, au Canada, fut l'un des plus grands hommes d'Etat du pays de nos pères.

Il était une des incarnations les plus parfaites du type napoléonien. Cette ressemblance frappait tout le monde; il était loin de le dédaigner lui-même et cherchait à la rendre plus sensible encore par une petite touffe de cheveux qu'il laissait tomber avec complaisance sur son large front.

Etant allé, dans son voyage en France, visiter l'hôtel des Invalides,

des, les vieux soldats de la grande armée se pressèrent autour de lui, pleins d'émotion et s'écriaient avec transport: "Bon Dieu! monsieur, que vous ressemblez à notre empereur!"

La première fois que lady Bagot l'aperçut, elle ne put s'empêcher de pousser un cri de surprise et de dire à son mari: "Si je n'étais pas certaine qu'il est mort, je dirais que c'est lui". Elle parlait de Napoléon Ier, qu'elle avait vu à Paris.

Après tout, l'homme ressemble beaucoup au caméléon: il devient jaune de jalousie, vert d'ennui, bleu de découragement, gris avec l'âge, rouge de colère, pâle de terreur et noir de désespoir.

ANIMAUX A FOURRURE

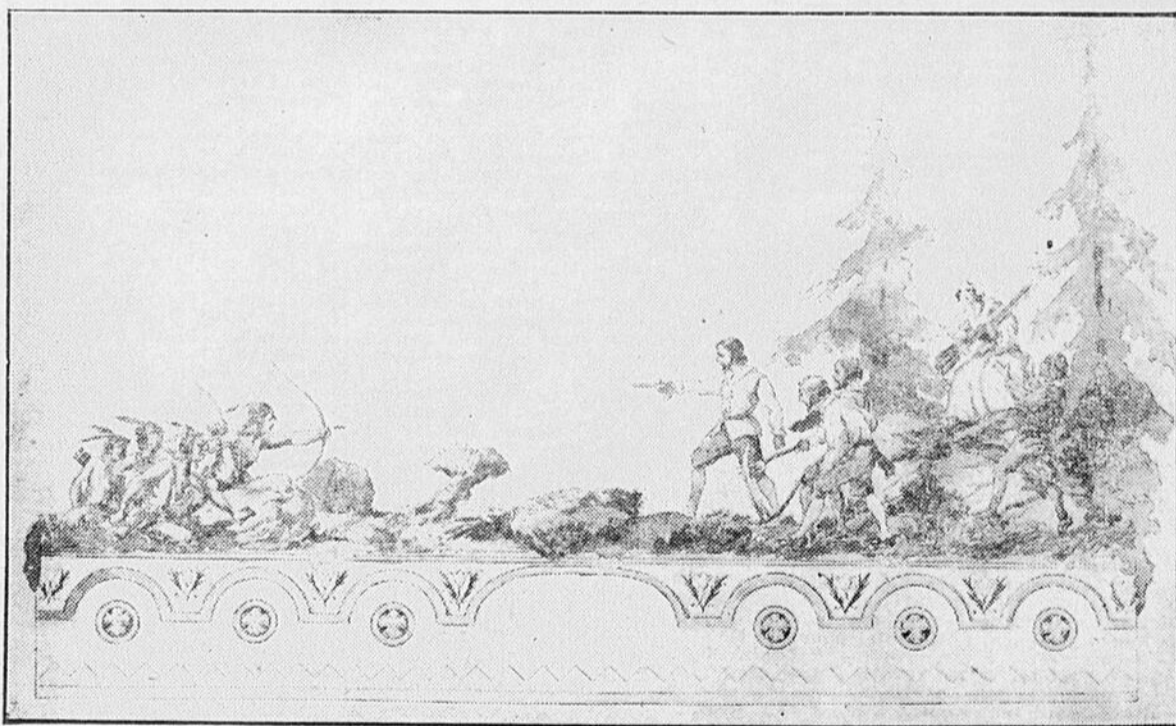
Chats sauvages adultes	le couple	\$ 45.
	le trio	\$ 75.
50 femelles adultes	chacune	\$ 25.
Jeunes du printemps	le trio	\$ 25.
Couples adultes avec jeunes	chacun	\$ 75.
Visons de Québec	le couple	\$125.
Par 3 couples ou plus	"	\$100.
Blaireaux	le coup'e	\$ 75.
	le trio	\$115.

Avec la vente, traité gratis sur l'élevage de ces animaux. Avec la vente, broche nécessaire aux enclos au prix de la manufacture. Avec la vente, une garantie de 20% de profits sur argent placé pour la première année.

Référence: La Banque Provinciale du Canada.

J DESROSIERS, ST-GUILLAUME, QUE.

Le C.N.R. et la Saint Jean-Baptiste



SELON une coutume vieille déjà de quelques années le Canadien National participera encore, en 1931, à la Saint Jean-Baptiste, la grande fête nationale des Canadiens-Français, et aura un char allégorique dans la parade du 24 juin, à Montréal. Par ce geste répété chaque année il prouve ainsi son intérêt dans l'une des plus intéressantes manifestations nationales du Canada.

Le char du Canadien National, cette année, représentera l'héroïque fait d'armes de Madame Celles du Clos. Dans son Histoire de Montréal Dollier de Casson le raconte ainsi:—

"Lors de l'incident de février (c'est-à-dire une attaque des Iroquois qui se produisit durant l'hiver de 1661) c'est le courage de Barbe Poisson, épouse de Gabriel Celles du Clos, procureur du fisc de Ville Marie, qui sauva Montréal. Voyant que nos gens retraient

devant une attaque soudaine des Iroquois et n'avaient aucun moyen de se défendre, elle eut le courage de charger une brassée de mousquets sur ses épaules et, sans s'occuper d'une foule d'Iroquois qu'elle vit courir de tous les côtés et même vers sa propre maison, elle se précipita à la rencontre des colons, et plus particulièrement de Charles LeMoine, qui avait l'ennemi sur les talons, et elle lui remit les armes permettant ainsi aux Français de s'armer et de tenir en respect l'ennemi. Cette amazone mérite des louanges pour s'être portée si hardiment et si généreusement au secours de ses compatriotes, et pour leur avoir fourni les moyens d'attendre des renforts."

Le dessin ci-dessus, oeuvre du professeur J.-B. Lagacé, illustre la scène fameuse où Madame Celles du Clos joua le rôle glorieux auquel toute la population de Montréal voudra rendre hommage le 24 juin prochain.